



Infos sociales et politiques.

- Caprices et décadence d'un régime. (29.07)
- GM Strasbourg : la CGT trouve un accord avec la direction. (29.07)
- Quand Sarkozy rudoie les préfets rassemblés à l'Elysée avec leurs épouses. (28.07)
- Le ministère de la Santé offre un sursis aux petits blocs opératoires menacés de fermeture. (28.07)
- La droite décomplexée s'organise à l'Assemblée. (28.07)
- Le Parti de Gauche : une agence de l'ONU. (27.07)
- Incidents à GM Strasbourg après la signature de l'accord. (25.07)
- Elisabeth Levy décrète la guerre civile sur RTL : tapis rouge pour les réacs dans les médias ?(25.07)
- Projet de suppression de 133 emplois chez ExxonMobil en Seine-Maritime. (25.07)
- Le dossier médical personnel sera opérationnel en décembre. (23.07)
- Le 1% de nantis qu'il faut déposséder de tous leurs biens... (22.07)
- Retraites. (22.07)
- Nicolas Sarkozy, huit ans de "déclarations de guerre". (22.07)
- Des préfets de choc à la tête des départements sensibles. (22.07)
- La révolte gronde dans les cabinets ministériels. (21.07)
- L'AP-HP veut réduire ses dépenses de 276 millions d'euros d'ici 2014 . (21.07)
- Les salariés de General Motors Strasbourg approuvent le plan de reprise. (20.07)
- Taxer les plus de 50 ans pour financer la dépendance des seniors. (20.07)
- Retraites - Le Médiateur veut corriger des "situations injustes". (20.07)
- Besson dans les petits papiers de Ben Ali qui emprisonnent des journalistes. (18.07)
- Une "muraille" s'effondre... (18.07)
- Les rats quittent le navire avant... (18.07)
- Wauquiez reconnaît avoir sollicité un financement à la City. (18.07)
- Raffinerie de Dunkerque: l'activité reprendra lundi. (18.07)
- A Nice, des heurts éclatent entre pompiers et policiers. (18.07)
- UMP vs journalistes: lundi on briefe, mardi on détruit, mercredi on démolit, jeudi aussi....? (18.07)
- Sarkozy se fait-il offrir une campagne de pub perso de 120 millions d'euros aux frais de l'Etat ? (18.07)
- Une usine de General motors vote sur l'abandon de "RTT". (18.07)
- Derniers rebondissement de l'affaire Bettencourt. (titre de LdC) (16.07)
- Seine-et-Marne: les salariés de l'imprimerie Brodard brûlent le stock de papier. (16.07)
- Septième jour de grève de Brit Air à Lyon. (16.07)
- Ruptures "amiabes" de contrat de travail: montée en régime, mais dérive. (16.07)
- Moitié moins de postes ouverts au concours de professeurs des écoles en 2011. (16.07)
- Préavis de grève des contrôleurs aériens le 21 juillet. (16.07)
- 14 juillet : les putschistes à l'honneur. (14.07)
- Eric Woerth aurait "bradé" une parcelle de la forêt de Compiègne selon "Le Canard enchaîné". (14.07)
- A bas la guerre de rapine en Afghanistan ! (13.07)
- Les extraits de la déclaration de Nicolas Sarkozy. (13.07)
- Accord signé sur la retraite des postiers. (13.07)
- Retraites : le fort impact des réformes passées. (13.07)
- Le rapport contesté de l'IGF épargne Eric Woerth. (12.07)
- Fermeture d'un service de l'hôpital de Guéret: les élus rompent avec l'Etat. (12.07)
- Redémarrage de la raffinerie de Dunkerque : Total contre-attaque. (11.07)
- Après l'UMP, Fillon s'en prend à la presse. (11.07)
- Financement des partis : les politiques et le généreux patronat. (11.07)
- Les "micros" partis politiques, à quoi ça sert ? (11.07)

- Philippe Courroye, l'ami du président. (11.07)
- L'argent, péché originel du sarkozysme, par Frédéric Lemaître. (11.07)
- Mouvement de grève dans les cinémas UGC. (11.07)
- Fermeture d'une entreprise dans le Tarn: le patron retenu par ses salariés. (10.07)
- Comment l'UMP cherche à étouffer l'affaire Woerth. (10.07)
- Affaire Woerth. Le déroulement du vendredi 9 juillet (Titre de LdC). (10.07)
- On a trouvé 241 milliards d'euros pour financer les retraites... (09.07)
- "*Dégradation importante*" de la qualité de service des Allocations familiales. (09.07)
- L'avocat de Claire Thibout : « *On essaye de la faire craquer* ». (09.07)
- Le ministre de l'Industrie installe la Conférence nationale de l'industrie. (titre de LdC) (09.07)
- Nouvelle flambée des prix dans l'immobilier. (09.07)
- Le parlement inflige deux revers au gouvernement. (09.07)
- L'Assurance maladie dévoile ses pistes pour économiser plus de 2 milliards. (07.07)
- Woerth : pas de démission, une erreur et encore des questions. (07.07)
- Liliane, héritière, 34 millions d'euros par mois. (07.07)
- Plus de 150 Roms évacués du "*plus ancien*" camp d'Ile-de-France à Saint-Denis. (07.07)
- Manifestation nationale du personnel pénitencier (titre de LdC). (07.07)
- Réforme collectivités: le Sénat a supprimé l'article-clé sur les compétences.(07.07)
- Sarkozy est leur Président, ils lui donnent des conseils... pour tenir ! (06.07)
- Rémy Pflimlin, l'inattendu patron de France Télévisions. (06.07)
- Est-ce vraiment Sarkozy qui a viré Joyandet et Blanc? (06.07)
- Une grève des dockers paralyse les grands ports de l'Ouest. (06.07)
- Grève des dockers et des agents très suivie dans le port de Marseille. (06.07)
- Draguignan: les directeurs de la prison relâchés. (06.07)
- Les huissiers vont pouvoir user de nouveaux moyens. (06.07)
- Les ouvrières de Lejaby en justice contre 197 licenciements. (06.07)
- A qui le tour ? (05.07)
- Menace de fermeture sur les petits services hospitaliers de chirurgie. (05.07)
- Halte au feu !, par Simone Veil et Michel Rocard. (04.07)
- La vie de château. (04.07)
- Affaire Bettencourt : les banques suisses chargent Eric Woerth. (03.07)
- La Cour des comptes préconise une "mutation" de La Poste. (03.07)
- Passage au numérique: UGC supprime 93 postes de projectionnistes. (03.07)
- Crise politique. On y est ! (02.07)
- Teleperformance France réduit de 13% l'effectif, ferme 4 sites. (02.07)
- La cour d'appel de Douai a ordonné mercredi la reprise de la production de la raffinerie Total des Flandres. (01.07)
- Retraites: le gouvernement laisse un peu de marge aux parents fonctionnaires. (01.07)

Retraites: le gouvernement laisse un peu de marge aux parents fonctionnaires. (01.07)

Lepoint.fr et AFP - 01.07

Le gouvernement a lâché du lest mercredi sur les retraites des fonctionnaires en reportant de six mois jusqu'au 31 décembre 2010 la possibilité pour les parents de trois enfants ayant 15 ans de service de déposer un dossier de départ anticipé pour profiter de conditions avantageuses.

Depuis 1924, les fonctionnaires mères de trois enfants et comptabilisant 15 ans de service ont la possibilité de partir en retraite anticipée. Cette spécificité a été étendue aux hommes en 2004 mais elle bénéficie encore à 99% aux femmes.

En 2008, près de 15.000 personnes avaient utilisé ce dispositif, qui leur permettait jusqu'alors de liquider leur pension à l'âge de leur choix, les règles de calcul de leur droits étant figées à la date à laquelle ils avaient à la fois trois enfants et 15 ans de service.

Le projet de loi sur les retraites prévoit à terme une extinction de ce dispositif, critiqué en 2008 par le Conseil d'orientation des retraites (COR), notamment parce qu'il était "utilisé comme préretraite à un âge jeune", selon un communiqué un ministère du Travail.

Selon le projet de loi, seuls les parents ayant eu trois enfants et 15 ans de service avant le 1er janvier 2012 continueront d'en bénéficier, même si leur départ en retraite intervient après cette date.

Mais le projet de loi prévoyait aussi qu'à partir du 13 juillet, date de son passage en Conseil des ministres, les règles de calcul des droits de ces parents de trois enfants et ayant 15 ans de service soient alignées sur le droit commun, c'est-à-dire basées sur l'année de naissance du fonctionnaire, et donc moins favorables à celles en vigueur actuellement.

Des syndicats et des services administratifs chargés des retraites des agents avaient indiqué être submergés d'appels de fonctionnaires inquiets, et le parti socialiste s'était également ému que les parents concernés aient aussi peu de temps pour se décider à liquider leur pension.

"Nous avons entendu l'émotion d'un certain nombre de personnes qui ont considéré que les délais étaient trop courts. Dont acte. Le gouvernement le prend en compte et nous prolongeons ces délais", a expliqué le ministre du Travail Eric Woerth, à l'Assemblée, lors des questions au gouvernement.

"Nous décidons de repousser la date du 13 juillet 2010 au 31 décembre 2010, pour que toutes les personnes qui déposeront une demande de départ à la retraite avant cette date continuent de bénéficier des anciennes règles de calcul pour un départ à la retraite au plus tard au 1er juillet 2011", a-t-il ajouté.

Ce report de date passera par un amendement au projet de loi, présenté au Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale, puis aux Conseils supérieurs de la Fonction publique d'Etat et de la Fonction publique hospitalière, a précisé le ministère du Travail.

Après le 31 décembre 2010, les parents concernés se verront notamment appliquer une décote de 5% par année de cotisation manquante, pouvant aller jusqu'à un plafond de 25%.

Les mères ayant eu trois enfants et 15 ans de service avant la réforme Fillon de 2003 seront le plus pénalisées si elles ne déposent pas leur dossiers avant le 31 décembre, car leur pension était calculée sur la base de 37,5 ans pour une retraite à taux plein, sans décote.

Pour Jean-Marc Canon (CGT Fonctionnaires), "cet oxygène est une chose positive pour les agents concernés", mais sur le fond, "il fallait négocier un dispositif de substitution, puisque 60% des mères de trois enfants concernées font valoir leur droit chaque année", a-t-il dit.

"C'est décevant et insuffisant", a ajouté Brigitte Jumel (CFDT), jugeant que "les parents qui s'étaient ouverts des droits devront quand même prendre une décision très précipitée".

La cour d'appel de Douai a ordonné mercredi la reprise de la production de la raffinerie Total des Flandres. (01.07)

Reuters - 30.06

La cour d'appel de Douai (Nord) a ordonné mercredi la reprise de la production de la raffinerie Total des Flandres à Dunkerque, à l'arrêt depuis la mi-septembre, a annoncé le syndicat CGT du groupe pétrolier

La CGT a ajouté que Total devrait payer une amende de 100.000 euros s'il n'exécutait pas la décision de justice sous 15 jours.

Le syndicat, majoritaire chez Total, a aussi prévenu qu'un appel à la grève serait lancé dans les six raffineries du groupe en France si celui-ci refusait de procéder au redémarrage de Dunkerque.

Une demande en référé pour délit d'entrave aux instances représentatives du personnel et pour arrêt illégal de la production à Dunkerque avait été déposée mi-mars par le comité central d'entreprise (CCE) de Total.

"Total s'attendait à ce que notre requête soit déboutée par la cour", a déclaré à Reuters un représentant de la CGT. "Ils ne s'attendaient pas du tout à ça."

Le groupe pétrolier a dit avoir pris acte de la décision de la cour d'appel de Douai. Selon lui, elle ne remet pas en cause l'arrêt définitif de ses opérations de raffinage à Dunkerque, rendue possible par la procédure de consultation des représentants du personnel qui s'est terminée le 24 juin.

"Cependant, dans la même décision, la cour d'appel enjoint de façon contradictoire à Total de reprendre ses activités de raffinage sur le site de Flandres", note Total dans un communiqué.

"Face à ce paradoxe et à la complexité juridique de la situation ainsi créée, Total va examiner dans les délais les plus brefs les moyens

d'obtenir les clarifications indispensables", poursuit-il.

"HORS LA LOI"

Total avait annoncé le 8 mars aux instances représentatives du personnel la fermeture définitive de l'activité raffinage à Dunkerque en mettant en avant la baisse des marges et un manque de débouchés pour l'essence.

"Le juge a reconnu que Total était hors la loi puisque le comité central d'entreprise a été consulté sur un projet de fermeture alors même que la décision était déjà prise", a déclaré un autre représentant de la CGT.

Teleperformance France réduit de 13% l'effectif, ferme 4 sites. (02.07)

Reuters - 01.07

Teleperformance annonce un plan de restructuration visant à revenir à l'équilibre d'exploitation, qui prévoit une réduction d'un peu plus de 13% des effectifs en France et la fermeture de quatre sites.

Le numéro un mondial des centres d'appel a perdu l'an dernier plusieurs contrats importants et les mesures de contrôle des coûts mises en oeuvre en 2009, qui se traduisaient déjà par un plan de départs volontaires, n'ont pas permis de restaurer suffisamment sa compétitivité.

Teleperformance a accusé une perte d'exploitation de 36 millions dans l'Hexagone l'an dernier, soit plus de 12% de son chiffre d'affaires local.

Le nouveau plan de restructuration, qui entraînerait une réduction de l'effectif salarié de Teleperformance France de 830 personnes, sur un effectif total de 6.291 employés dans l'Hexagone, prévoit de concentrer les activités sur 14 implantations en France au lieu de 22 jusqu'à présent.

Les 14 sites retenus dans le projet sont Belfort, Bordeaux, Guyancourt, Laval, Lyon, Le Mans, Montpellier, Niort, Orléans, Paris, Reims, Toulouse et Villeneuve d'Ascq (deux implantations).

Le groupe prévoit la fermeture pure et simple de quatre centres, à Marseille (25 emplois supprimés), Pantin (149 emplois), Rennes (194 emplois) et Tours (51 emplois). Des regroupements d'activités seront réalisés par ailleurs au Mans (41 emplois supprimés), Lyon (169 emplois), Orléans (71) et Toulouse (61) alors que 69 emplois seront également supprimés à Bordeaux.

Teleperformance a enregistré en 2009 un résultat net part du groupe de 88,2 millions d'euros (-24,2 %), un résultat opérationnel de 130 millions contre 177,9 millions en 2008 et un chiffre d'affaires de 1,847 milliard (+3,5%).

On y est ! (02.07)

Reuters - 01.07

La cote de confiance de Nicolas Sarkozy atteint son score le plus bas depuis trois ans avec 26% et François Fillon chute à 35%, selon un sondage TNS Sofres Logica pour Le Figaro Magazine, à paraître samedi.

Pour Le Figaro Magazine, les Français ne distinguent plus Nicolas Sarkozy de François Fillon comme ils le faisaient auparavant quand ils accordaient une sorte de prime au Premier ministre face au chef de l'Etat.

"Désormais, le couple exécutif subit la même érosion dans toutes les catégories de la population", écrit-il. (Reuters 01.07)

Si l'on ajoute à la crise sans fin dorénavant du capitalisme et à la situation sociale de plus en plus tendue, toutes les affaires qui secouent ou atteignent le sommet de l'Etat et toutes les institutions de la Ve République, le fait que l'ensemble de l'exécutif est rejeté par l'immense majorité de la population dans des proportions inégalées depuis l'arrivée de Sarkozy au pouvoir il y a trois ans, on peut affirmer que l'on est au bord d'une crise politique majeure si elle n'est pas déjà ouverte.

D'autres facteurs confirment cette appréciation, par exemple l'incapacité de Sarkozy de boucler sa contre-réforme territoriale toujours en discussion au Sénat, la contre-réforme de la justice en panne ou reportée après les élections de 2012, les tensions de plus en plus palpables et insoutenables dans son propre camp (de Villepin a créé son propre mouvement politique, le Nouveau Centre veut présenter son propre

candidat en 2012, etc), le refus de certains élus de l'UMP d'appliquer la politique du gouvernement sur le plan local, sans oublier que le PS qui soutient le régime se trouve placé dans une position de plus en plus inconfortable au côté de l'UMP, au point de devoir apparaître de plus en plus souvent au côté des partis ouvriers, il faut bien colmater les brèches comme on peut et préserver le régime pour éviter qu'il ne s'écroule, en attendant de peut-être reprendre le relai en 2012 pour poursuivre la même politique réactionnaire...

Ainsi les conditions d'une crise profonde du régime sont en train de se mettre en place sous les coups de butoir de la lutte des classes et du refus des travailleurs d'accepter de nouveaux sacrifices. Ceci étant, cela ne suffit pas pour en déduire que le prolétariat pourrait sortir vainqueur de ce combat. S'il n'est pas organisé et qu'il ne se dote pas d'une nouvelle direction pour lui montrer la voie qui conduit à la prise du pouvoir, il remportera peut-être des batailles, mais pas la guerre de classe et l'ordre établi affaibli ou fissuré aura encore de beaux jours devant lui, surtout il ne faut pas se leurrer camarades.

Il est urgent que le combat de la classe ouvrière soit orientée dans une perspective politique précise, autrement dit qu'elle se donne pour objectif de renverser le régime et de liquider les institutions de la Ve République, afin d'avancer sur la voie du socialisme. Dans le cas où elle en serait incapable, absolument aucun changement politique radical ne serait à attendre puisque les fondements du capitalisme demeureraient intacts.

Passage au numérique: UGC supprime 93 postes de projectionnistes. (03.07)

Libération.fr et AFP - 02.07

Le passage au numérique entraîne la suppression de 93 postes d'opérateurs projectionnistes sur 215 chez UGC, où une grève a perturbé les diffusions de films mercredi soir.

«Une salle sur trois a été touchée à des degrés divers mercredi par notre action qui correspondait à la sortie du film Millenium 2», indique Damien Mulletier, de la CFDT. La direction avance le chiffre de sept complexes touchés sur une quarantaine.

Ces suppressions de postes font partie d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). La CFDT demande notamment que 20 de ces 93 postes soient maintenus, et dénonce «la nouvelle fonction fourre-tout que veut créer la direction, de "technicien agent de cinéma"» qui rendra les offres de reclassement «impossibles à accepter».

La direction précise que le passage au numérique s'étalera sur 24 mois, délai qui assurera «le maintien dans l'entreprise de la totalité des salariés qui le souhaitent».

«La société va très bien et le PSE justifié par le passage au numérique ne tient pas alors qu'UGC a fait 25 millions d'euros de résultat net en 2009», estime la CFDT.

Le groupe compte 1.550 salariés en France. Né en 1971 de la fusion de plusieurs réseaux régionaux de salles de cinéma, UGC est l'un des tout premiers groupes du secteur en Europe où il compte près de 600 salles et s'est lancé également dans la production et la distribution.

La Cour des comptes préconise une "mutation" de La Poste. (03.07)

AP - 02.07

La Cour des comptes a annoncé vendredi qu'elle rendra public jeudi prochain un rapport sur la "nécessaire" mutation de La Poste. Dans un article publié ce vendredi, "Le Figaro Economie" publie des extraits du rapport intitulé "La Poste: un service public face à un défi sans précédent, une mutation nécessaire", dans lequel les sages de la rue Cambon estiment notamment que la proportion de lettres livrées un jour après avoir été postées reste insuffisante.

"Le respect du délai de J+1 stagne au niveau médiocre de 85%, bien inférieur à celui observé dans la plupart des autres pays européens", selon ce rapport de la Cour des comptes, citée par "Le Figaro". D'après le journal, les magistrats suggèrent d'autoriser "un dépôt plus tardif dans un nombre plus élevé de boîtes aux lettres".

Disant s'appuyer sur le rapport de la Cour des comptes, "Le Figaro" affirme que dans les 7.465 bureaux de poste, 5% des agents ont moins d'une demi-heure d'activité par jour et 15% moins d'une heure.

"Ce rapport, qui arrive juste après la privatisation, est une occasion de plus pour attaquer le service public", a réagi le syndicat Sud-PTT dans

un communiqué. Concernant le taux d'activité des agents, l'organisation syndicale précise que "ce qui n'est pas explicité, c'est qu'une partie de ces salariés ne travaillent pas à La Poste (dans les communes pour les Agences postales communales et épiceries, cafés... pour les Relais poste commerçants), une façon de biaiser les chiffres et de faire passer les postiers pour des fainéants".

Enfin pour Sud, "réclamer à la fois des suppressions d'emplois pour améliorer la compétitivité et une amélioration du service public est (...) contradictoire: supprimer encore plus de personnel ne servira qu'à dégrader le service public rendu aux usagers".

De son côté, le syndicat FO dénonce un "état des lieux (...) sévère mais injuste", motivé par des "préconisations ultra-libérales". Sur le respect du délai de distribution du courrier, FO juge notamment que "la baisse continue des moyens financiers et humains expliquent le plafonnement de 85%, ce qui est remarquable dans un tel contexte".

Et de s'interroger: "A travers ce rapport, la Cour des comptes cherche-t-elle à conforter le processus de privatisation que nous avons maintes fois combattu?".

Affaire Bettencourt : les banques suisses chargent Eric Woerth. (03.07)

Lemond.fr - 02.07

Parties de Paris il y a quinze jours, les vagues causées par l'affaire Bettencourt-Woerth atteignent les rives du lac Léman. Les financiers suisses ricanent doucement et s'emportent contre Eric Woerth. Les langues se délient, tel ce financier spécialiste des "family offices" qui s'emporte dans la Tribune de Genève, contre l'ancien ministre du budget qui menaçait, à l'automne, quelques milliers de citoyens français dont les noms figuraient sur un listing volé par Hervé Falciani chez HSBC Private Bank à Genève. "Eric Woerth, qui avait fait de l'évasion fiscale sa priorité, nous a longtemps fustigés comme les ennemis numéro un. C'est lui aussi qui (...) nous a conduits sur la liste grise de l'OCDE, celle des paradis fiscaux non coopératifs. Mais savez-vous qu'au même moment, sa femme Florence, l'une des gérantes de fortune de Liliane Bettencourt, était vue très souvent dans le "family office" de la milliardaire française, qui se situe à deux pas de l'Hôtel d'Angleterre ?" "Eric Woerth, durant ces deux dernières années, ne pouvait pas ignorer que sa femme se trouvait très régulièrement à Genève. Et que ce n'était certainement pas pour voir son Jet d'eau !" Le locataire de la rue de Grenelle appréciera.

Les enregistrements rendus publics par Mediapart ont mis au jour deux comptes bancaires, l'un à Vevey, de 65 millions d'euros, l'autre à Genève, de 16 millions d'euros. "Ces comptes auraient été déplacés au mois d'avril dernier, dans une assurance-vie en France au profit du petit-fils de Liliane et fils de Françoise, aujourd'hui en procès avec sa mère". Le quotidien suisse poursuit en évoquant le transfert "de 280 millions d'euros des comptes français de Liliane Bettencourt chez UBS Genève".

7 MILLIONS D'EUROS POUR LA CAMPAGNE DE 2007

La Tribune de Genève renvoie vers Matin Dimanche, qui affirmait le 19 septembre 2009, qu'en tant que trésorier de l'UMP, Eric Woerth s'est rendu au printemps 2007 en Suisse chez "Pierre Condamin Gerbier, délégué de l'UMP pour la Suisse et gérant de fortune ardent défenseur des "family offices"" qui a été "chargé, notamment, d'organiser le dîner de gala au Crowne Plaza, puis au Caviar House, avec les plus grandes fortunes françaises exilées en Suisse romande, en mars 2007, lorsque Woerth était venu collecter des fonds pour la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy". Le quotidien reprenait alors les propos d'un autre banquier genevois, lui aussi extrêmement courroucé : "Eric Woerth ne cherchait pas alors à savoir si les chèques qu'on lui remettait étaient prélevés sur des comptes suisses non déclarés au fisc français." La collecte finale avait rapporté, en tout, plus de 7 millions d'euros.

Le Matin Dimanche rappelait que Nicolas Sarkozy, avocat d'affaires avant de devenir président de la République, accompagnait des clients à Genève et les introduisait auprès de financiers, reprenant une information du site Rue89 le 2 avril 2009, titrant "Quand Sarkozy l'avocat ne méprisait pas les paradis fiscaux". "Voir (...) Nicolas Sarkozy en procureur Fouquier-Tinville des fraudeurs du fisc, cela ne manque pas d'étonner dans la cité de Calvin", s'étonnait alors Le Matin.

La vie de château. (04.07)

Lepost.fr - 03.07

Extrait d'un article du journal allemand Bild Zeitung intitulé Sarkozy lebt wie Gott in Frankreich ("Sarkozy comme Dieu en France") dans lequel il dresse pour ses lecteurs une listes non exhaustive des turpitudes du psychopathe qui loge au Palais :

- Dans les 300 m2 de l'appart privé du président, des fleurs fraîches toute l'année. Coût annuel : 280 000 euros.

- Pour ses déplacements privés, Sarkozy est accompagné par un avion vide. En cas d'urgence, il peut ainsi retourner immédiatement à Paris.

- Le couple dispose de 61 véhicules officiels, deux Airbus et 6 Falcons (le dernier est affectueusement surnommé Carla, du nom, précise le Bild, de la 3ème épouse - "le Maître de l'Etat français a forcément plusieurs épouses - successives, naturellement", rigole le tabloïd allemand).

- 1 millions d'euros par an pour les boissons.

- Il a près de 1.000 employés (deux fois plus que la Reine d'Angleterre).

- 87 cuisiniers, parmi les 1000 employés. Et en plus, M. et Mme Sarkozy peuvent commander à toute heure du jour et de la nuit. Le Chef de cuisine a le libre accès à la cave de l'Elysée, et le déjeuner leur est servi.

- "Indignation? Protestation?" s'interroge facétieusement le Bild. "Point du tout. En France, c'est un point d'honneur: le chef d'Etat incarne la gloire de la Nation. Il est le successeur des rois". (Lepost.fr 03.07)

Ni monarque ni Bonaparte ni banquier ni patron, ni Dieu ni maître : tout le pouvoir au peuple travailleur qui produit les richesses !

Travailleurs, serrez-vous la ceinture, les caisses sont "vides", "tout le monde doit faire des efforts", la crise n'est pas terminée, il va falloir faire des économies et tout le monde est concerné, on ne peut pas vivre indéfiniment au-dessus de ses moyens, il faut que les efforts soient répartis équitablement entre tous, etc. que n'avez-vous pas entendus pour justifier la survie de ce régime synonyme d'inégalités, d'injustices, de pauvreté, de précarité, de chômage, de violences et de multiples souffrances et problèmes au quotidien.

C'est l'Etat et le capitalisme qui sont responsables, un changement de président ou de gouvernement ne changera rien, car ils n'ont jamais rien changé nulle part dans le monde, c'est à nous de prendre le pouvoir politique et économique, de planifier et contrôler la production en fonction de nos besoins afin de pouvoir les satisfaire. Nous aspirons à une vie meilleure pas au chaos.

Refusons la régression sociale et les nouveaux sacrifices que veut nous imposer le gouvernement, nos droits et nos aspirations sont parfaitement légitimes, nous refusons à quiconque d'en décider à notre place, organisons-nous afin de prendre notre destin en mains.

Le capitalisme appartient au passé avec son cortège de malheurs, son histoire est synonyme de guerres incessantes depuis plus de deux siècles, passons au socialisme qui n'a jamais été réellement construit dans aucun pays au XXe siècle et dont presque personne ne connaît la réelle signification. Nous aspirons au bonheur et à la liberté, à vivre en paix et en harmonie avec les autres, il dépend uniquement de nous qu'ils se réalisent, c'est cela le socialisme.

Il n'y a pas de fatalité, ceux qui nous gouvernent nous promettent des jours encore plus sombres que ce que l'on peut imaginer, chassons-les du pouvoir, jugeons-les pour tous leurs crimes, c'est à notre tour de faire l'histoire. Ainsi nous donnerons un véritable sens à notre vie dont nous pourrions être fier.

Halte au feu !, par Simone Veil et Michel Rocard. (04.07)

Le Monde - 03.07

L'état du débat public - si tant est qu'il s'agisse vraiment d'un débat - autour d'une "affaire" qui fait les titres de la presse ces derniers jours nous inquiète profondément.

Le Club Vauban a été fondé il y a près de trente ans autour d'une idée simple : rien n'est plus essentiel que de favoriser le dialogue entre tous ceux qui, de droite, de gauche ou du centre, ont en charge l'intérêt public. Et rien n'est pire que l'anathème lorsqu'il prétend en tenir lieu. Sans dialogue, il n'existe pas de débat, pas d'échange d'idées, donc pas de démocratie.

Les membres de cette coopérative de réflexion viennent d'horizons différents. Ils n'ont pas les mêmes opinions politiques ou sociales. Ils n'ont pas les mêmes références, ni les mêmes convictions, même s'ils sont tous favorables à l'économie sociale de marché et à la construction européenne.

Des divergences, ils en ont, et de fortes. Mais ils professent que, si fortes soient-elles, elles ne doivent pas conduire à l'aveuglement, à l'insulte, à la déconsidération de l'autre.

Chacun d'entre nous a des convictions, et les défend avec force. Mais en vrai démocrate, c'est-à-dire avec l'ardente obligation de se montrer

aussi honnête vis-à-vis de ses adversaires qu'on peut être loyal avec ceux de son camp.

Etre démocrate, c'est refuser de céder à la tentation partisane, c'est rejeter l'intolérance, repousser la facilité de l'amalgame. Cela même s'il faut avoir l'indépendance d'esprit et le courage de s'opposer à ceux qui vous sont proches, et s'il faut à un moment prendre le parti de qui vous est plus éloigné mais n'a pas forcément tort pour autant.

Cette attitude d'indépendance d'esprit et cette exigence de respect du débat démocratique, nous avons l'un et l'autre essayé, au-delà de nos différences, de les démontrer tout au long de nos parcours respectifs. C'est d'une certaine manière notre règle de vie, notre exigence, notre éthique politique.

C'est pourquoi nous prenons aujourd'hui la parole, ensemble, pour affirmer haut et fort qu'il est temps, grand temps, de dire "Halte au feu !".

Nous souhaitons dire cela avec d'autant plus de force et de gravité que le monde dans lequel nous vivons donne ces temps-ci, de la scène sportive à la scène médiatique, suffisamment d'exemples d'intolérance et d'intempérance pour que les responsables politiques s'abstiennent d'apporter du grain à moudre à la broyeuse populiste.

Mesure-t-on bien les effets dévastateurs du spectacle affligeant qui se donne jour après jour devant l'opinion autour de "l'affaire Bettencourt" ? Veut-on définitivement démonétiser une parole politique déjà suffisamment dévalorisée, décriée, diminuée ?

Les sondages nous disent ces jours-ci que nos compatriotes trouvent cette "affaire" grave. Grave, elle l'est d'autant plus en effet que les représentants des institutions les plus éminentes de notre pays - présidence, gouvernement, Parlement, justice - se trouvent interpellés, parfois en des termes plus qu'inappropriés, par des responsables politiques plus soucieux de leur carrière que de l'intérêt public. Qu'ils soient de droite ou de gauche, aux affaires ou dans l'opposition.

Comprenons-nous bien : chacun a parfaitement le droit, et même le devoir démocratique, de dénoncer, ou de défendre, telle ou telle situation de cumul de responsabilités, tel ou tel risque de conflit d'intérêts, tel ou tel motif de confusion des genres. Rien de plus normal, ni de plus sain, que cela : c'est l'essence même du débat politique en démocratie.

Mais débattre est une chose, vouloir à tout prix abattre l'adversaire en est une autre. Attaquer ad hominem, harasser sans relâche, dénoncer sans preuves, d'un côté comme de l'autre, ce n'est pas servir le débat, c'est desservir la démocratie, l'affaiblir et finalement l'asservir au nom même des principes que l'on croit si bien défendre. C'est porter atteinte à la dignité de la personne, c'est porter un coup à la politique, à la République.

N'oublions pas que le mot "république" vient de la res publica latine, la "chose publique", qui désigne l'intérêt général et le fonde en principe supérieur à tous les autres.

Aussi, reprenons quelque hauteur, ne cédon pas aux facilités rhétoriques et aux emportements à visée scénique, cessons les excès de tous ordres et débattons. Dignement.

Commentaire.

Il y a le feu en la demeure, ils commencent à craquer...

J'avais estimé avant les élections présidentielles de 2007 que cela arriverait plus tôt ayant jugé l'hystérique du Palais à sa juste valeur, mais bon, on y est et c'est très bien. Soufflons très fort sur les braises pour qu'on en finisse une fois pour toute. Par millions et millions dans la rue le 7 septembre et grève générale illimitée...

Camarades, donnons l'exemple au mouvement ouvrier international, rassemblons-nous pour lancer un appel pour qu'on en finisse avec la Ve République.

Menace de fermeture sur les petits services hospitaliers de chirurgie. (05.07)

Lepoint.fr - 04.07

Les services de chirurgie et de maternité dont l'activité est jugée trop faible pour garantir la sécurité des patients - essentiellement basés dans des villes moyennes - sont menacés de fermeture à terme par des décrets gouvernementaux en préparation.

Ces décrets, qui seront publiés fin juillet début août, doivent fixer à 1.500 personnes opérées par an le seuil d'activité en dessous duquel les

services hospitaliers de chirurgie seront menacés de fermeture, a expliqué le ministère de la Santé.

Ce seuil ne deviendra effectif qu'à partir de 2012 et s'appuiera sur une moyenne établie sur les trois années précédentes (2009-2010-2011), a précisé le ministère, qui s'est donc déclaré dans l'impossibilité de déterminer à l'heure actuelle le nombre d'établissements qui seront concernés.

De même il a expliqué qu'il ne pouvait pas confirmer la liste des 54 services hospitaliers menacés, publiée dimanche par le Journal du dimanche (JDD), qui s'appuie sur les années 2007-2008-2009.

Le journal cite par exemple les services de chirurgie de Paimpol (Côtes-d'Armor), Douarnenez (Finistère), Clermont (Oise), Péronne (Somme), Hazebrouck (Nord), Issoire, Ambert, Thiers, Riom (Puy-de-Dôme), Cavaillon (Vaucluse) ou encore Lannemezan (Haute-Pyrénées).

Le gouvernement laisse un sursis pour les services de chirurgie ayant opéré entre 1.050 et 1.500 personnes par an, qui disposeront de trois ans pour améliorer leur activité ou s'associer avec un autre établissement, public ou privé, pour se maintenir.

Les Agences régionales de Santé (ARS) sont chargées d'identifier les situations qui seront problématiques et voir comment aider les établissements à se réorganiser, par exemple.

A terme, certains services de chirurgie pourraient être reconvertis dans d'autres activités, obligeant les patients des petites villes ou des zones montagneuses à aller encore plus loin pour se faire opérer.

Mais pour le ministère, "les gens ne veulent plus se faire soigner dans les petits hôpitaux", et "les médecins ne veulent pas non plus y rester", obligeant les directeurs d'établissement à recruter des médecins "mercenaires", qui exigent d'être payés à des tarifs très élevés pour assurer la continuité des soins.

Les décrets en préparation prévoient des dérogations: les centres de lutte contre le cancer ne sont pas concernés, ainsi que les services de gynécologie qui font plus de 100 opérations de gynécologie par an.

Ces décrets visent à garantir la sécurité des gestes pratiqués, plusieurs études ayant montré notamment qu'en dessous de 1.500 personnes opérées par an "la sécurité des soins n'est pas assurée", a expliqué le ministère.

"Lorsque les médecins opèrent peu, le geste est moins sûr", a expliqué dimanche au JDD Jean Leonetti, président de la fédération hospitalière de France (FHF) et vice président du groupe UMP à l'Assemblée nationale.

Mais pour Martin Malvy, président de l'Association des petites villes de France (APVF), cette annonce est "une menace sur l'offre de soins pour 2 millions de nos concitoyens".

"Affirmer que nos concitoyens peuvent se déplacer pour une appendicite ou une cataracte, peut à la limite s'entendre. Pour un infarctus, une hémorragie cérébrale ou un accident, cela est aberrant", a-t-il déclaré dans un communiqué.

Bernard Sagez (CFDT santé sociaux) a estimé aussi que "ce n'est pas seulement la quantité d'actes qui fait la qualité d'un service", craignant que cette mesure "offre une ouverture au niveau des établissements du privé lucratif, qui eux ne font que de la comptabilisation d'actes".

Jean Leonetti a affirmé au contraire que "les partenariats entre établissements publics" seraient privilégiés, plutôt que l'association établissements publics-cliniques privées.

A qui le tour ? (05.07)

Reuters, 20minutes.fr - 04.07

1- Nicolas Sarkozy a sacrifié dimanche Alain Joyandet et Christian Blanc pour leur utilisation des deniers publics dans l'espoir d'alléger la pression sur le responsable de la réforme des retraites, Eric Woerth.

A l'Elysée, on souligne que la décision a été prise dimanche par Nicolas Sarkozy et son Premier ministre François Fillon afin de "sanctionner des comportements jugés inadmissibles".

Plusieurs ministres sont actuellement au centre d'une tourmente politico-médiatique due à une cascade d'affaires, par exemple sur l'utilisation des logements de fonction, mais c'est le cas d'Eric Woerth qui préoccupe le plus le gouvernement. (Reuters 04.07)

Il faut tous les virer, à commencer par Sarkozy : DEHORS ! A bas la Ve République !

Il n'aura échappé à aucun militant qu'autrefois on n'hésitait pas à scander DÉMISSION, alors qu'aujourd'hui la soi-disant avant-garde du prolétariat est obstinément muette, elle démontre ainsi qu'est incapable de définir une orientation conforme à une perspective politique aboutissant au renversement du régime, elle a abandonné cet objectif ou elle le situe dans un avenir tellement lointain et indéterminé qu'il est devenu inutile d'y faire référence ou de faire quoi que ce soit qui pourrait précipiter les événements, ainsi elle laisse le soin de le faire à ceux qui se présentent comme des représentants de la classe ouvrière alors qu'ils soutiennent le régime, et quand ils ne vont pas jusque là, c'est directement Sarkozy qui prend la décision de renvoyer un ministre, tout l'avantage politique est pour lui.

Les jeunes militants ne le savent peut-être pas, mais dans les années 70 dès qu'un projet de loi était annoncé, par exemple sur les universités, immédiatement on exigeait son retrait et la tête du ministre de l'Education nationale et la mobilisation allait crescendo...

Des vieux militants au cerveau ramoli, vous expliqueront le plus sérieusement du monde, qu'à cette époque ce qu'on appelait l'opposition PS-PCF n'avait pas encore gouverné depuis 1958, donc ces mots d'ordre étaient justifiés dans la perspective de chasser l'UDR (ancêtre de l'UMP) au pouvoir pour le remplacer par une majorité PS-PCF, afin que les travailleurs fassent l'expérience de ces partis à la direction de l'Etat, pour qu'ils prennent ensuite conscience de leur nature contre-révolutionnaire, etc. Ils oublient simplement de tenir compte du fait que ces partis avaient détenu le pouvoir avant l'avènement de la Ve République en 58 sous la IVe République, et concernant les générations précédentes, avant la seconde guerre mondiale sous le Front populaire, donc en réalité cette expérience les travailleurs l'avaient déjà faite.

Cet argument est donc bidon ou fabriqué de toutes pièces, rien ne nous empêche d'exiger la tête de Sarkozy ou d'un ministre, leur argument ne sert qu'à justifier leur capitulation devant les appareils du PS et du PCF auxquels il laisse le champ libre sur cette question ou leur incurie politique qui se traduit aujourd'hui par des appels au front unique avec un parti dont les dirigeants siègent au gouvernement, à la direction d'institutions internationales du capital comme l'OMC ou le FMI, leur incapacité à proposer aux travailleurs une issue politique qui passe par chasser Sarkozy et son gouvernement et la liquidation des institutions de la Ve République.

2- «Je demande que le président de la République procède à la dissolution de l'Assemblée nationale», a réclamé Eddie Ait dans un communiqué. Le secrétaire national du Parti radical de gauche (PRG) estime en effet que «les Français doivent retourner aux urnes pour sanctionner ce gouvernement moribond. Un gouvernement qui est déjà condamné moralement par tous».

Dans son communiqué, le PRG demande donc la tenue d'élections législatives anticipées, jugeant qu'«il est temps pour les Français de reprendre la main». (20minutes.fr 04.07)

Ce n'est pas la dissolution de l'Assemblée nationale qui est à l'ordre du jour, mais la liquidation de l'ensemble des institutions de la Ve République, donc y compris la fonction de Président de la République. Là encore, on laisse un parti, qui plus est un parti bourgeois, occuper le terrain qui devrait être le nôtre.

3- Plus de six Français sur dix jugent leur classe politique corrompue et 75% d'entre eux estiment que les mesures de réduction du train de vie de l'Etat sont insuffisantes, selon un sondage Viavoice pour Libération.

Viavoice estime qu'il s'agit d'un score très élevé et souligne que l'institut de sondages Sofres, qui pose une question proche depuis 30 ans, donnait un chiffre de 38% en 1977, 46% en 1990 et 58% en 2002.

Ce désaveu majeur est particulièrement prononcé chez les Français les plus modestes : 74 % des ouvriers et 73 % des employés souscrivent à l'idée de "corruption" des dirigeants politiques, contre 54 % des cadres. (Reuters 04.07)

Comme dans le cas des mots d'ordre qui ne seraient pas d'actualité ou qui seraient soi-disant décalés par rapport au développement possible de la situation politique et qu'il faudrait donc s'interdire de mettre en avant, il ne faudrait pas dire Tous pourris à propos des élus, alors que l'immense majorité des travailleurs le pensent et ils ont évidemment parfaitement raison de le penser, et encore ils ne s'imaginent pas un seul instant jusqu'à quel point cette corruption est devenue chez eux un art de vivre et de penser, ce qui explique qu'ils se complaisent tous dans ce régime capitaliste et bonapartiste.

Après, lorsque l'on dit que les travailleurs rejettent tous les partis politiques traditionnels et les institutions de la Ve République, qu'ils n'ont aucune confiance en eux, on passe pour des gauchistes, pour un peu c'est nous qui déformerions la réalité, alors que nos contradicteurs s'appuient sur une falsification du niveau de conscience politique des travailleurs pour justifier leur stratégie de front unique en direction du PS et du PCF notamment. Ils ne peuvent pas faire autrement, car il est leur est impossible à la fois de proposer aux travailleurs le front unique et de reconnaître qu'ils rejettent ces partis, ces opportunistes forcenés sont obligés de ne pas tenir compte de ce que pensent les travailleurs de ces partis, ils ne partent pas de la réalité ou des rapports entre les travailleurs et les appareils, mais d'une théorie élevée au rang de dogme qui fait office de réalité. Pourquoi ? Parce qu'ils ne comprennent pas grand chose à la situation et à son développement ou qu'ils ne tiennent pas vraiment à ce qu'elle change radicalement. Il est vrai qu'avec le PS et le PCF au pouvoir cela ne risque pas d'arriver comme l'expérience nous l'enseigne.

S'agissant des cadres, il faut d'abord partir du fait qu'il existe deux sortes de cadres, il y a ceux qui n'ont pas la responsabilité de personnels comme par exemple un ingénieur, n'ayant que sa propre situation à gérer il n'aura aucune raison de renier ses convictions, alors que ce ne sera pas le cas des cadres qui dirigent un service et qui exercent une autorité sur des salariés, ils seront amenés un jour ou l'autre à choisir entre leurs convictions ou leurs principes et appliquer des décisions arbitraires prises par leur direction à l'encontre des salariés sous leurs ordres, lorsqu'ils ne prendront pas ces mesures eux-mêmes, il est entendu qu'entre conserver leurs convictions intactes et le risque de perdre leur emploi ou la peau d'un employé de leur service, c'est l'employé qui sera sacrifié au profit de la bonne conscience de ces cadres qui n'auront fait qu'exécuter des ordres ou fait leur travail, la corruption de leurs convictions est pour ainsi dire inscrite en filigrane dans la définition de fonction qu'on leur a soumise lors de leur entretien d'embauche, on comprend dès lors qu'ils ne seront pas les premiers à dénoncer la corruption qui règne dans les partis politiques et les institutions.

L'ouvrier ou l'employé est pragmatique par nature et il n'a rien à perdre, il s'en tiendra plus volontiers aux faits, alors qu'un cadre conceptualisera tous les faits au point d'en oublier leur véritable nature.

4- Au premier tour de l'élection législative partielle dans la 10e circonscription des Yvelines la participation a été de 26,75%. (Reuters 04.07)

A part cela les institutions ne sont pas complètement discréditées parmi la population, mais non, mais non, auquel cas il faudrait dire : A bas les institutions, vous n'y pensez pas camarades, seul le peuple a le droit de le penser, tout bas ou tout haut, peu importe puisqu'aucun parti ne veut reprendre ce mot d'ordre ! Que craignent-ils vraiment ? Que protègent-ils donc ? Pardi, l'ordre établi !

Les ouvrières de Lejaby en justice contre 197 licenciements. (06.07)

Reuters - 05.07

Les ouvrières du fabricant de lingerie Lejaby ont demandé lundi à la justice la suspension d'un plan social de 197 licenciements, sur fond de conflit entre l'ancien et le nouveau propriétaire.

Le tribunal de grande instance de Lyon, qui a examiné l'affaire en référé, a mis son jugement en délibéré au 12 juillet.

La direction du fabricant français de lingerie a lancé une deuxième vague de délocalisation de sa production, ne conservant en France que le site d'Yssingeaux (Haute-Loire, 96 salariées) et le siège social de Rillieux (Rhône, 336 salariés).

Une décision que les syndicats ont décidé d'attaquer lorsqu'ils ont découvert que l'actuel propriétaire, le groupe autrichien Palmers, considérant avoir été trompé sur l'état de santé de Lejaby, contestait la vente effectuée en 2008 pour 45 millions d'euros par le groupe américain Warnaco.

Le CCE demande la suspension du plan de licenciement de Lejaby en attendant la décision du tribunal de commerce de Paris sur la vente de l'entreprise entre Warnaco et Palmers.

"Le projet de réorganisation de l'entreprise n'est pas très urgent, les comptes de Palmers sont consolidés et Lejaby n'est pas au bord du dépôt de bilan" a plaidé lundi Me Pierre Masanovic pour les ouvrières de Lejaby.

"Lejaby est aujourd'hui la seule entreprise du secteur à produire encore 30% en France, les autres ont toutes délocalisé et ne produisent ici qu'entre 0% et 3%" a rétorqué Me Joseph Aguera pour la direction de Lejaby.

Pour l'avocat de Lejaby, "l'entreprise ne peut plus lutter face à ses concurrents qui délocalisent dans les pays asiatiques et court au dépôt de bilan".

Lejaby produit plusieurs grandes marques de lingerie féminine en dehors de sa propre marque comme Rasarel, Nina Ricci, et Elixir.

Elle a déjà fermé trois usines en Rhône-Alpes en 2003 et licencié 225 salariés pour délocaliser notamment en Tunisie.

Le marché de la lingerie féminine est estimé à 14,3 milliards d'euros en Europe et 2,6 milliards en France. Les françaises dépensent en moyenne 98 euros par an pour leurs dessous. Pour un soutien-gorge produit en France, six sont importés.

Les huissiers vont pouvoir user de nouveaux moyens. (06.07)

Lefigaro.fr - 05.07

Les députés ont voté des dispositions donnant à ces officiers ministériels des pouvoirs qui leur permettront de mettre la main sur les débiteurs.

Les huissiers en avaient assez d'être les derniers informés. Et leur dépit a rencontré un souci des parlementaires : rendre les décisions de justices «exécutoires», c'est-à-dire applicables. Or, tant que les significations d'huissier n'atteignent pas leurs destinataires, les procédures s'enlisent, les délais courent et, au bout du compte, le jugement rendu n'a aucune traduction dans les faits. La semaine dernière, les députés ont voté toute une batterie de mesures destinées à faciliter le travail de ces officiers ministériels. Jusqu'à présent, pour toute demande de renseignement, il leur fallait passer par le procureur de la République, chargé de vérifier le bien-fondé de la démarche. Mais les procureurs n'ont pas toujours le temps de répondre dans des délais courts. «Or, en matière de recouvrement, par exemple, il faut aller vite, si l'on veut être efficace», explique Guy Duvelleroy, huissier.

À l'avenir ces officiers ministériels pourront interroger directement tous les organismes publics - une mairie, le service des impôts, une caisse primaire d'assurance-maladie, etc. - pour obtenir l'adresse d'un débiteur, le nom de son employeur, et même l'existence et la localisation de ses comptes bancaires. «La banque ne pourra opposer aucun secret, elle devra également livrer les coordonnées des éventuels comptes joints», précise Me Jean-Daniel Lachkar, président de la Chambre nationale des huissiers de justice. Auparavant, les huissiers ne pouvaient mettre en œuvre cette artillerie lourde que dans les dossiers de pension alimentaire.

Ils vont désormais également disposer d'une nouvelle arme : la loi qui doit repasser devant les sénateurs à l'automne leur permettra de connaître l'ensemble du patrimoine immobilier de la personne visée...

Accès aux parties communes

Mais ce n'est pas tout. Fini le système D et les heures d'attente devant les entrées d'immeubles. «Pendant longtemps, on avait des passes, ou bien on se débrouillait... Mais maintenant, avec le développement du système Vigik, ces serrures électromagnétiques, on n'arrive même plus à rentrer», confie un huissier.

De plus en plus fréquemment, les officiers publics restent coincés devant la porte d'entrée d'un immeuble ou d'une résidence, dans l'impossibilité d'atteindre la boîte aux lettres où ils voudraient déposer un courrier du tribunal, ou une signification en bonne et due forme. Idem en cas de changement d'adresse d'un débiteur : ce sera chou blanc.

L'huissier a beau être assermenté, il n'a pas accès aux fichiers postaux. «Beaucoup de gens font suivre leur courrier pendant plusieurs mois après un déménagement, raconte le même huissier. Si, après avoir vu plusieurs lettres revenir avec la mention "N'habite plus à l'adresse indiquée", on croise le facteur dans la rue, on peut toujours lui demander l'adresse mentionnée sur l'étiquette de suivi... S'il est bien disposé, il va la donner. Mais, dans un cadre plus formel, La Poste nous oppose le secret professionnel .»

La nouvelle loi prévoit que les huissiers pourront avoir accès aux parties communes des immeubles, mais reste encore à définir par quels moyens.

Enfin, les parlementaires ont décidé de renforcer la force probante des constats réalisés par les huissiers, que les magistrats prenaient déjà aux sérieux.

Draguignan: les directeurs de la prison relâchés. (06.07)

20minutes.fr - 05.07

Les personnels de la prison de Draguignan, dans le Var, inondée par les intempéries du 15 juin et évacuée le lendemain, ont cadenassé lundi matin les grilles de l'établissement et retenaient les deux directeurs à l'intérieur des locaux, selon une source syndicale. En début d'après-midi, les deux directeurs retenus ont retrouvé leur liberté de mouvements.

Le mouvement, décidé lors d'une assemblée générale à l'appel de l'intersyndicale (FO, Ufap, CFDT, CGT), vise à obtenir des autorités une réponse sur le devenir de la prison.

Le directeur et son adjoint sont libres de leur mouvement et n'ont pas manifesté le souhait de sortir de l'établissement, a précisé Laurent Paquet, délégué régional FO. Les syndicats avaient décidé un peu plus tôt de les maintenir sur place «avec interdiction de sortir», dans l'attente d'une rencontre avec le préfet.

Venue du directeur de l'administration pénitentiaire

Le directeur de cabinet Simon Babre, qui les a reçus, a annoncé la venue du directeur de l'administration pénitentiaire Jean-Amédée Lathoud «avant le 14 juillet».

«Aucune décision ne sera prise sans concertation avec le personnel», a-t-il déclaré, assurant qu'«il y aura toujours une prison à Draguignan, soit sur le site actuel, soit sur un autre site».

Paul Adjedj, délégué CGT de la prison, s'est montré rassuré à l'issue de cet entretien. «Le directeur de cabinet a pris l'engagement de relayer toutes nos préoccupations. L'aspect positif, c'est qu'il y a une volonté de maintenir un établissement pénitentiaire sur Draguignan», a-t-il dit.

Crainte d'une mutation

Le directeur interrégional de l'administration pénitentiaire Patrick Mounaud est arrivé sur place en début d'après-midi.

Le personnel, qui craignait une mutation pour mi-juillet, avait indiqué le 22 juin avoir obtenu de la direction de l'administration pénitentiaire une promesse d'un maintien de l'activité de la prison, mais rien n'avait été confirmé officiellement.

Les agents ont également suspendu leur activité de nettoyage du centre depuis vendredi pour faire part de leur inquiétude.

Expertises pour évaluer les dégâts

Le 16 juin, au lendemain des intempéries, l'ensemble des détenus (environ 450) de la prison de Draguignan avaient été évacués vers d'autres établissements de la région. Des expertises sont en cours pour évaluer les dégâts occasionnés, a indiqué Simon Babre.

La prison compte près de 230 employés auxquels s'ajoutent les vacataires (éducation nationale, médecins, infirmiers). Mise en service en 1984, elle dispose de quatre quartiers: la maison d'arrêt des hommes, des femmes, le centre de détention et le quartier de fins de peine.

Grève des dockers et des agents très suivie dans le port de Marseille. (06.07)

AP - 05.07

Le trafic de marchandises était totalement bloqué lundi dans le Grand Port Maritime de Marseille, en raison d'une grève des dockers et des agents du port, qui se plaignent de la "pénibilité" du travail, a-t-on appris auprès de la CGT.

Une dizaine de bateaux étaient bloqués à quai ou dans la rade. Le trafic passagers n'est en revanche pas touché par ce mouvement social.

Les agents grévistes réclament la prise en charge du critère de "pénibilité" comme préalable à leur départ à la retraite anticipé.

Au terme d'une grève de vingt-quatre heures, ils ont fait savoir lundi qu'ils pourraient débrayer ensuite pendant une heure chaque jour, si leur revendication n'est pas prise en compte.

Une grève des dockers paralyse les grands ports de l'Ouest. (06.07)

Libération.fr et AFP - 05.07

Les agents et dockers de Nantes/Saint-Nazaire ont fortement perturbé l'activité du port lundi avec une grève de vingt-quatre heures à l'appel de la fédération nationale CGT des Ports et Docks pour exiger la reconnaissance de la pénibilité pour leur retraite, a indiqué la CGT.

«A l'appel de la fédération nationale CGT des Ports et Docks, comme dans tous les autres ports français, les personnels portuaires de Nantes Saint-Nazaire observent aujourd'hui un arrêt de travail de vingt-quatre heures», selon Yves Tual, délégué CGT.

Selon le syndicaliste, «l'activité est nulle sur tous les quais» et «plusieurs navires sont bloqués à quai» dans ce port. La direction du port a précisé que «c'est un mouvement bien suivi mais l'activité n'est pas bloqué complètement».

Cette grève de vingt-quatre heures va se poursuivre à partir de mardi avec une grève d'une heure chaque jour en début de chaque vacation,

selon la CGT. Au Havre, qui compte 2.000 dockers, l'activité fret était nulle, selon la CGT. Le transmanche et le pétrolier n'étaient toutefois pas affectés, selon la même source.

Selon la direction du Port autonome, l'activité déchargement de conteneurs était nulle sur le port. Le Havre était aussi touché par une grève à l'appel de la Fédération nationale des ports et docks contre un projet national de détachement des agents du port auprès des entreprises de manutention.

Le port de Rouen était, lui, «relativement peu impacté car l'essentiel de notre trafic vrac prévu aujourd'hui est assuré par des sociétés privées», selon un porte-parole de la direction. Quatre bateaux avaient toutefois été touchés en milieu d'après-midi, selon la même source.

«Les personnels portuaires exigent le maintien des engagements gouvernementaux concernant la pénibilité des métiers portuaires», a souligné M. Tual, rappelant que la reconnaissance de la pénibilité était prévue dans le cadre de la réforme portuaire.

Est-ce vraiment Sarkozy qui a viré Joyandet et Blanc? (06.07)

Lepost.fr - 05.07

D'après la version officielle de l'Elysée et de Matignon, c'est Sarkozy et Fillon qui ont décidé de les évincer du gouvernement. Mais une autre version circule...

Dimanche, en fin d'après-midi, le secrétaire d'Etat au Développement de la région-capitale, Christian Blanc, a annoncé sa démission du gouvernement, après son affaire de cigares à 12 000 euros payés par l'Etat. Quelques minutes plus tôt, c'est Alain Joyandet, secrétaire d'Etat à la Coopération et à la Francophonie, qui annonçait sa démission sur son blog. Ce dernier était affaibli par deux révélations de Mediapart et du Canard Enchaîné: celle autour de son coûteux voyage en jet privé et celle de son permis de construire illégal.

Des démissions suspectées d'avoir un seul objectif: celui de faire retomber la pression qui pèse sur Eric Woerth, éclaboussé par l'Affaire Bettencourt.

Mais une question subsiste: Nicolas Sarkozy est-il vraiment à l'origine de ces départs?

1. D'après l'Elysée et Matignon, c'est Sarkozy et Fillon qui l'ont décidé

Dimanche dans la soirée, après ces deux démissions, Luc Chatel a annoncé que c'étaient Nicolas Sarkozy et François Fillon qui avaient exigé les démissions de Christian Blanc et d'Alain Joyandet. "Le président de la République et le Premier ministre ont décidé de tirer les conséquences d'événements survenus ces derniers jours, que les Français n'ont ni compris ni acceptés", a déclaré le porte-parole du gouvernement.

La nouvelle n'aurait pas été annoncée aux secrétaires d'Etat en personne. Ils auraient appris leur départ du gouvernement par le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, qui "leur aurait fait passer des messages ce week-end", indique Le Parisien.

Une certitude: depuis plusieurs jours, François Fillon souhaitait donc la démission des deux secrétaires d'Etat et l'avait réclamée à l'Élysée, qui s'y était opposé, rappelle Le Figaro. Pour le Premier ministre, les affaires de Joyandet et Blanc plombaient l'image du gouvernement dans son ensemble.

2. Joyandet a pris l'Elysée et Matignon de court...

Mais face à cette version de l'Elysée, une autre circule... Alain Joyandet aurait pris sa décision tout seul, dès jeudi, sentant qu'il allait faire les frais du remaniement en octobre depuis mercredi dernier. Ce jour là, le chef de l'Etat a lâché aux députés UMP: "Certains comportements ministériels ne m'ont pas plu. J'en tirerai les conséquences sévèrement au moment qu'on aura choisi avec le premier ministre", visant implicitement Alain Joyandet (Coopération), Christian Blanc (Grand Paris) et Rama Yade (Sports), en citant les "avions, cigares, critiques de la nature des hôtels."

Du coup, se sentant "humilié et voulant partir", le secrétaire d'Etat à la Coopération aurait pris sa décision dès le jeudi, au lendemain des confidences de Nicolas Sarkozy aux députés UMP, selon Le Figaro. Le quotidien raconte qu'il aurait alors prévenu le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant. Ce dernier aurait tenté de le dissuader. Alain Joyandet en aurait aussi parlé à Nicolas Sarkozy le même jour, qui lui aurait demandé d'attendre. Mais il aurait été impossible de le faire changer d'avis, selon le quotidien.

Sa décision prise, Alain Joyandet aurait donc fait savoir à Matignon dimanche après-midi qu'il démissionne. Avant de le faire savoir sur son

blog... une heure avant le communiqué de la présidence.

Du coup, l'annonce surprise de Joyandet "a vivement déplu à l'Elysée, qui semble alors avoir décidé de réagir dans l'urgence -et dans une certaine improvisation", raconte Le Parisien.

Devant le fait accompli et pour donner l'impression d'une opération coordonnée, l'Elysée décide alors d'annoncer la démission des deux secrétaires d'Etat en même temps...

Les confidences d'un haut responsable élyséen à Libération montrent d'ailleurs que la démission du très sarkozyste Alain Joyandet n'était pas prévue par l'exécutif: "Joyandet a craqué, cela fait partie des aléas humains... Mais personne ne souhaitait ouvrir pour le moment cette brèche."

3. Du coup, Christian Blanc poussé dehors

Avec le départ surprise d'Alain Joyandet, "l'Elysée a dû se résoudre à régler le cas" de Christian Blanc, affaibli par son affaire de cigares à 12 000 euros payés par l'Etat, en le poussant vers la sortie, raconte encore Libération. Car contrairement à Alain Joyandet, Christian Blanc, lui, ne souhaitait pas quitter son poste, racontent Libération et Le Figaro. Malgré les moqueries de Nicolas Sarkozy à son encontre la semaine dernière, visant à le décourager et à le pousser vers la sortie.

Mais finalement, l'Elysée a profité de l'espace ouvert par Joyandet pour évincer Christian Blanc. Visiblement amer, ce dernier a d'ailleurs crié au "lynchage sans preuve" ce lundi matin. Il a également avoué à demi-mots que c'est Nicolas Sarkozy qui lui a forcé la main. "C'était le meilleur moment pour le Président de la République, c'est ainsi", déclare-t-il ce lundi, dans une interview à L'Express.

Rémy Pflimlin, l'inattendu patron de France Télévisions. (06.07)

Le Monde - 05.07

Finalement, après des semaines d'un feuilleton interminable, Nicolas Sarkozy a choisi Rémy Pflimlin, directeur général de Presstalis (ex-NMPP), pour succéder à Patrick de Carolis à la présidence de France Télévisions. L'annonce a été faite, lundi 5 juillet dans la matinée, via un communiqué de l'Elysée.

En pleine tourmente politique avec l'affaire Woerth-Bettencourt et les scandales touchant plusieurs ministres ayant abouti, dimanche, aux démissions d'Alain Joyandet (coopération) et Christian Blanc (Grand Paris), le chef de l'Etat a beaucoup hésité pour choisir le prochain patron de l'audiovisuel public parmi trois noms : Alexandre Bompard, 37 ans, le patron d'Europe 1 et favori du chef de l'Etat, Patrick de Carolis, 57 ans, actuel président de France Télévisions et candidat à sa succession et Rémy Pflimlin, 56 ans, qui, en plus de bien connaître le groupe public pour avoir dirigé France 3 entre 1999 et 2006, présente un profil professionnel et politique qui ne suscite pas la polémique.

Mais avant la sélection de ce trio, M. Sarkozy a rencontré d'autres personnalités de l'audiovisuel, comme Jean-Pierre Cottet, 64 ans, l'ancien patron de France 5 qui venait de démissionner du pôle audiovisuel du groupe Lagardère. Le chef de l'Etat a aussi vu Christopher Baldelli, 45 ans, patron de RTL radio et ex-directeur général de France 2, qui était membre de son cabinet en 1994 lorsque M. Sarkozy était ministre du budget. Il y eut aussi Patricia Langrand, l'ancienne patronne des contenus d'Orange.

CHACUN SON POULAIN

Tous sont passés dans le bureau d'Alain Minc, éminence grise de M. Sarkozy, avenue Georges-V, ou au Piazza Athénée, là où il reçoit à l'heure du petit déjeuner. A tous les candidats, il est vite apparu que M. Minc faisait campagne pour M. Bompard, ex-collaborateur de François Fillon au ministère du travail. "Vous avez le même problème qu'Alexandre : votre âge, a-t-il crûment asséné à M. Cottet. Mais le sien est un problème moins crucial : il lui suffit d'attendre."

Les mêmes ont aussi rencontré Claude Guéant. Depuis des mois, M. Minc et le secrétaire général de l'Elysée n'en finissaient plus de rivaliser d'influence auprès du président pour pousser leur poulain. M. Guéant ne s'en cachait pas : pour lui, M. de Carolis, qui "n'a pas démerité" à la présidence de France Télévisions, restait le meilleur candidat. Mais, dès le mois d'avril, M. Bompard avait reçu l'assurance de sa nomination. A cette époque, M. Minc avait même suggéré à Didier Quillot, le patron de M. Bompard chez Lagardère, de lui trouver rapidement un successeur.

Pour forcer la main à M. Sarkozy, M. Minc avait informé quelques journalistes de cette prochaine nomination. Mauvais calcul. Agacé par cette fuite organisée, le chef de l'Etat préféra alors suspendre son annonce. D'autant plus que la sévère défaite de la droite aux régionales n'était pas propice à une nomination perçue comme "proche du pouvoir". "La réforme de France Télévisions est quasiment aussi importante que celle des retraites et le chef de l'Etat ne peut pas se permettre de la manquer", jugeait un proche de l'Elysée.

En pleine crise économique, il va falloir en effet trouver de nouvelles ressources financières, tandis que la suppression de la publicité avant 20 heures n'a pas encore été tranchée. Et, à moins de deux ans de la présidentielle, il faut une direction sûre aux yeux du pouvoir. Enfin, la présidence de France Télévisions a devant elle un gigantesque chantier : diriger France 2, France 3, France 4, France 5, RFO mais aussi mener les négociations sociales et contractuelles, conduire la réforme de France 3 sans cesse reportée et revoir une nouvelle organisation, trop centralisée, qui a dilué l'identité des chaînes.

En outre, au-delà de cette réforme, le chef de l'Etat veut pouvoir contrôler les contenus. Il connaît les émissions et leurs audiences, les difficultés financières, les restructurations possibles, le marché publicitaire. Il veut non seulement nommer le président de France Télévisions, mais peser sur la direction des programmes et sur celle de l'information. Ce que l'ont empêché de faire M. de Carolis et son numéro deux, Patrice Duhamel, qui se sont souvent opposés aux demandes présidentielles.

Ainsi, le 26 février, lors d'un dîner au ministère de la culture avec de nombreux responsables de l'audiovisuel, M. Bompard est presque intronisé par Frédéric Mitterrand, qui le place ostensiblement face à lui. Autour de la table se tiennent aussi une quinzaine de publicitaires et de responsables de l'audiovisuel. Parmi eux, Nicolas Bordas, le président de TBWA France, Bruno Patino, président de France Culture, Arthur Sadoun, patron de Publicis France, Virginie Calmels, patronne d'Endemol France, ou David Jones, président de Havas Worldwide, la maison-mère d'Euro RSCG, et conseiller du futur premier ministre britannique, David Cameron. Ce dernier devait attirer tous les regards avec les élections britanniques toutes proches.

Mais cette assemblée de patrons de l'audiovisuel, dont la plupart n'ont pas 40 ans, n'a d'oreille que pour les bouleversements du PAF. Avant de passer à table, le ministre de la culture avait fait rire tout le monde en lançant à la cantonade : "Alors, qui est intéressé par la présidence de France Télévisions ?" Pas un n'a répondu. Mais tout le monde avait regardé en douce M. Bompard, qui riait aussi fort que les autres. Un mois plus tard, l'appel téléphonique de M. Minc à M. Quillot semblait sceller le choix du chef de l'Etat, d'autant plus que le producteur Stéphane Courbit s'apprêtait à reprendre la régie publicitaire de France Télévisions avec l'appui de M. Sarkozy.

LES DÉS SEMBLENT PIPÉS

De son côté, M. de Carolis ronge son frein. Respectant le silence qu'il s'était imposé jusqu'au 7 juin, date limite de la négociation avec les syndicats pour la mise en place de l'entreprise unique, il continue à mettre en place les nouvelles dispositions de la loi audiovisuelle. Les quelques entretiens qu'il a avec M. Sarkozy se passent plutôt mal. Les dés semblent pipés. La suppression de la publicité en journée sur les antennes du groupe public est une source de conflit entre les deux hommes. M. de Carolis s'y oppose, ce qui exaspère le chef de l'Etat. La rupture définitive se fait lors du vote du conseil d'administration de France Télévisions qui, à la majorité, refuse la vente de la régie publicitaire à M. Courbit. C'en est trop.

Malgré tout, à la mi-juin, M. de Carolis se déclare candidat à sa propre succession. M. Bompard se fait le plus discret possible. Le troisième homme, Rémy Pflimlin, a déjà tourné la page France Télévisions. L'Elysée lui a fait savoir qu'il succéderait, en fin d'année, à Jérôme Clément, patron depuis vingt ans d'Arte, atteint par la limite d'âge.

Les jeux semblent donc faits pour M. Bompard. En cette mi-juin, il suffit à l'Elysée d'attendre la bonne fenêtre de tir pour annoncer sa décision. Mais les révélations du Canard enchaîné sur les dérives de certains ministres et celles de l'affaire Bettencourt-Woerth changent la donne. Comment annoncer la nomination de M. Bompard sans provoquer une nouvelle polémique ? M. Guéant en profite pour avancer son pion et plaide pour le maintien de M. de Carolis auprès de M. Sarkozy.

"Tout sauf Bompard", insistent de nombreux interlocuteurs en rencontrant le chef de l'Etat. "Il est trop jeune, n'a pas assez d'expérience", soulignent-ils. "Il faut un homme du service public pour le service public", plaident-ils. M. Sarkozy hésite. Mais pour lui, renommer M. de Carolis serait "un aveu de faiblesse". Finalement, l'idée de faire revenir M. Pflimlin est soufflée par M. Guéant, qui voit dans le patron de Presstalis "une honorable porte de sortie".

Fin juin, le secrétaire général de l'Elysée laisse fuiter la décision sous le sceau d'une "source de l'UMP". Le 2 juillet, M. Pflimlin revoit le chef de l'Etat à l'Elysée pour évoquer les grandes lignes de sa future présidence. Le lendemain, M. Sarkozy reçoit MM. Bompard et de Carolis pour leur faire part de son choix.

"Ce feuilleton grotesque montre bien la perversité de ce nouveau mode de nomination", souligne un membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qui, dans les prochains jours, entendra le candidat proposé par M. Sarkozy et devra rendre "un avis conforme". Ensuite, le candidat désigné par le chef de l'Etat devra aller plaider son dossier devant les commissions des affaires culturelles du Sénat et de l'Assemblée nationale. Et si, comme c'est probable, il n'y a pas de contestation au sein du groupe UMP, M. Pflimlin pourra s'installer dans le fauteuil de M. de Carolis le 24 août et présenter la nouvelle saison des chaînes de France Télévisions début septembre.

Sarkozy est leur Président, ils lui donnent des conseils... pour tenir ! (06.07)

AP - 05.07

1- Verts. Cécile Duflot a estimé lundi que le gouvernement devrait être "profondément remanié", au lendemain de la démission d'Alain Joyandet et de Christian Blanc. (AP 05.07)

2- PS. Pour Pierre Moscovici, quand une "équipe ne marche plus, honnêtement, ce qu'on attend, c'est que le sélectionneur réagisse"

"Ca ne peut pas continuer comme ça, nous avons un gouvernement qui ne fait plus l'affaire", a-t-il poursuivi. "La crise politique doit trouver une solution, on a besoin d'un président qui reprend les affaires en main". Dans ces conditions, "pourquoi attendre octobre? ça ne peut pas durer", a-t-il dit, qualifiant le chef de l'Etat d'"hésitant". (AP 05.07)

On a compris que les Verts et le PS -gageons que le PCF est sur la même orientation, réclame à Sarkozy un "bon" gouvernement, pour faire sans doute une "bonne" politique, une politique sociale, progressiste évidemment... A part cela ils ne soutiennent pas le régime, mais non, mais non.

- Alors mesdames et messieurs on la fait cette unité ?

- Contre qui, contre Sarkozy, mais vous ne voyez pas que nous sommes d'accord avec sa politique, c'est juste sur la manière de s'y prendre que nous ne sommes pas d'accord, pour le reste, nous défendons évidemment comme lui les intérêts des capitalistes, nous sommes de gauche ou socialiste en parole seulement, il ne faut pas trop nous en demander messieurs du POI.

- Si nous postulons au pouvoir, c'est d'abord pour satisfaire notre ego et nous en mettre plein les poches, ensuite pour montrer à ce bon peuple français que nous pouvons gérer la société mieux que l'UMP, ce qui n'est pas vrai mais seule l'illusion compte, il faut bien que quelqu'un soit à la hauteur de la situation pour éviter que les institutions ne soient remises en cause, il faut sauver l'essentiel vous comprenez.

Alors mobiliser la classe ouvrière contre le gouvernement, vous n'y pensez pas, soyons sérieux, nous sommes à ses côtés, vous ne l'avez pas encore compris depuis le temps ? Nous vous rejoindrions s'il y avait feu... pour l'éteindre bien sûr, nous sommes respectueux de l'ordre établi, cela aussi vous l'ignorez ?

Au POI, ils en sont retournés à l'époque des alchismistes !

Réforme collectivités: le Sénat a supprimé l'article-clé sur les compétences.(07.07)

Lepoint.fr et AFP - 06.07

Le Sénat a supprimé mardi en deuxième lecture l'article-clé du projet de loi de réforme des collectivités locales qui définissait la répartition des compétences des communes, départements et régions.

Le Sénat a adopté par 335 voix contre 5, contre l'avis du gouvernement, un amendement du groupe centriste stipulant que la répartition des compétences sera définie dans un autre texte de loi dans un délai d'un an.

Cet amendement a pour conséquence d'annuler le contenu de l'article 35 du texte qui supprimait notamment la clause de compétence générale pour les départements et régions.

L'opposition PS, Verts, CRC-SPG (communistes et parti de gauche) ont voté pour. L'UMP, après avoir combattu cet amendement, s'y est finalement rallié. Il est vrai qu'un certain nombre de ses membres comme l'ex-ministre Jean-Pierre Raffarin avaient indiqué soutenir cet amendement centriste.

Les sénateurs avaient déjà donné un premier avertissement en adoptant la semaine dernière grâce à l'appoint de voix centristes un amendement communiste rétablissant la clause de compétence générale pour toutes les collectivités.

Le gouvernement avait demandé une deuxième délibération sur cet amendement qui aura lieu à la fin du texte, ajoutant à la confusion de la discussion.

Les sénateurs centristes qui détiennent la clef de la majorité au Sénat sont très critiques envers ce projet. Ils ont exprimé leur désaccord avec son autre mesure phare, le mode d'élection du conseiller territorial. L'article traitant de cette question devrait commencer à être discuté mardi soir.

Entre-temps, les sénateurs de l'Union centriste seront reçus, à 18H00, par le président Nicolas Sarkozy à l'Élysée.

Expression du bras de fer à l'intérieur de la majorité entre centristes et UMP, un vif échange a éclaté dans l'hémicycle. "Le mot d'ordre c'est courage fuyons", "l'histoire retiendra que le Sénat n'a pas assumé ses responsabilités", a lancé le président du groupe UMP Gérard Longuet.

"On a un texte qui est mauvais, un article 35 qui est très mauvais, on essaye de l'améliorer, au lieu de nous traiter de couards vous devriez nous remercier", a rétorqué Hervé Maurey (UC).

"C'est la confusion totale, c'est un débat surréaliste, insolite" a ironisé la gauche qui a demandé au gouvernement "de renoncer à son texte". "C'est un texte qui n'a plus ni queue ni tête", a lancé le président du groupe PS, Jean-Pierre Bel.

Les deux dispositions contestées du projet de loi, la répartition des compétences des collectivités et le mode d'élection du conseiller territorial devaient à l'origine être définis dans deux autres textes de loi. Ils ont été introduits par amendements lors du passage du texte à l'Assemblée nationale.

Le Sénat n'a donc pas pu en discuter en première lecture et se sent dépossédé de ses prérogatives constitutionnelles de représentant des collectivités.

"Ce naufrage législatif ne serait pas arrivé si l'Assemblée nationale ne s'était emparée de ces deux éléments, on nous a scalpé d'une lecture, tout ça me fait penser à un CPE territorial", a résumé Nathalie Goulet (UC).

Manifestation nationale du personnel pénitentier (titre de LdC). (07.07)

20minutes.fr - 06.07

REPORTAGE - Des personnels venus de toute la France se sont rendus place Vendôme pour dénoncer les sous-effectifs...

«Faites du bruit!» Le cortège des surveillants de prison arrive aux abords de la place Vendôme au son de 99 Luftballons. Le speaker interrompt la musique, le concert de sifflets et des inévitables vuvuzelas, et du même coup les danses de quelques badauds qui se demandent qui sont ces manifestants. Quelques minutes plus tôt, à deux pas de là, le gendarme en faction devant le ministère de la Justice n'était pas plus au courant de leur arrivée.

Et pour cause: les manifestants, venus «se faire entendre par MAM» et fustiger «les fossoyeurs de la pénitentiaire» n'iront pas troubler la quiétude des touristes place Vendôme. Le cortège est stoppé par les barrières des forces de l'ordre. «Nous sommes une petite administration, on a toujours été les parents pauvres», commente Christophe, venu de la région bordelaise, réclamer des effectifs et crier son inquiétude sous les fenêtres de la garde des Sceaux.

«Une politique de la pénurie»

«On ne demande pas d'argent», prévient son confrère Régis, qui a fait le déplacement du Mans. Le paiement des heures supplémentaires, tout de même, mais surtout du personnel en quantité suffisante. «On a ouvert il y a sept mois en sous effectif de 15%», renchérit son collègue mancaux Arnaud. Avec au bout cette équation simple: «Moins de personnel, plus d'heures sup, plus de fatigue, plus d'arrêts-maladies, moins de personnel».

«Une politique de la pénurie», regrette Christophe, qui assure qu'au bout du compte, «c'est la sécurité qui trinque, pour les surveillants comme pour les détenus». Le gaillard aux 25 années de métier le rappelle: «On est là pour les empêcher de sortir, mais aussi pour les empêcher de s'étriper». Et avec «un surveillant pour deux étages», Willy, collègue de Christophe à la maison d'arrêt de Vivonne, assure que la tâche est impossible. «En 2009, il y a eu 750 agressions sur des personnels», annoncent les compères.

«On écoute de plus en plus les voyous»

«Et on ne parle que des agressions déclarées», relève Régis. Selon lui, en effet, les directions «ont des primes d'objectifs s'il y a peu d'incidents dans leur établissement». Ce qui explique selon lui une certaine volonté «d'étouffer les problèmes, pour ne pas faire de vagues». Une pratique doublée d'un «manque de confiance et de considération pour les surveillants», selon lui, tandis qu'«on écoute de plus en plus les voyous».

«La semaine dernière, ils avaient refusé, cette fois ils vont nous recevoir», annonce au micro Christophe Marques, secrétaire général de Force ouvrière pénitentiaire. Malgré les cris enthousiastes dans l'assistance, Christophe et les autres espèrent peu de l'entrevue. «Elle n'en a

rien à battre», résume Christophe au sujet de la garde des Sceaux. «En attendant faites du bruit.» Une façon d'être entendu, à défaut d'espérer être écouté.

Plus de 150 Roms évacués du "plus ancien" camp d'Ile-de-France à Saint-Denis. (07.07)

Lepoint.fr et AFP - 06.07

Plus de 150 Roms ont été évacués tôt mardi matin du campement du Hanul à Saint-Denis, le plus ancien d'Ile-de-France selon des associations, très inquiètes à propos du relogement de ces expulsés parmi lesquels se trouvent plusieurs enfants.

Vers 6H00, des CRS ont évacué le camp. Des Roms et des membres d'associations ont tenté en vain d'opposer une résistance passive mais l'expulsion était achevée environ une heure après.

Les pelleteuses sont ensuite entré en action, détruisant les abris de fortune.

Des policiers étaient passés au Hanul vendredi et lundi pour annoncer cette évacuation et demander aux habitants de préparer leurs bagages.

La préfecture, se réclamant de deux décisions de justice, d'octobre 2007 et février 2010, a expliqué avoir volontairement attendu les vacances pour passer à l'acte, plusieurs enfants étant scolarisés à Saint-Denis.

Le Hanul, un terrain privé coincé entre plusieurs grands axes de circulation, avait une "identité particulière", selon les associations la Voix des Roms et Parada, car il existait depuis dix ans environ. Des enfants y sont nés; 28 auraient d'ailleurs la nationalité française.

Il était "moins précaire" que les autres camps, selon les associations. Un protocole avait même été signé en 2003 avec la mairie. L'eau courante et des toilettes y avaient été installées.

Après l'évacuation, plusieurs dizaines de Roms se sont regroupés devant la mairie, où une délégation a été reçue, sans résultat.

"On n'a pas eu de réponse à la question + où on va dormir ce soir? +", a dit abattu Saimir Mile, de la Voix des Roms, selon lequel la mairie "a refusé d'ouvrir un gymnase".

"On ne proposera pas de nouveaux terrains", a affirmé l'adjoint au maire David Prout, ajoutant que la mairie voulait "éviter la pérennisation des bidonvilles".

"C'est un paradoxe que cette mairie, qui finance un village d'insertion pour les Roms, se trouve ainsi accusée", a-t-il poursuivi. Ce village accueille une vingtaine de Roms.

"C'est à ceux qui ont procédé à l'expulsion de réfléchir" à l'hébergement, a-t-il poursuivi, estimant que l'Etat avait "laissé la situation pourrir" et que les aides au retour dans le pays d'origine étaient "inefficaces".

Mardi, le Centre Simon Wiesenthal a envoyé une lettre au maire communiste de la ville, Didier Paillard, lui demandant de fournir une protection policière aux Roms du campement et de mettre fin au "nettoyage ethnique".

La préfecture a annoncé avoir proposé des nuitées en hébergement d'urgence dans plusieurs hôtels du département. Mais les Roms souhaitent rester ensemble.

Pour Coralie Guillot, de Parada, "la préfecture et la mairie se renvoient la balle". Les habitants du Hanul "sont contraints à vivre dans une précarité encore plus grande. Ils vont sans cesse se faire expulser des nouveaux terrains où ils s'installeront", a-t-elle déploré.

Saimir Mile a lui annoncé qu'il allait poursuivre en justice les autorités, doutant de la légalité de cette évacuation.

"Je suis triste, j'ai perdu ma maison", a raconté Ramona, une mère de famille de 24 ans. Elle a laissé des habits de ses enfants et du lait pour son bébé dans sa "caravane". "Je n'ai pas où aller ce soir", dit-elle, expliquant qu'elle était au Hanul depuis 10 ans. Un retour en Roumanie? Elle n'y pense pas puisqu'elle n'y a ni famille ni maison. Elle cherchera certainement un nouveau terrain.

Dans un communiqué, le Mrap a condamné une expulsion "aussi honteuse que brutale" et attend maintenant des solutions "immédiates pour un relogement collectif".

Fin juin, le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux annonçait que 35 des 59 camps que compte la Seine-Saint-Denis avaient été évacués.

Liliane, héritière, 34 millions d'euros par mois. (07.07)

Eco89 - 06.07

Combien gagne et dépense Liliane Bettencourt ? Eco89 a fouillé le porte-monnaie de la femme la plus riche de France.

Revenus : plus de 34 millions d'euros par mois A la mort de son père, en 1957, Liliane Bettencourt devient la propriétaire de L'Oréal. Sans intervenir directement dans la gestion de la société, elle saura faire fructifier cet héritage, jusqu'à devenir la femme la plus riche de France.

En additionnant la valeur de ses parts dans L'Oréal (14,4 milliards d'euros) et dans Nestlé (4,1 milliards), on peut estimer la fortune de Liliane Bettencourt, au minimum, à 18,5 milliards d'euros. « Au minimum », car il faut encore y ajouter ses placements mystérieux et son patrimoine immobilier difficiles à évaluer.

Ce patrimoine est impressionnant, mais les revenus de Liliane Bettencourt le sont tout autant. En additionnant cette fois-ci les dividendes de L'Oréal, ceux de Nestlé et la rémunération d'administratrice du groupe de cosmétiques, on parvient à un total de 408,870 millions d'euros.

En moyenne, Liliane Bettencourt gagne donc 34,072 millions d'euros, soit 25 355 fois le Smic ! Et encore : il s'agit là aussi d'un minimum, puisqu'il faut y ajouter les revenus tirés des autres placements de la propriétaire de L'Oréal.

Voici, dans le détail, ce qu'on sait de la fortune et des revenus de Liliane Bettencourt. Actionnaire de L'Oréal : 14,4 milliards en actions, 278 millions de dividendes

Liliane Bettencourt est encore la première actionnaire de L'Oréal. Selon le rapport annuel du groupe, elle détient 185 660 466 actions, près de 31% du capital. Elle en a cédé l'essentiel à sa fille Françoise, en nue propriété, mais elle en conserve l'usufruit. En clair, elle continue à toucher les dividendes et elle conserve ses droits de vote.

- Valeur : 14 397 969 138 euros, l'action ayant clôturé à 77,55 euros ce lundi

- Dividendes : 278 490 699 euros en 2009, à raison de 1,50 euro par action

Administratrice de L'Oréal : 75 000 euros par an

Liliane ne se contente pas de toucher des dividendes. Selon le rapport annuel de L'Oréal, elle n'a séché aucun conseil d'administration l'an dernier, et elle a touché :

- Une rémunération forfaitaire de 30 000 euros

- 5 000 euros de jetons de présence à chacune des six réunions

- 15 000 euros comme membre du comité « Stratégies et réalisations »

Actionnaire de Nestlé : 4,1 milliards en actions, 131 millions de dividendes

Liliane Bettencourt ne figure pas à la rubrique « actionnaires importants » du rapport annuel de Nestlé. La propriétaire de L'Oréal détiendrait tout de même environ 3% du groupe suisse, soit 109 500 000 actions.

- Valeur : 4 133 625 000 euros, l'action ayant clôturé ce lundi à 50,40 francs suisses, soit 37,75 euros

- Dividendes : 130 305 000 euros en 2009, à raison de 1,60 franc suisse (1,19 euro) par action

Placements financiers : ?

Liliane Bettencourt n'a pas laissé dormir les dividendes gagnés chez L'Oréal ou chez Nestlé. Elle les a fait placer par Clymène, une holding montée pour gérer sa fortune personnelle et dirigée par Patrice de Maistre.

Où la holding a-t-elle investi, et combien a-t-elle gagné ? Mystère. Comme l'a noté Mediapart, les comptes déposés au tribunal du commerce font même état de déficits réguliers. Selon l'avocat de Patrice de Maistre, ces comptes ne prennent pas en compte les « plus-values latentes » (à long terme) : Clymène gagne donc de l'argent, mais on n'en saura pas plus.

Liliane Bettencourt dispose en tout cas de deux comptes bancaires en Suisse : le premier abrite 65 millions d'euros, et le second, 13 millions. Patrice de Maistre a dû le reconnaître après la publication d'enregistrements de ses conversations avec sa patronne.

Patrimoine immobilier : au moins 500 millions d'euros ?

Difficile également d'évaluer le patrimoine immobilier de Liliane Bettencourt. Il comprend notamment :

- Un hôtel particulier à Neuilly-sur-Seine
- Une propriété en Bretagne, sur la pointe de l'Arcouest
- L'île d'Arros aux Seychelles : elle vaudrait entre 300 et 500 millions d'euros

Dépenses : plus de 4,4 millions d'euros par mois

Liliane Bettencourt est une femme généreuse : elle dépense sa fortune en dons à de jeunes chercheurs ou artistes, et en cadeaux à des amis ou des hommes politiques. En revanche, elle est beaucoup moins généreuse avec le fisc.

Là encore, les chiffres sont rares. En se basant sur les déclarations de Liliane Bettencourt (les sommes versées au fisc), de son gestionnaire de fortune (les dons aux responsables politiques), de son majordome (son salaire) et sur les dons versés par la fondation de la milliardaire, on parvient déjà à un minimum de 53,330 millions d'euros par an. Soit une moyenne de plus de 4,4 millions d'euros par mois. Impôts : en moyenne 40 millions d'euros par an

La femme la plus riche de France est aussi, fort logiquement, la plus imposée de France. Liliane Bettencourt a tenu à le rappeler dans un communiqué :

« Je suis ainsi l'une des premières contributrices privées à l'impôt sur le revenu. Sur les dix dernières années, mes collaborateurs ont établi, à ma demande, que j'avais versé 400 millions d'euros aux services de l'administration fiscale au titre de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur la fortune et de la CSG-CRDS. »

Soit, en moyenne, 40 millions d'euros par an : impressionnant pour le contribuable moyen, sans doute un peu moins pour la détentrice d'une fortune dépassant 18,5 milliards d'euros. D'autant que Liliane Bettencourt a aussi été une des principales bénéficiaires du bouclier fiscal. En 2008, le fisc lui a en effet envoyé un chèque de 30 millions d'euros, comme l'avait révélé Mediapart.

La part des impôts dans le budget de Liliane Bettencourt devrait rapidement augmenter. La propriétaire de L'Oréal a annoncé qu'elle allait régulariser sa situation, notamment en rapatriant en France ses comptes suisses. Soutien aux chercheurs et aux artistes : 13,2 millions d'euros par an

Tout l'argent de la propriétaire de L'Oréal ne part pas en Suisse. Une partie finance la Fondation Bettencourt Schueller, qui soutient la recherche scientifique et des artistes. En 2009, la fondation a distribué 13,2 millions d'euros. Par exemple, avec ses nombreux prix :

- « Prix pour les jeunes chercheurs » : 25 000 euros, une dizaine de bénéficiaires par an
- « Prix Liliane Bettencourt pour les Sciences du vivant » : 250 000 euros
- « Coups d'élan pour la recherche française » : 750 000 euros
- Programme « Avenir » en partenariat avec l'Inserm : 300 000 euros
- « Prix Liliane Bettencourt pour le chant choral » : 40 000 euros

Cadeaux aux proches : ?

C'est la générosité de la milliardaire à l'égard du photographe François-Marie Banier qui est à l'origine de l'« affaire Bettencourt ». Selon le

rapport de la brigade financière, Liliane Bettencourt a offert l'équivalent de 678 millions d'euros à cet ami depuis 1997, en placements financiers comme en œuvres d'art.

Liliane Bettencourt sait aussi récompenser ses collaborateurs les plus fidèles. Selon les enregistrements publiés par Le Point et Mediapart, elle avait ainsi prévu d'offrir un bateau au gestionnaire de sa fortune, mais elle l'avait un peu oublié. Patrice de Maistre le lui a donc rappelé :

« Est-ce que vous avez toujours envie de me faire un cadeau ? [...] Ça me permettrait de m'acheter le bateau de mes rêves. »

Dons aux responsables politiques : au moins 22 500 euros

Liliane Bettencourt peut aussi se montrer généreuse avec les responsables politiques. La milliardaire ne peut cependant pas dépasser le maximum autorisé par la loi, soit 7 500 euros. Patrice de Maistre a confirmé que cette somme avait été versée à :

- Valérie Pécresse, candidate UMP en Ile-de-France aux régionales

- L'Association de soutien à l'action d'Eric Woerth

- L'UMP

Les déclarations de l'ex-comptable de Liliane Bettencourt renforcent les interrogations sur les dons et leurs bénéficiaires. La semaine dernière, cette ancienne employée de la milliardaire assurait que celle-ci faisait retirer jusqu'à 50 000 euros en liquide chaque semaine, qu'elle faisait ensuite « distribuer ».

Ce mercredi, l'ex-comptable est allé plus loin, en affirmant à Mediapart que Liliane Bettencourt avait notamment fait remettre 150 000 euros en liquide à Eric Woerth, trésorier de l'UMP, pour financer la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy. Frais de personnel : un majordome payé plus de 8 000 euros par mois

On ignore combien de personnes sont employées dans l'hôtel particulier de Neuilly-sur-Seine, mais on sait qu'elles sont plutôt bien payées. Pascal B., maître d'hôtel de Liliane Bettencourt, a quitté la maison en mai, après douze ans de service. Selon son avocat, il est parti avec une indemnité de 215 000 euros, correspondant à deux ans de salaire. Soit, en prenant en compte les treizièmes mois, près de 8 270 euros mensuels.

C'est ce même maître d'hôtel qui a caché un magnétophone dans le salon et enregistré les conversations compromettantes pour Liliane Bettencourt, Patrice de Maistre ou Eric Woerth. Si on ne peut même plus faire confiance au petit personnel...

Woerth : pas de démission, une erreur et encore des questions. (07.07)

Rue89 - 06.07

Englué dans l'affaire Bettencourt, Eric Woerth s'est exprimé ce mardi soir sur TF1. Et a martelé que tout était « faux, archifaux ».

Jusqu'à présent soutenu par la majorité, le ministre du Travail doit faire face à de nouvelles accusations graves. Selon le témoignage de Claire T., l'ex-comptable des Bettencourt, l'UMP aurait été financé illégalement par la milliardaire.

Claire T. n'a pas de preuves matérielles de ses accusations mais elle a tenu trois carnets dans lesquels elle conservait la trace des retraits faits auprès d'une agence BNP où elle retirait jusqu'à 50 000 euros par semaine.

Elle a assuré devant la police financière et à Mediapart que Patrice de Maistre, le gestionnaire de la fortune de Liliane Bettencourt, a remis 150 000 euros à Eric Woerth en 2007 pour « financer la campagne présidentielle de Sarkozy ».

Elle raconte également que le président de la République recevait, jusqu'en 2002, des enveloppes de liquide lors de ses passages chez les Bettencourt.

« Si je démissionne, je leur donne raison »

Des révélations qui ont conduit l'ancien ministre du Budget et toujours trésorier de l'UMP à choisir de s'exprimer au journal de 20 heures de

TF1, ce mardi. Il commence par se défendre : « Je n'ai pas reçu le moindre euro illégal. » Puis attaque Claire T., qu'il dit « ne pas connaître » :

« Cette dame, elle se permet de nous accuser. Dans ces accusations, elle dit en même temps, qu'elle ne peut rien prouver. »

Et de dire qu'en fait et lieu de sa résidence en Suisse, alléguée par l'ex-comptable des Bettencourt, il n'a qu'un « appartement de 60 m2, qui n'est pas en Suisse, mais à Chamonix, en Haute-Savoie ».

Non, DSK n'était pas mis en examen avant de démissionner

« Je ne démissionnerai pas », coupe-t-il à chaque question sur le sujet. Tout juste précise-t-il quand Laurence Ferrari lui fait remarquer qu'en pareille situation Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'Economie et concerné par l'affaire de la Mnef, l'avait fait en 1999 : « Mais il était mis en examen. »

Précision erronée : en réalité, DSK a démissionné le 2 novembre 1999 et sa mise en examen n'est intervenue que le 14 décembre 1999.

Eric Woerth a directement accusé la gauche d'être derrière cette affaire : « C'est une cabale politique aussi organisée par le PS. » Il leur répond par sa non-démission : « Si je démissionne, je leur donne raison. » « En train de craquer sous la pression ? »

Très nerveux au point que la journaliste lui demande s'il est « en train de craquer sous la pression », il rétorque qu'il est « scandalisé » parce que « tous les jours, depuis trois semaines, [il a] une accusation supplémentaire ».

Le ministre du Travail fait encore partie du gouvernement. Mais la plupart des questions restent en suspens :

- L'UMP et votre parti ont-ils touché de l'argent de Liliane Bettencourt ? Dans la limite légale de 7 500 euros ou davantage ?
- En tant que ministre du Budget, étiez-vous informé par la DNVSF (Direction nationale des vérifications de situations fiscales) de la situation fiscale de Liliane Bettencourt ?
- Pourquoi Liliane Bettencourt n'a jamais été contrôlée alors que Christine Lagarde a assuré que les gros patrimoines sont contrôlés tous les trois ou quatre ans ?
- Dans quel contexte votre épouse a-t-elle été embauchée au sein de la société Clymène ?
- Reconnaissez-vous le conflit d'intérêts ? Votre femme en démissionnant a reconnu avoir « sous-estimé ce conflit d'intérêts ».
- En tant que ministre du Budget, avez-vous apporté une contrepartie quelconque à Liliane Bettencourt ?

Cet article a été mis à jour après l'interview d'Eric Woerth sur TF1.

L'Assurance maladie dévoile ses pistes pour économiser plus de 2 milliards. (07.07)

Lepoint.fr - 06.07

L'Assurance maladie suggère plusieurs pistes pour économiser 2,2 milliards d'euros en 2011, comme la baisse des tarifs des analyses médicales, et remet sur la table le dossier sensible des affections de longue durée.

Une liste de 21 propositions a été élaborée par la direction de l'Assurance maladie et sera présentée jeudi devant le conseil d'administration de la Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam). Elle sera ensuite transmise au gouvernement, qui pourra s'en inspirer pour le budget de la Sécurité sociale. L'Assurance maladie a évalué à 2,2 milliards d'euros les efforts nécessaires pour respecter le cap fixé par Nicolas Sarkozy. Le chef de l'État souhaite que la progression des dépenses d'assurance maladie ne dépasse pas 2,9 % en 2011, alors que leur rythme annuel s'est établi entre 3 et 4 % ces dernières années.

Les principales propositions, en termes d'impact financier, sont celles touchant aux "tarifs des produits de santé et prestations de soins". L'Assurance maladie propose notamment de "continuer la politique de baisse des tarifs" dans le secteur de la biologie médicale, où "le coût des actes courants est souvent quatre ou cinq fois plus élevé en France qu'en Belgique ou en Allemagne". Les comparaisons avec les pays étrangers l'incitent aussi à s'interroger pour l'avenir sur les tarifs des interventions de la cataracte, acte chirurgical le plus pratiqué en France.

Jouer sur le tarif des médicaments

Les tarifs des médicaments sont aussi dans le collimateur : l'Assurance maladie veut que leurs prix soient systématiquement remis en cause quand l'efficacité du produit est réévaluée.

Dans le domaine des arrêts de travail, la Sécu souhaite que les patients, quand leur traitement ne nécessite pas d'arrêt complet, puissent reprendre le travail à temps partiel.

Elle veut aussi rendre plus homogènes les pratiques des établissements et des professionnels de santé, en développant des guides de bonnes pratiques et des modes de rémunération à la performance, pour les médecins comme pour les établissements. Dans des secteurs comme la chirurgie, les arrêts de travail, ou encore la rééducation, l'Assurance maladie a en effet relevé d'étonnantes disparités dans les pratiques locales.

Pas de retour à l'équilibre envisagé

Alors que les dépenses hospitalières ont en France une part importante dans les dépenses de santé (36 % contre 29 % en Allemagne), elle propose par ailleurs de recourir davantage aux hospitalisations à domicile pour les "soins complexes et fréquents" et de développer la chimiothérapie à domicile.

Le sujet sensible des affections de longue durée (ALD) est remis sur la table. Ce dispositif permet la prise en charge à 100 % des soins liés à une trentaine de pathologies, comme les cancers, le diabète ou encore le VIH. Il concerne quelque 10 millions de personnes, qui concentrent 80 % de la croissance annuelle des dépenses de santé. D'où la volonté ces dernières années d'encadrer le dispositif, que certains proposent de rendre moins généreux, au grand dam d'associations de patients. En 2008, la direction de l'Assurance maladie avait dû retirer sa proposition de ne plus rembourser totalement aux patients en ALD certains médicaments après une vive polémique. La proposition formulée cette année semble moins explosive : elle suggère de ne plus faire entrer dans le dispositif les patients ayant comme seul facteur de risque cardiovasculaire une hypertension.

Avec l'ensemble des économies proposées, la branche maladie du régime général de la Sécurité sociale resterait toutefois encore loin de l'équilibre en 2011, avec un déficit stabilisé à un peu plus de 13 milliards.

Le parlement inflige deux revers au gouvernement. (09.07)

Reuters - 08.07

Le gouvernement a subi jeudi deux revers en quelques heures, l'un au Sénat à propos de la réforme des collectivités territoriales, l'autre à l'Assemblée nationale concernant un texte relatif au dialogue social.

Le Sénat a adopté de justesse, dans la nuit de mercredi à jeudi, par 166 voix contre 160, la réforme des collectivités territoriales mais après l'avoir amputée de deux éléments phares.

Les sénateurs ont en effet rejeté une disposition relative à la répartition des compétences des communes, départements et régions, et celle relative au mode de scrutin pour l'élection des conseillers territoriaux à partir de 2014.

Les centristes et quelques élus de l'UMP ont joint leur voix à celles de l'opposition pour rejeter ces deux dispositions. Les centristes réclament une dose de proportionnelle, comme c'était prévu dans le projet de loi initial.

Mais le gouvernement, à la demande du groupe UMP de l'Assemblée, a fait adopter par les députés un amendement qui dispose que les 3.471 conseillers territoriaux appelés à remplacer les quelque 6.000 conseillers régionaux et généraux seront élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours avec un seuil de qualification fixé à 12,5% des inscrits.

A l'Assemblée, ce texte présenté par Alain Marleix, secrétaire d'Etat chargé des collectivités territoriales, avait été adopté le 8 juin par le seul groupe UMP, qui y dispose de la majorité de absolue. Les centristes s'étaient abstenus et l'opposition avait voté contre.

Au Sénat en revanche, l'UMP n'est pas en position de faire passer seule un texte et doit tenir compte du groupe Union centriste qui rassemble les élus du Nouveau Centre (NC), ceux du MoDem de François Bayrou et de l'Alliance centriste de Jean Arthuis.

Le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, minimise jeudi la fronde sénatoriale, affirmant que la majorité de la haute assemblée avait "su se rassembler sur l'essentiel".

"Il est tout à fait normal que le dialogue parlementaire continue. Et ce dialogue porte ses fruits: la réforme territoriale avance", dit-il dans un communiqué.

Les députés examineront ce projet de loi en seconde lecture en septembre lors de la nouvelle session extraordinaire du Parlement. En cas de désaccord persistant entre les deux assemblées ce sont les députés, comme le prévoit la Constitution, qui auront le dernier mot.

Alors que le Sénat achevait l'examen de la réforme des collectivités territoriales, l'Assemblée a imposé un autre revers au gouvernement à propos d'un amendement au projet de loi sur le dialogue social dans les très petites entreprises (TPE).

La fronde est cette fois venue du groupe UMP qui, conduit par son président Jean-François Copé, a voté contre un amendement du ministre du Travail, Eric Woerth, visant à rétablir une disposition supprimée par la commission des Affaires sociales.

Un député de l'opposition a fait remarquer que le ministre, soupçonné de conflit d'intérêts dans l'affaire Bettencourt, était mis en minorité par ses "propres amis de l'UMP".

L'amendement du gouvernement proposait de rétablir la possibilité de créer des commissions paritaires territoriales pour aider les entreprises de moins de onze salariés à développer le dialogue social.

Cette mesure, vivement critiquée par le Medef et la CGPME, est soutenue par les trois principales organisations professionnelles des agriculteurs (FNSEA), des professions libérales (UNAPL) et des artisans (UPA).

L'amendement a été rejeté par 70 voix, celles de l'UMP, contre 25, la gauche et le Nouveau Centre.

Nouvelle flambée des prix dans l'immobilier. (09.07)

20minutes.fr - 07.07

Les prix de l'immobilier ancien s'envolent à nouveau en France. Avec un niveau proche d'avant la crise de 2008, le phénomène inquiète les professionnels qui craignent une contraction du volume des ventes surtout en cas de hausse des taux d'intérêt.

2.508 euros le m²

Entre les premiers semestres 2009 et 2010, les logements anciens en France se sont renchérissés de 8,48%, a déclaré mardi Laurent Vimont, président de Century 21, un des principaux réseaux d'agences immobilières (850 agences), lors d'une conférence de presse.

Le prix moyen des 23.200 transactions effectuées par Century 21 au cours du premier semestre de 2010 s'est élevé à 2.508 euros/m², un niveau très proche (-1,6%) du record du premier semestre 2008 avant la crise immobilière qui avait suivi celle des subprime aux Etats-Unis. Sur l'ensemble de l'année 2010, Century 21 prévoit une hausse des prix de 6% des logements anciens par rapport à 2009.

Bernard Cadeau, le président d'Orpi, un des trois principaux réseaux d'agences, fait état pour sa part auprès de l'AFP, d'une hausse des prix au premier semestre de 5% alors que les transactions ont connu un «boom» de 30% par rapport à la même période de l'an dernier. «La crise financière et boursière a démontré que l'immobilier reste une valeur refuge», souligne Bernard Cadeau pour expliquer ce retour des Français vers la pierre.

Les plus fortes hausses à Paris

L'attrait de l'ancien s'explique aussi par la pénurie de logements neufs, notamment dans les grandes agglomérations, et les prix qui sont aussi repartis à la hausse dans ce secteur. Le prix des appartements neufs au premier trimestre 2010 (3.492 euros/m² en moyenne) a bondi de 6,8% par rapport au trimestre correspondant de 2009, selon le ministère de l'Ecologie.

A Paris, après une flambée des prix de près de 15% en un an, dont un peu plus de 10% au cours des six derniers mois, le record dans l'ancien est même battu avec un prix moyen de 7.079 euros/m², soit 5,4% de plus qu'au premier semestre de 2008, selon Century 21.

Cette envolée des prix dans la capitale, due principalement à la demande des catégories socio-professionnelles supérieures et des retraités, n'affecte pas les volumes de vente qui enregistrent une hausse de 11,3% sur un an. Les notaires de l'Ile-de-France, d'habitude très prudents, avaient estimé au mois de mai qu'on pouvait s'attendre à Paris intra-muros à une hausse des prix supérieure à 10% sur l'ensemble de l'année 2010, soit bien au-delà de l'inflation.

«Nous sommes très inquiets»

Conséquence de cette hausse des prix: «Moins d'un ménage francilien sur trois est éligible à l'achat d'un logement correspondant à leurs besoins», selon une étude de l'Université Paris-Dauphine et du Crédit Foncier publiée mardi. «Nous sommes très inquiets de cette hausse brutale des prix car on risque un blocage des volumes de vente du fait qu'on est à la limite haute de ce que les acheteurs peuvent payer», s'inquiète M. Vimont.

Déjà dans certaines régions - comme la Basse et la Haute-Normandie, la Franche-Comté et les Pays-de-Loire - «le volume des ventes se grippe et les prix baissent», fait remarquer le président de Century 21. Les prix des logements anciens en France augmentent beaucoup plus vite que les prix à la consommation, des loyers et du revenu disponible par ménage, ayant été multipliés par deux entre 2000 et le début de 2007, selon une étude de l'Insee.

Le ministre de l'Industrie installe la Conférence nationale de l'industrie. (titre de LdC) (09.07)

Lefigaro.fr - 07.07

Quatre mois après les États généraux de l'industrie, le ministre de l'Industrie livre au Figaro la liste des 11 filières stratégiques.

Le ministre de l'Industrie installe ce matin la Conférence nationale de l'industrie, vice-présidée par Jean-François Dehecq, ex-PDG de Sanofi-Aventis.

LE FIGARO. - Quel sera le rôle de la Conférence nationale de l'industrie?

CHRISTIAN ESTROSI. - Je veux faire de la conférence un outil de dialogue social permanent et un lieu de décision sur la stratégie industrielle. Elle permettra d'associer pouvoirs publics, partenaires sociaux et industriels à l'élaboration de la politique industrielle. Ce sera pour le gouvernement l'instance de proposition pour le développement de l'industrie et de l'emploi, ainsi que pour le suivi de la politique industrielle. Cela fait vingt ans que Michel Rocard en appelle à la société du contrat, à la culture du consensus telle qu'on la pratique dans l'Europe nordique. Nous la mettons enfin en place dans notre pays!

Comment seront organisées les filières stratégiques évoquées lors des États généraux de l'industrie?

Nous présentons aujourd'hui onze filières stratégiques pour la France, qui seront organisées en onze comités stratégiques, mis en place progressivement d'ici à la fin de l'année. Ces comités associeront les principaux acteurs de chaque filière, y compris les partenaires sociaux. Ils seront le lieu de concertation permettant de définir des stratégies de filière et de partager une feuille de route commune aux grands groupes et aux PME. Les comités de filière devront bâtir un écosystème qui permettra à la relation donneurs d'ordre/sous-traitants de s'améliorer. Des ajustements sur cette liste seront possibles en fonction des demandes de la CNI. Par exemple, on pourrait s'interroger sur l'opportunité d'en créer une douzième sur l'énergie. Les centrales nucléaires sont réalisées à partir de composants industriels, et il faut une politique globale. Face à notre clientèle internationale, il faut donner au président de la République, qui est notre premier VPR, les moyens d'offrir une gamme de produits clefs en main.

Vous avez promis 300 millions d'euros pour créer une instance de réflexion stratégique...

Au sein des onze filières stratégiques, 300 millions d'euros permettront aux projets communs entre grands groupes et PME sous-traitantes de voir le jour à court terme. Un appel à projet sera lancé en septembre, et les meilleurs dossiers retenus autour de 4 axes : unités -industrielles partagées, accompagnement stratégique des PME, mise en place d'outils de services collaboratifs, nouveaux fonds sectoriels. La part publique est de 69 millions d'euros issus de l'emprunt national, et l'effet de levier avec le co-investissement privé, notamment des grands groupes «têtes de filières», permettra de financer 300 millions d'euros de projets.

Quelle forme prendra l'orientation des 1 300 milliards d'euros de l'assurance-vie vers l'industrie?

Nous y travaillons, pour nous positionner sur le sujet dès cet automne. Par ailleurs, avec Christine Lagarde, nous avons décidé d'ouvrir la possibilité de mobiliser dès 2011 l'épargne salariale (plan d'épargne entreprise et plan d'épargne pour la retraite collectif) au bénéfice de l'industrie, des PME et des entreprises de taille intermédiaire (ETI). Avec près de 12 millions de porteurs pour un total d'encours de près de 80 milliards d'euros et plus de 2 milliards de collecte par an, l'épargne salariale représente une formidable opportunité pour permettre aux salariés de soutenir l'industrie française !

200 millions d'euros de prime à la relocalisation sont prévus. Cette carotte attire-t-elle les entreprises ?

Dès ce matin, PME et ETI peuvent déposer une demande d'aide au financement de leur relocalisation. Le dispositif permet de financer

jusqu'à 60 % de l'investissement. Avec la mise en place des prêts verts, disponibles dès aujourd'hui, c'est le premier dispositif opérationnel du grand emprunt. Dès l'annonce de ce dispositif le 4 mars dernier, mes services ont été contactés par de nombreuses entreprises. La société Loiselet, qui relocalise à Dreux ses activités de fonderie, précédemment en Asie, créant ainsi 100 emplois, pourrait être une des premières PME à bénéficier de l'aide. 3S Photonics, spécialiste de l'électronique embarquée, qui souhaite relocaliser dans l'Essonne 200 emplois de recherche, est éligible. Encore lundi dernier, j'ai rencontré en Eure-et-Loir un industriel de l'électronique qui veut relocaliser 150 emplois.

Vous souhaitez promouvoir le made in France. Quelles mesures incitatives et quelles contraintes allez-vous utiliser pour cela ?

Je propose que l'on fasse du made in France le point central de la politique industrielle. Je souhaite la mise en place d'un Observatoire du made in France qui suivra les indicateurs clés et vérifiera que le made in France gagne des parts de marché dans chacune de nos filières stratégiques. Je veux que l'on parle de made in France pour des produits industriels qui comportent une part significative de composants français. Comme l'ont fait les Allemands en 2000, il faut que dès qu'un constructeur décide de fabriquer une voiture, équipementiers et sous-traitants français se mettent tout de suite à travailler ensemble. Cela n'est pas toujours le cas. Pour sa Zoé électrique, Renault a mis trop tardivement dans la boucle Valeo, qui produit pourtant le climatiseur de sa Clio 3. Du coup, c'est une filiale de Toyota qui a remporté le marché du climatiseur de la Zoé. La Zoé électrique démarrera à Flins avec 40% de composants français. L'objectif est de porter ce taux à 70 % en trois ans. À 70%, la Zoé sera plus française qu'à 40%. Mais il n'y a pas que l'automobile. Je pense en particulier à l'aéronautique, pour lequel je serai extrêmement attentif aux relations avec les sous-traitants français.

L'avocat de Claire Thibout : « On essaye de la faire craquer ». (09.07)

Rue89 - 08.07

Claire Thibout, l'ancienne comptable de Liliane Bettencourt, est entendue ce jeudi, pour la quatrième fois, par les enquêteurs de la brigade financière.

Dans ses précédents interrogatoires, elle avait évoqué une enveloppe de 150 000 euros remise par Patrice de Maistre à Eric Woerth pour le financement de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007.

Une affirmation que la comptable avait répétée sur Mediapart, en ajoutant que Nicolas Sarkozy recevait régulièrement des enveloppes de la part des Bettencourt. Elle a retiré cette dernière accusation ce jeudi mais a maintenu celle qui vise Eric Woerth.

« Elle est convoquée en permanence »

Contacté par Rue89, son avocat Antoine Gillot n'a pas souhaité faire de commentaires tant que sa cliente n'était pas sortie des bureaux de la brigade financière. Mais il a dénoncé des pressions du parquet :

« C'est une pression constante. Elle est en permanence convoquée par la brigade financière. On essaye de la faire craquer. »

Réfugiée à Fourques après ces révélations pour échapper à la pression médiatique, Claire Thibout n'a d'abord pas répondu aux convocations des enquêteurs, lesquels sont allés l'interroger dans le Gard mercredi. Dans un long interrogatoire, elle a nuancé certaines accusations mais confirmé que plusieurs personnalités politiques étaient arrosées par la famille Bettencourt.

Dépositions vs article de Mediapart

Question. « Quelles sont les modifications apportées dans l'article de Mediapart par rapport aux échanges téléphoniques avec le prénommé Fabrice [journaliste à Mediapart, ndlr] ? »

Claire Thibout. « L'article de Mediapart me fait dire que j'aurais déclaré quelque chose concernant la campagne électorale de M. Edouard Balladur. C'est totalement faux, c'est de la romance de Mediapart. De même que je n'ai jamais dit que des enveloppes étaient remises régulièrement à M. Sarkozy. »

Les 150 000 euros qu'Eric Woerth aurait touchés

Claire Thibout. « S'agissant de M. Woerth, vos collègues [de la police financière, ndlr] m'ont demandé si je savais qui avait touché de l'argent ou pas.

Je leur ai alors dit que M. de Maistre m'a demandé avant les élections présidentielles d'aller lui chercher 150 000 euros à la banque. Je n'avais pas la possibilité de traiter une telle somme car il fallait une autorisation spéciale.

Quand je lui ai demandé pourquoi c'était faire, pourquoi une telle somme, il m'a répondu qu'il devait organiser un dîner avec M. Woerth pour la lui remettre. Il voulait que cela se passe par l'intermédiaire de Mme Bettencourt. Je lui alors dit que cela n'était pas possible d'aller chercher un tel montant, surtout pour l'usage qu'il voulait en faire. Il s'est énervé et il m'a dit qu'il allait voir avec la BNP. »

Question. « Vous dites que le dîner auquel M. de Maistre devait remettre une enveloppe d'espèces à M. Woerth "a bien eu lieu très rapidement". Quelle est la date de ce dîner ? De quelles informations disposez-vous pour dire que ce dîner a bien eu lieu et que M. Woerth a reçu des espèces à cette occasion ? »

Claire Thibout. « Je ne me souviens pas de la date de ce dîner. Je ne sais pas si M. Woerth a reçu ces espèces car je n'étais pas là lors du dîner. Par contre, je sais que ce dîner a eu lieu car M. de Maistre me l'a dit. »

Claire Thibout. « Je n'ai pas évoqué d'autres politiques que M. Woerth car c'était la première et la seule fois que l'on m'a demandé directement (M. de Maistre) d'aller retirer de l'argent et qu'il m'a dit le nom de la personne pour laquelle cet argent était destiné.

Pour ce qui est des autres politiques même si je me doute qu'ils versaient pour récupérer des enveloppes on ne me l'a jamais dit directement, ce ne sont que mes déductions. »

Les enveloppes que Sarkozy aurait perçues

Question. « Vous avez déclaré à Mediapart : "C'était un vrai défilé d'hommes politiques dans la maison, ils venaient surtout au moment des élections. Chacun venait toucher son enveloppe. Certaines atteignaient même parfois 100 000 voire 200 000 euros."

Or, lors de votre audition du 5 juillet 2010, après avoir évoqué une demande de 150 000 euros par Patrice de Maistre pour le compte de M. Woerth, vous avez seulement déclaré que vous n'excluez pas des remises d'espèces à d'autres politiques.

De quels éléments probants disposez-vous pour avoir été aussi affirmative avec Mediapart ? »

Claire Thibout. « J'ai effectivement dit à Fabrice de Mediapart qu'il y avait souvent des hommes politiques à la maison. Je n'ai pas parlé de "défilé" ni qu'ils venaient surtout lors des élections. Je lui ai seulement dit que souvent ces messieurs venaient pour avoir de l'argent. Je lui ai dit que je n'ai jamais assisté à une remise d'enveloppe à ces personnes.

Je n'ai jamais parlé des montants de 100 000 ou 200 000 euros. Je lui ai seulement dit qu'il y avait des enveloppes d'espèces qui étaient remises par M Bettencourt ou de temps en temps par Mme Bettencourt à des politiques.

Je n'ai pas cité de noms mais le journaliste de Mediapart m'a demandé si M. Sarkozy venait à la maison (avant qu'il soit président) et s'il avait touché des enveloppes. Je lui ai répondu que c'était possible. »

Question. « Quels politiques venaient au domicile de M. et Mme Bettencourt ? »

Claire Thibout. « Il y en avait beaucoup. Parmi les plus proches, il y avait M. Pierre Messmer, Mme Pompidou, M. Léotard, M. Longuet, M. et Mme Chirac, M. Balladur, M. Kouchner, Mme Mitterrand (M. Mitterrand était un ami de longue date de M. Bettencourt), M. Donnedieu de Vabres.

Il y avait comme, je l'ai déjà dit, M. Sarkozy et plus récemment M. Woerth. Généralement, ces personnes avec leurs épouses venaient sur invitation pour un repas. »

Question. « Comment pouvez-vous être aussi affirmative sur le fait que des hommes politiques recevaient de l'argent alors que vous indiquez que ceci repose sur des déductions ? »

Claire Thibout. « Comme je vous l'ai expliqué quand quelqu'un vient déjeuner et que l'on me demande une enveloppe, enveloppe que je remets à M. Bettencourt et que cette enveloppe est vide après le déjeuner, on peut imaginer que M. Bettencourt ait donné de l'argent à cette personne. »

Question. « Quels étaient les autres hommes politiques qui selon vos déclarations à Mediapart ont été concernés par des remises d'espèces ? »

Claire Thibout. « Vous ne pouvez pas me demander ça. M. et Mme Bettencourt étaient des personnes généreuses et il y a eu beaucoup de personnes politiques qui ont reçu de l'argent.

Je ne serais pas exhaustive et ne veux pas faire de délation. Pour ce qui est de M. Woerth, s'il n'y avait pas eu les histoires de carnets, je

n'en aurais jamais parlé à personne. »

A l'issue de leur confrontation ce jeudi dans les locaux de la police financière, Claire Thiboult et Patrice de Maistre ont chacun campé sur leur position, le gestionnaire de la fortune de la milliardaire affirmant ne rien savoir du versement de 150 000 euros.

De leur côté, les journalistes de Mediapart « maintiennent l'intégralité de leurs articles ».

"Dégradation importante" de la qualité de service des Allocations familiales. (09.07)

Lepoint.fr - 08.07

La qualité de service de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) a connu en 2009 "une dégradation importante", liée notamment à une forte charge de travail, selon un bilan d'étape présenté mercredi à son conseil d'administration.

Ainsi 79% des courriers reçus par les Caisses d'allocations familiales (Caf) étaient-ils traités en moins de 15 jours contre 91% en 2008, selon le rapport de la convention d'objectifs et de gestion (Cog) de la Cnaf, dont l'AFP a obtenu copie jeudi.

Pour les demandes de minima sociaux, la part des dossiers traités en moins de 15 jours est passée de 97% en 2008 à 89% en 2009.

"On constate ainsi que si 49 caisses ont atteint en 2009 les objectifs de qualité de service (score supérieur à 86,25%), une majorité d'entre elles n'ont pas atteint ce niveau, 11 obtenant un score particulièrement faible (inférieur à 69%)", note la Cnaf selon l'étude réalisée aussi bien en ville qu'en campagne.

Outre la mise en place du RSA (Revenu de solidarité active), "une des explications de l'augmentation importante des charges de travail réside dans les effets de la crise économique qui entraîne un accroissement des flux", écrit-elle.

"L'année 2009 a été marquée par un recours important aux mesures de réduction de l'offre d'accueil afin de privilégier le traitement des dossiers qui est évidemment prioritaire", explique le rapport.

Le volume d'heures supplémentaires des agents a plus que doublé entre 2008 et 2009 et le recours à des CDD a augmenté d'environ 70%.

Sur 123 Caf, 54 ont fermé leurs guichets d'accueil et 24 ont réduit leurs nombres. Pour l'accueil téléphonique, les chiffres sont respectivement de 58 fermetures et de 24 réductions.

"La tendance générale est à l'alourdissement des tâches, et la réponse aux besoins s'affaiblit alors que la crise crée plus de besoins", a estimé Jacqueline Farache (CGT) interrogée par l'AFP.

La Cnaf note avec satisfaction "des avancées importantes pour mutualiser les ressources et les fonctions", et "une refonte majeure de la politique de maîtrise des risques" passant par une meilleure gestion de la fraude et des indus.

Le CA de la Cnaf a émis un avis défavorable à un projet de décret relatif à la nomination des directeurs et agents comptables locaux des branches famille et retraite.

C'est le directeur de la Cnaf qui choisirait désormais un candidat, autrefois désigné par le Conseil d'administration, après concertation avec l'organisme local.

"Cela traduit une hyper centralisation des choses et une diminution du pouvoir des Conseils d'administration, comme dans la branche maladie depuis 2004" a regretté David Riboh (FO).

Un autre projet de décret concerne la réforme des pénalités financières en cas de paiements indus. Il supprime le barème des pénalités en fonction du montant indu et fixe un minimum de 288,50 euros et un maximum de 11.540 euros, et étend le champ d'application des sanctions aux tiers (bailleurs, employeurs tuteurs, concubins ...). Il diminue enfin le rôle de la commission de pénalité qui ne propose plus la sanction au directeur mais devient une autorité de recours.

Pour Jacqueline Farache (CGT), le champ de la liberté et de la démocratie se réduit de façon relativement inquiétante, on écarte de plus en plus les administrateurs des décisions concernant les allocataires".

On a trouvé 241 milliards d'euros pour financer les retraites... (09.07)

Lefigaro.fr - 07.07

La fortune d'Arnault s'établit à 22,7 milliards d'euros, contre 19 milliards pour Gérard Mulliez (Auchan).

Selon l'étude publiée mercredi par l'hebdomadaire Challenges, la fortune totale des 500 plus gros patrimoines professionnels français a augmenté de 25% en un an, passant de 194 à 241 milliards d'euros.

Le poids des 500 plus grosses fortunes françaises dans l'économie représente aujourd'hui 12% du produit intérieur brut (PIB)

Plusieurs indicateurs laissent à penser que 2010 sera «l'année de la sortie de crise» pour les riches, note l'hebdomadaire. En un an, le titre LVMH a en effet bondi de 40%, tout comme celui de L'Oréal.

Affaire Woerth. Le déroulement du vendredi 9 juillet (Titre de LdC). (10.07)

Libération.fr - 09.07

18h30 Nicolas Sarkozy s'exprimera lundi dans une émission d'une heure (20h15-21h15) sur France 2 où il répondra à «toutes les questions d'actualité», annonce la chaîne dans un communiqué, alors que de nombreuses voix ont demandé son intervention dans l'affaire Woerth/Bettencourt. Il sera interviewé par David Pujadas.

18h20 Et de trois. Le parquet de Nanterre a ordonné une troisième enquête préliminaire, dans le cadre de l'affaire Woerth-Bettencourt, révèle Le Monde, . Elle vise des faits éventuels de blanchiment de fraude fiscale, évoqués dans les enregistrements clandestins opérés par le majordome au domicile de Liliane.

17h50 Karl Laske, journaliste à Libé, a répondu à vos questions vendredi après-midi, notamment sur les déclarations de l'ancienne comptable de la milliardaire de L'Oréal.

16h30 Patrice de Maistre, le gestionnaire de fortune, menace de poursuivre l'ex-comptable et son avocat pour «leurs allégations diffamatoires.»

Contexte: L'ex-comptable affirme que Patrice de Maistre lui a demandé d'effectuer un retrait d'argent en vue du versement de 150.000 euros au trésorier de l'UMP Eric Woerth pour le financement de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007. Le gestionnaire de fortune dément une telle remise d'argent.

L'avocat de l'ex-comptable fustige Hortefeux

16h00 L'avocat de l'ex-comptable, Me Antoine Gillot, accuse «M. Hortefeux, le parquet, voire plus haut, l'Elysée» d'avoir «orchestré» les fuites de procès-verbaux d'audition défavorables à sa cliente sur les sites du Figaro et du Monde.

«On choisit les PV défavorables à ma cliente», s'est-il indigné évoquant les extraits d'audition de sa confrontation ou de certains anciens employés de Liliane Bettencourt parus sur internet. L'avocat a indiqué qu'il n'excluait pas de déposer plainte pour violation du secret de l'enquête.

«Il est absolument urgentissime qu'un juge d'instruction, un magistrat indépendant, soit nommé, que l'enquête cesse d'être entre les mains» du procureur de Nanterre, Philippe Courroye, a-t-il conclu.

Réaction du ministre Brice Hortefeux: «Je déplore vivement que certains, ici ou là, cherchent à entretenir le soupçon et à salir les institutions de la République», a-t-il réagi dans un communiqué samedi. «Comme ministre de l'Intérieur, a-t-il ajouté, je n'accepterai jamais que l'on mette en cause l'intégrité de la police judiciaire, qui travaille de manière rigoureuse et professionnelle sous la responsabilité de l'autorité judiciaire».

15h00 Pour rire un peu, voir cette vidéo, signée Mozinor (pro des détournements). Sur Ecrans.fr

14h30 Jean-Marc Ayrault, le chef de file des députés PS, appelle Nicolas Sarkozy à «prendre ses responsabilités». «Il y a une crise politique, il appartient au président de la République de la régler. On n'est pas sur un changement à la marge. Il y a nécessité de changer de méthode,

ça passe par un changement de gouvernement». «On ne peut pas aborder les sujets majeurs, budget, réforme des retraites, avec un gouvernement qui a perdu tout crédit», a-t-il poursuivi.

14h00 François Fillon, en déplacement à Zagreb, en Croatie: «La France est un état de droit, en France il y a une justice indépendante, en France on n'a pas besoin de justiciers auto-proclamés», faisant allusion à la presse.

13h00 Selon Lefigaro.fr, la commerciale chargée de gérer les comptes de Liliane Bettencourt à la BNP aurait contredit les propos de Claire Thibout sur un éventuel retrait servant à financer la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy. La banquière, entendue jeudi par la brigade financière et confrontée à l'ex-comptable, aurait démenti avoir reçu, début 2007, un appel de Claire Thibout l'informant d'un important retrait d'espèces.

12h35 D'après le NouvelObs.com citant l'avocat de celle-ci, une ancienne secrétaire particulière d'André Bettencourt «a confirmé» les déclarations de l'ancienne comptable de Liliane Bettencourt à propos d'enveloppes d'argent distribuées à des personnalités politiques. Chantal T., qui a travaillé pour le mari de la milliardaire jusqu'au décès de celui-ci fin 2007, n'a pas, comme Claire T., assisté à l'une de ces remises de liquide mais assure que tout le personnel de l'hôtel particulier de Neuilly était «au courant», explique le site de l'Obs.

12h15 Réagissant à la violente offensive de l'UMP et de membres du gouvernement contre Mediapart et la presse Web, les députés européens d'Europe Ecologie expriment, dans un communiqué leur «consternation» devant une «surenchère d'insultes» et un «déchaînement haineux».

Midi Le Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne (Spiil) réfute toute distinction entre presse Web et médias tout court, les «droits et devoirs» étant les mêmes. Le Spiil rappelle d'ailleurs «l'alignement du statut d'éditeur de presse en ligne sur celui d'éditeur de presse papier» qui a été mis en œuvre le 1er juin 2009. Les attaques de la droite, ces derniers jours, «sont donc irresponsables et montrent une méconnaissance totale du statut de la presse en ligne».

10h40 Selon Lemonde.fr, la brigade financière procède à des perquisitions chez Patrice de Maistre, le gestionnaire de la fortune de Liliane Bettencourt et dans les locaux de la société Clymène, la «family office» qui gère les actifs de la milliardaire. L'homme de confiance de l'héritière de L'Oréal avait été entendu, jeudi, par la brigade de répression de la délinquance contre les personnes (BRDP).

10h25 Dominique de Villepin se démarque à nouveau de son ancienne famille politique qui s'en est pris à la presse dans l'affaire Bettencourt. L'ancien Premier ministre juge «tout à fait dommageables (ces) critiques intempestives» sur France Info.

8h30 Le secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez demande à Mediapart «qu'il publie in extenso les enregistrements» de leur entretien avec l'ancienne comptable de Bettencourt, Claire Thibout. «Sinon, vous me permettrez de douter très sérieusement de leur version», lance-t-il sur Europe 1, après avoir dénoncé «une perte complète de déontologie» du site.

8h15 La secrétaire d'Etat aux Sports, Rama Yade, accuse Edwy Plenel, le fondateur de Mediapart, de se comporter vis-à-vis de Nicolas Sarkozy comme «un opposant politique», déplorant son «acharnement». «Je suis très attachée à la liberté de la presse. Néanmoins la liberté de la presse, Internet notamment, n'autorise pas tout», dénonce-t-elle sur France 2.

7 heures Plus de 380.000 euros retirés en espèces à la BNP durant les quatre mois précédant l'élection présidentielle de 2007: les carnets de l'ex-comptable de Liliane Bettencourt montrent d'importants mouvements de fonds, révèle Marianne à paraître samedi.

L'hebdomadaire, qui s'est procuré les carnets de Claire Thibout de 2007, dévoile les retraits d'argent «fréquents» et «très élevés» de janvier à avril. Et ce «sans affectation précise», écrit l'hebdomadaire: «Rien, dans les "cahiers de caisse de Claire T.", ne permet de savoir à qui cet argent liquide était réellement destiné. Ce qui est logique, puisqu'elle-même indique qu'"il ne fallait pas laisser de trace"». Mais les mentions «Monsieur» ou «Monsieur Bettencourt», nom sous lequel les retraits d'argent aux fins politiques étaient consignés, selon les déclarations de l'ex-comptable, apparaissent à de «nombreuses reprises», pour un total de «183.350 euros en quatre mois», calcule Marianne.

Résumé des épisodes précédents

L'Elysée n'a-t-il pas crié victoire trop vite? Entendue jeudi par la police, l'ancienne comptable de Liliane Bettencourt, qui a aussi été confrontée à Patrice de Maistre, son gestionnaire de fortune, a nuancé les propos qu'elle aurait tenus à Mediapart. Mais, si elle est revenue notamment sur ses accusations visant Nicolas Sarkozy, Claire T. maintient aussi une large part de ses déclarations. Il est donc toujours question d'un retrait d'argent liquide pour le financement de la campagne présidentielle de 2007. Une version contestée par le de Maistre lors de la confrontation.

L'exécutif espère désormais que le rapport que doit publier l'Inspection générale des finances (IGF) sur le rôle joué par Eric Woerth dans le volet fiscal de l'affaire permettra de conforter le ministre du Travail. Ce rapport, d'abord attendu ce vendredi, sera finalement rendu lundi «au plus tard».

Comment l'UMP cherche à étouffer l'affaire Woerth. (10.07)

Lexpress.fr - 09.07

Le parti majoritaire passe à l'offensive. Alors que l'opposition fait ses choux gras de l'affaire Bettencourt-Woerth, le camp présidentiel a décidé d'allumer plusieurs contre-feux. Analyse de stratégie.

La meilleure défense, c'est l'attaque. Pour contrer les dernières révélations dans le dossier Bettencourt et dégonfler au mieux l'affaire qui inquiète au plus haut sommet de l'Etat, l'UMP tente la diversion en trois temps.

Cibler Mediapart

Depuis le début de la semaine, plusieurs personnalités de la majorité ont attaqué de front le site d'information Mediapart. Le secrétaire général de l'UMP Xavier Bertrand l'accusant d'avoir des "méthodes fascistes" et Christian Estrosi évoquant une presse digne "des années 1930".

Ce vendredi, les assauts se cristallisent plus particulièrement sur le patron du journal en ligne, Edwy Plenel. Sur Europe 1, Laurent Wauquiez, chargé de l'emploi au gouvernement, n'a pas hésité à faire référence à l'affaire Baudis dans laquelle l'ancien journaliste du Monde s'était engouffré. "Au moment de l'affaire Baudis, sur la base de pures allégations (...) Monsieur Plenel était là aussi, avec les mêmes méthodes, la même personne, la même perte de déontologie et la même volonté de diffamer pour nuire", raconte le secrétaire d'Etat.

Sa collègue Rama Yade, interrogée sur France 2, a elle considéré Plenel comme "un opposant politique".

Le train de vie des régions socialistes

Comme charger la presse ne suffit pas, l'exécutif a également décidé de mettre la gauche des territoires face à ses responsabilités. Le 30 juin, au cours d'un déjeuner avec les députés UMP à l'Elysée, Nicolas Sarkozy réclamait que l'on dénonce les excès constatés. "Les exécutifs régionaux doivent aussi passer au peigne fin leur train de vie", avait-il lancé à son auditoire.

Accusée de "folie fiscale", les régions dirigées par la gauche auraient vu leurs dépenses de fonctionnement exploser ces dernières années, selon l'UMP.

Ce mardi à l'Assemblée, c'est Brice Hortefeux qui a décoché un scud à l'adresse des élus de gauche. Interpellé par le député UMP, Lionnel Luca, au cours de la séance de questions, le ministre de l'Intérieur a pointé du doigt les "dépenses de fonctionnement incontrôlées" des exécutifs régionaux.

Et pour illustrer son propos, il raconte, sans la nommer, qu'une grande région socialiste "a dépensé au mois de décembre 190 000 euros de champagne et de vin et commandé pour 45 000 euros de coffrets gastronomiques". Le parti présidentiel a par ailleurs réactualisé, sur son site internet, sa carte interactive "des gaspillages des régions PS". Des chiffres tout droit sortis du Livre noir des régions socialistes, paru à l'automne dernier. Et dont L'EXPRESS.fr avait relevé les erreurs.

Une députée PS mise en examen

Mais alors que la pression ne semble pas se déserrer autour d'Eric Woerth, le hasard du calendrier veut qu'une députée socialiste des Bouches-du-Rhône, Sylvie Andrieux, soit mise en examen.

Soupçonnée d'avoir fait verser 700 000 euros à des associations fictives pour attirer le vote de certains électeurs, les démêlées de l'élue de gauche se sont immiscés ce mardi dans la bataille politique qui se joue autour de l'affaire Woerth-Bettencourt. "Occupez-vous de Marseille", a lancé le député UMP Claude Goasguen à l'Assemblée nationale, s'adressant à ses collègues socialistes.

Une aubaine politique pour l'UMP. "Avant de donner des leçons de moralité, Martine Aubry ferait bien de faire le ménage dans son propre parti", lançait Thierry Mariani, député UMP du Vaucluse dans un entretien au Figaro.

Si l'exécutif entend éteindre les feux de l'affaire Bettencourt et protéger le soldat Woerth, dans un climat gagné par le "tous pourris", elle ne souhaite surtout pas être la seule cible de la vindicte populaire.

Commentaire d'un internaute.

A propos de la députée socialiste Sylvie Andrieux : "La députée s'est vu notifier sa mise en examen par le JUGE D'INSTRUCTION marseillais

Franck Landou, qui l'avait d'abord convoquée comme témoin assisté dans ce dossier relatif à des détournements présumés de subventions du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur." Quand une députée socialiste est mise en cause, l'enquête est confiée à un JUGE D'INSTRUCTION indépendant du pouvoir politique. Mais en revanche, quand le ministre de droite Eric Woerth est mis en cause, l'enquête est confiée à deux personnages qui sont aux ordres du pouvoir politique : le procureur de Nanterre Philippe Courroye, et le chef de l'Inspection Générale des Finances Jean Bassères.

Toute la différence est là : le pouvoir politique nomme, placardise, ou donne une promotion à deux hommes : le procureur de Nanterre Philippe Courroye, et le chef de l'Inspection Générale des Finances Jean Bassères. L'enquête sur le scandale Bettencourt et sur le scandale Woerth est confiée à deux hommes qui dépendent du pouvoir politique ! Cette enquête n'est pas confiée à un juge d'instruction indépendant du pouvoir politique ! Conclusion : cette enquête est une mascarade pour tenter d'étouffer le scandale.

Fermeture d'une entreprise dans le Tarn: le patron retenu par ses salariés. (10.07)

Lepoint.fr - 09.07

Les salariés de la Société nouvelle de panification (SNP) de Coufouleux, dans le Tarn, promise à la fermeture par le groupe belge Vandemoortele, rejetaient vendredi contre leur gré deux dirigeants de l'usine, à l'issue d'une réunion de négociation infructueuse, selon la CGT.

La SNP a annoncé début avril la fermeture de son site industriel de production de pain, pâtisserie et viennoiserie, qui compte 53 salariés à Coufouleux et 18 à Niort (Deux-Sèvres). Une autre société de 9 employés, Panalog, qui assurait la maintenance, doit également fermer.

Le 23 et le 24 avril, une trentaine de salariés de la SNP avaient déjà retenu le directeur dans son bureau, pendant 36 heures, pour protester contre la fermeture du site prévue fin juin.

"Les salariés ont invité le DRH et le directeur de l'usine à passer la nuit avec eux pour négocier", a ironisé Michel Belières, secrétaire départemental de la CGT.

Il a dit que les dirigeants étaient bien traités, qu'on leur avait apporté un repas, de l'eau, des matelas et que la pièce où ils allaient passer la nuit était pourvue de climatisation.

"Nous sommes retenus par nos salariés", a déclaré à l'AFP Patrick Dussous, directeur de la SNP à Coufouleux, où la production a été définitivement arrêtée.

Un porte-parole de la SNP a affirmé que la direction conduisait son 10e jour de négociations dans le cadre du plan social et qu'elle "essayait de trouver des solutions". Il a affirmé que la fermeture de l'usine était liée à la situation économique et à la crise actuelles.

Le juge des référés du tribunal de grande instance d'Albi a suspendu le 18 mai le plan de fermeture de l'entreprise faute de justification économique.

Vendredi, un comité d'entreprise s'est terminé selon les salariés par un refus de la direction d'entamer les négociations sur le plan social.

"Ils ne voulaient pas commencer les négociations (vendredi) comme l'a fixé le tribunal mais mardi. Ils voulaient jouer la montre, alors on les oblige à discuter", a déclaré Mohamed Aoulad Hadj Aïssa, délégué CGT.

En sus de l'indemnité légale de licenciement, les salariés demandent 80.000 euros de prime de départ par salarié et trois mois de salaire par année d'ancienneté. La direction ne propose pas de prime de départ, selon la CGT.

"Ce sont des capitalistes sans aucune humanité", a déclaré le délégué syndical.

Un représentant de l'inspection du travail, le maire de Coufouleux et les gendarmes étaient présents vendredi soir.

Mouvement de grève dans les cinémas UGC. (11.07)

20minutes.fr - 10.07

Ecran noir dans les salles obscures. Les opérateurs-projectionnistes du groupe UGC ont déclenché un mouvement de grève pour protester contre un plan de restructuration jugé trop sévère, qui devrait perturber ce week-end la diffusion de films dans plusieurs salles, a-t-on appris samedi auprès de la CFDT.

95 suppressions de postes

Sur une quarantaine de cinémas UGC, «il y en avait cinq en grève vendredi soir, et 14 samedi, la grève se poursuivant jusqu'à dimanche», a indiqué à l'AFP Damien Mullatier, de la CFDT. La direction prévoit «la suppression de 95 postes d'opérateurs-projectionnistes, soit 60% des effectifs de cette catégorie», a dénoncé le Snapac-CFDT (culture, spectacle, animation et sport).

Le syndicat réclame une réduction du nombre de postes supprimés, plus de postes de reclassement à temps plein à l'accueil et dans les halls, ainsi qu'une amélioration de l'accompagnement des partants vers un retour à l'emploi. Le 30 juin, une première grève avait touché sept cinémas sur une quarantaine selon la direction, un tiers selon la CFDT.

Auparavant, la direction avait précisé que le passage au numérique s'étalerait sur vingt-quatre mois, délai qui doit assurer «le maintien dans l'entreprise de la totalité des salariés qui le souhaitent».

Début des négociations lundi

«L'UGC a fait 25 millions d'euros de résultat net en 2009 et les restructurations sont très défavorables aux salariés», a estimé Damien Mullatier. Selon lui, «des négociations commencent avec la DRH lundi». Le groupe compte 1.550 salariés en France. Né en 1971 de la fusion de plusieurs réseaux régionaux de salles de cinéma, UGC est l'un des tout premiers groupes du secteur en Europe où il compte près de 600 salles et s'est lancé également dans la production et la distribution.

L'argent, péché originel du sarkozysme, par Frédéric Lemaître. (11.07)

Lemond.fr - 10.07

Pour cette dernière chronique d'avant les vacances, nous aurions préféré parler d'autre chose. Prendre par exemple le contre-pied de nos précédents articles sur l'Europe. Faire preuve d'optimisme en reprenant les propos d'Henri de Castries aux récentes Rencontres économiques d'Aix-en-Provence. "L'Europe a trois atouts : son épargne, sa démographie, son éducation", a expliqué le patron d'Axa, pour qui "nous ne sommes pas condamnés à une croissance faible".

Nous aurions pu rebondir avec ceux tenus dans la même enceinte par Jacques Attali. Pour cet essayiste, le développement simultané des nanotechnologies, des technologies de l'information, des biotechnologies et des neurosciences et, parallèlement, l'arrivée sur le marché mondial d'un milliard de nouveaux entrepreneurs devraient permettre une croissance sans précédent. Malheureusement, dit-il, faute d'un gouvernement mondial, nous assistons moins à une globalisation qu'à une "somalisation" du monde. Comme les Somaliens, nous avons un territoire - la planète - mais pas d'Etat.

Nous aurions également pu réfléchir sur le principe de précaution. "En un siècle, l'électricité a tué un million de personnes", a rappelé Jacques Attali, pour qui "une société qui ne prend pas de risque est condamnée à ne pas croître". (un million de mort, la plupart ne devaient pas appartenir à la classe dominante, ils ont été sacrifiés sur l'autel du profit. Qu'Attali (PS) trouve cela normal et le comble du cynisme est atteint. - Lutte de classe)

Autre possibilité de chronique : traiter des menaces qui pèsent sur la Chine. C'est ce que fait Newsweek (du 28 juin) en s'appuyant notamment sur les récentes tensions salariales qui ne peuvent que s'amplifier. Du fait de la politique de l'enfant unique, "seulement cinq millions de personnes âgées de 35 à 54 ans vont rejoindre la population active cette décennie contre 90 millions durant la décennie précédente", affirme l'hebdomadaire américain. Nous aurions alors pu prendre comme prétexte l'introduction en bourse cette semaine d'Agricultural Bank of China (ABC). En levant 22 milliards de dollars sur les marchés, ABC vient certes de battre un record mondial, mais celui-ci marque à la fois la force et la faiblesse de l'économie chinoise. ABC a besoin d'une telle recapitalisation après avoir été obligée de prêter des centaines de milliards de dollars pour soutenir la croissance. Les responsables craignent que les défauts de paiement se multiplient et que les débiteurs soient incapables de rembourser leurs dettes.

Tout cela aurait été passionnant. Mais comment échapper au feuilleton politico-économique du moment ? Nicolas Sarkozy a été élu sur une double promesse : diminuer le nombre de fonctionnaires pour réduire la dépense publique et accorder plus d'argent aux salariés du privé en leur permettant de travailler davantage. A mi-mandat, l'échec est patent. Certes, le nombre d'agents publics a diminué (25 000 suppressions de postes en 2009), mais, comme les missions n'ont pas évolué, le gouvernement a dû, ô surprise, dépenser bien davantage que prévu en primes et en heures supplémentaires. Résultat : la masse salariale de la Fonction publique ne baisse pas. Quant au privé, non seulement la crise a rendu encore plus absurde (et illusoire) le recours aux heures supplémentaires, mais le gouvernement se trouve démuni face à l'augmentation du chômage.

Le 31 décembre 2009, Nicolas Sarkozy avait surpris en annonçant une baisse rapide du nombre de demandeurs d'emploi. Le président s'est sans doute trompé de pays ! Ce n'est pas de ce côté-ci du Rhin que le chômage baisse... C'est en Allemagne, seul Etat de l'OCDE où l'emploi se porte mieux aujourd'hui qu'avant 2008 !

C'est dans ce contexte qu'il faut resituer l'affaire Bettencourt-Woerth. Dans une France qui s'enfonce dans la crise, le rapport décomplexé du monde politique avec l'argent a quelque chose de scandaleux. Comment qualifier autrement la création par les leaders politiques de micro-partis leur permettant de contourner l'esprit de la loi en récoltant davantage que les 7 500 euros auxquels ils ont droit ?

Le dernier exemple en date n'est pas le moins choquant. Selon Le Point (8 juillet), Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat à l'emploi et chantre de la "droite sociale", vient de faire un aller-retour à Londres pour vanter la politique gouvernementale auprès des Français de la City, mais aussi pour que ces banquiers financent son "parti" - devrait-on dire sa caisse noire ? - dont le nom est, en toute modestie, Nouvel Oxygène.

Des rencontres avec Nicolas Sarkozy organisées au Bristol pour les plus généreux mécènes de l'UMP aux micro-partis pompes à fric, tous les moyens semblent bons pour financer des campagnes politiques de plus en plus onéreuses. Aux Etats-Unis, le financement par le secteur privé des campagnes politiques est désormais sans limite au nom de la liberté d'expression.

En sera-t-il bientôt de même en France ? Selon les sondages effectués par la Commission européenne, 73 % des Français estimaient en novembre 2009 que la corruption était un problème important en France : 8 % de plus qu'en 2007. On n'ose imaginer le bond que cette courbe fait actuellement. Que corruption et lobbying soient deux réalités (en partie) différentes est évident. Mais dans un pays comme la France, où l'opacité règne - les analyses publiées sur le site de l'ONG Transparence International sont édifiantes -, le soupçon ne peut que se répandre.

Comment en sortir et prendre de la hauteur ? Rêvons : et si nous retrouvions L'Esprit de Philadelphie, pour reprendre le titre du dernier livre d'Alain Supiot (Le Seuil, 178 p., 13 euros) ? Dans cet essai court et percutant, le juriste revient sur la Déclaration de Philadelphie (mai 1944) qui, quelques semaines avant les accords de Bretton-Woods, allait faire de la justice sociale l'une des pierres angulaires de l'ordre juridique international de l'après-guerre.

Un beau texte, comme par hasard tombé dans l'oubli, selon lequel le progrès social devait être "le but central de toute politique nationale et internationale". Parce que l'homme le vaut bien !

Philippe Courroye, l'ami du président. (11.07)

Lexpress.fr - 10.07

L'histoire de l'amitié entre Nicolas Sarkozy et un procureur très en vue.

C'était un dîner intime, comme on les aime entre amis. Sauf que, ce soir-là, les hôtes de Philippe et d'Ostiane Courroye sortaient quelque peu de l'ordinaire: Nicolas Sarkozy, président de la République, et Carla, son épouse, étaient à la table du procureur de Nanterre (Hauts-de-Seine). Etaient aussi présents le directeur général de la police nationale, Frédéric Péchenard, lui aussi un proche du chef de l'Etat, et sa femme.

Selon la confidence d'un proche, Nicolas Sarkozy n'a que deux "amis" dans la magistrature: Yves Bot, ancien procureur à Paris, et Philippe Courroye, qui pourrait bientôt accéder à ce poste prestigieux.

Le début de l'histoire remonte à une dizaine d'années. Sarkozy traverse alors un désert politique, consécutif à la défaite d'Edouard Balladur, son candidat à l'élection présidentielle de 1995. Le maire de Neuilly "profite" de cette mise à l'écart pour multiplier les rencontres dans tous les milieux. Courroye, le juge tombeur de son ami Alain Carignon, maire de Grenoble, avait attiré son attention. La première rencontre a lieu dans un cadre privé.

Mais c'est le travail en commun qui a forgé leur lien de confiance. En 2003, le ministre de l'Intérieur Sarkozy décide de renforcer la lutte contre les nationalistes corses. Charles Pieri, l'un de leurs dirigeants, est visé.

Soucieux d'efficacité, le ministre adopte une nouvelle stratégie, consistant à cibler les intérêts économiques illégaux de Pieri. Le juge Courroye constitue une équipe inédite composée de policiers de la brigade financière et de leurs collègues du Raid. Ils mèneront avec succès une dizaine d'opérations en Corse. En novembre 2005, Pieri est condamné à huit ans de prison.

Le 24 avril 2009, le président de la République a remis à son "cher Philippe" l'ordre national du Mérite. Ce jour-là, il n'a éludé en rien leurs rapports chaleureux. "On nous reproche de nous connaître, a-t-il dit. Mais cela ne l'a pas empêché de faire son métier, ni moi le mien."

Les "micros" partis politiques, à quoi ça sert ? (11.07)

Lepoint.fr - 10.07

Hormis les grandes formations politiques, la France compte une myriade de "micros" partis inconnus du grand public et dont certains sont dévolus à des personnalités de premier plan, une pratique tout à fait légale mais qui suscite des interrogations.

De 1990 à aujourd'hui, le nombre de structures tenues de déposer leurs comptes auprès de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP) est passé de 27 à près de 300.

Parmi elles, seule une quinzaine (hors Dom-Tom) de partis est éligible à la manne de l'aide publique (environ 80 millions d'euros par an), conditionnée à un seuil de voix aux législatives (1% dans 50 circonscriptions).

Les autres ne sont financés que par les cotisations des adhérents, les dons des personnes physiques (plafonnés à 7.500 euros par an) et des contributions d'autres partis politiques.

Dans cette galaxie de petites structures, plusieurs sont dévolues des personnalités de premier plan, dont des ministres: Association de soutien à l'action d'Eric Woerth (ASAEW), Agir pour Colombes (Rama Yade), Changer c'est possible (Valérie Pécresse), A gauche besoin d'optimisme (Manuel Valls), Association de soutien à l'action de Benoist Apparu.

Au cabinet d'Eric Woerth, on explique que l'Asaew "a été créée en octobre 2007 pour permettre d'animer l'action politique" du ministre dans l'Oise, où le trésorier de l'UMP est maire de Chantilly.

"Plusieurs dizaines de partis, de droite comme de gauche, ont un objet similaire", souligne-t-on également.

Dans l'entourage de Valérie Pécresse, on explique que son parti "a été créé en novembre 2008 pour la campagne des primaires UMP en Ile-de-France (régionales 2010), une campagne qui n'était pas prise en charge par l'UMP". Et "désormais, l'objet est de financer ses activités politiques sur la région parisienne, notamment son think-tank, Le Labo des Idées", ajoute-t-on.

"Au fond, chacun se constitue sa petite cagnotte et s'autonomise, en vue d'une campagne par exemple", observe le député René Dosière (apparenté PS), spécialiste des comptes publics.

Mais cette multiplication des structures nourrit le soupçon des trois députés Verts (François de Rugy, Yves Cochet, Noël Mamère), qui ont demandé jeudi la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le sujet.

Ils se demandent si "cette inflation" de partis ne permet pas de "tolérer, voire d'organiser un contournement" du plafonnement des dons à 7.500 euros par an et par personne, en "démultipliant les structures bénéficiaires". "On peut imaginer" qu'un même donateur "verse 10, 12, 15 fois 7.500 euros", estime aussi M. Dosière. "Je ne sais pas si ça se fait. Au demeurant tout cela serait légal", ajoute-t-il.

Autre problème, si les dons sont plafonnés, ce n'est pas le cas des cotisations d'adhérents.

Les députés Verts se demandent enfin si les "versements opérés par des partis (...) bénéficiant d'un financement public au profit d'autres mouvements +satellites+ (...) ne génèrent pas des conflits d'intérêts spécifiques".

"On peut se demander pourquoi l'UMP, dont le trésorier est Eric Woerth, a versé une contribution de plus de 66.000 euros à son parti" dans l'Oise en 2008, s'interroge François de Rugy, en se fondant sur le dernier avis de la CNCCFP, et en précisant que "plusieurs structures sont concernées".

Interrogé sur ce point, l'UMP confirme avoir plusieurs partenariats avec d'autres mouvements, mais "les termes des contrats passés avec chacun d'entre eux ne sont pas forcément publics".

Dans cette galaxie de petites structures, plusieurs sont dévolues des personnalités de premier plan, dont des ministres: Association de soutien à l'action d'Eric Woerth (ASAEW), Agir pour Colombes (Rama Yade), Changer c'est possible (Valérie Pécresse), A gauche besoin d'optimisme (Manuel Valls), Association de soutien à l'action de Benoist Apparu.

Financement des partis : les politiques et le généreux patronat. (11.07)

Rue89 - 10.07

Pierre Messmer, madame Pompidou, François Léotard, Gérard Longuet, le couple Chirac, Edouard Balladur, Bernard Kouchner, Danielle Mitterrand ou encore Renaud Donnedieu de Vabres : la liste des politiques soupçonnés d'être financés par Liliane Bettencourt s'allonge. Selon le témoignage de l'ancienne comptable de la milliardaire, tous seraient venus chercher leur enveloppe à l'hôtel particulier de Neuilly-sur-Seine.

Cette liste peut sembler disparate, mais elle est en fait cohérente, si l'on reprend le parcours politique d'André Bettencourt. Engagé à droite sous l'étiquette des Républicains indépendants (député dès 1951, puis neuf fois ministre dans les années 60 et 70), il cultive de nombreuses amitiés à gauche. En particulier celle de François Mitterrand, qu'il a connu avant guerre dans un internat rue de Vaugirard.

Marié en 1950 à la fille du fondateur de L'Oréal, il va devenir l'un des riches financiers de la classe politique. Il n'est pas le premier.

Les grands patrons

En France, les capitaines d'industrie ont toujours été en première ligne pour faire naître et croître les vocations. A commencer par le grand avionneur Marcel Dassault, qui a bâti sa fortune après guerre grâce à l'aide de l'Etat.

Lui-même député RPF à partir de 1951, il achète des journaux dans les circonscriptions où il se présente et finance les carrières, notamment celle des campagnes gaullistes : « Je les ai tous payés », confie-t-il à Thierry Wolton dans un livre paru en 1989. Tous y compris le Parti communiste, en souvenir de la protection que les camarades lui ont apportée pendant sa déportation à Buchenwald.

Marcel Dassault et un jeune espoir nommé Chirac

Comme le raconte Martine Orange (dans l'ouvrage que nous avons co-signé), le vrai protégé de la famille Dassault s'appelle Jacques Chirac. Son père, Abel-François, a été le banquier de Marcel Dassault et de son associé Henry Potez. Marcel Dassault entretient une relation quasi-filiale avec son protégé.

En 1962, il l'introduit auprès du Premier ministre Georges Pompidou, qui en fait un secrétaire d'Etat au Budget. En 1967, le magnat finance la campagne corrézienne du jeune Chirac pour son premier mandat de député. Il crée même un journal électoral, L'Essor du Limousin, un temps dirigé par Philippe Alexandre. Des liens si serrés qu'ils susciteront une certaine jalousie du fils, Serge Dassault. Pourtant, dans son fief de Corbeil-Essonnes, l'héritier a repris les mêmes recettes, y compris en direction des électeurs, choyés comme il se doit par la fortune familiale.

Michel-Edouard Leclerc se plaint du « racket » des élus

Parfois, les grands patrons se rebellent contre la pression exercée par les politiques. C'est le cas de Michel-Edouard Leclerc, héritier des hypermarchés, qui s'insurge contre le « racket » pratiqués par les élus dans les commissions qui autorisent l'implantation des magasins. Nous sommes alors en 1988, juste avant les premières lois régissant le financement des partis politiques. Autant dire l'ère du far-west...

Les éminences grises du patronat

Les patrons ne sont pas seuls à assurer le train de vie des partis. Il y a aussi leurs représentants, intégrés aux organes représentatifs. Dès la Libération, le Centre national du patronat français (CNPF) dirigé par Georges de Villiers, un patron de PME lyonnaise déporté dans les camps pour fait de Résistance, fait appel au service d'André Boutemy.

Boutemy finance les députés gaullistes

L'homme a un pedigree : fonctionnaire, il est pendant l'Occupation patron des Renseignements généraux (RG) de Vichy, puis préfet du Rhône où il parvient à sauver la tête de Georges Villiers, arrêté par la Gestapo. Blanchi en 1945 -après deux mois de prison-, il est réintégré dans l'administration et embauché par le CNPF pour assurer la direction du Centre d'études administratives et économiques (CEAE).

Au « Comité de Penthièvre » (du nom de la rue où sont situés ses bureaux), les candidats gaullistes à la députation trouvent le soutien nécessaire à leurs ambitions. Avec un tarif : 500 000 francs pour un député, un million pour un ancien ministre. Là encore, pas d'exclusive : droite et gauche ont guichet ouvert, sauf le PC en raison de l'anti-communisme viscéral du grand patronat.

La carrière éclair d'André Boutemy s'achève dans le scandale. Nommé ministre de la Santé et de la Population en janvier 1953, il fait l'objet d'une virulente campagne du Parti communiste, rappelant son passé et son rôle. Réponse :

« Il est vrai que j'ai distribué beaucoup d'argent. Je ne me souviens plus très bien de qui je les tenais, mais je sais très bien à qui je l'ai donné ! »

Il démissionne finalement le 11 février 1953.

Aimé Aubert, l'homme de l'ombre du CNPF

Malgré ces scandales publics, le CNPF n'abandonne pas les vieilles habitudes. Dans les années 70, un homme de l'ombre incarne la toute-puissance patronale : Aimé Aubert, surnommé le « pharaon ». Dans notre « Histoire secrète du patronat », Benoît Collombat a retracé le parcours de celui qui dirigeait le Service des études législatives (SEL), rebaptisé plus tard Direction générale des études législatives (DGEL).

Officiellement, il s'agit de dresser les cartes électorales les plus précises possible et de suivre au plus près l'actualité parlementaire. En coulisse, ce proche de François Ceyrac mène une autre mission : financer les candidats de droite, selon les vœux du Président Georges Pompidou. En avril 1974, voici comment Nicolas Brimo décrit le fonctionnement de cette officine dans le journal du PS, L'Unité :

« En mars 1973, tout candidat de la majorité qui passait dans son bureau repartait avec 300 000 anciens francs. Les fonds que distribue Aimé Aubert proviennent du budget propre du CNPF. Par ailleurs, les très grosses fédérations, celles qui ont les plus importantes ressources (entre 500 et 700 millions d'anciens francs) financent par elles-mêmes. »

A titre d'exemple, pour les élections législatives de 1978, Aimé Aubert distribue 20 millions de francs de l'époque à 134 candidats de tous les partis politiques. Le même adage s'applique : avoir toujours au moins deux fers au feu...

Réactions de quelques internautes.

N. Sarkozy n'est que le meilleur produit du moment d'une écurie de champions détectés très tôt par ces grands capitaines d'industries. Le temps où les Dassault, Boussac et autres Bettencourt faisaient les Présidents de les gouvernements de droite n'est pas très loin et quand notre "bon Président" se vante d'être le frère d'un Arnaud Lagardère ou d'un Martin Bouygues est significatif des relations entretenues entre lui et les Grandes Familles. Le repas du Fouquet's était à ce titre, la juste récompense du Président à tous ses "parrains"

- Une remarque sur "Sarkozy le meilleur produit ...", eh bien ça ouvre des horizons sur nos capitaines d'industries et surtout sur leur flair.

Ce que les proches de Sarlo ne semblent pas avoir compris, c'est le séisme de force 10 qui vient de se produire. Jusqu'à présent Sarko était vécu comme le président du libéralisme, un peu bling-bling, ami des riches et des puissants dans le cadre d'une vision hyper libérale, plus les riches sont riches, plus le pays est riche. Il est devenu, grâce à cette affaire, le président qui demande les sacrifices aux pauvres exclusivement, pour protéger ses amis riches, parce qu'il en profite, son parti bien sûr, mais LUI AUSSI ! Et ce ne sont pas le Fouquet's et le yacht de Bolloré, sans compter les vacances chez sa belle-famille, pétée de fric comme il dit élégamment, et à qui il donne de petits passe-droits qui vont arranger les choses. Les énormes fautes du tout début de mandat réalignent de façon cataclysmique la situation actuelle. On masque le feu qui couve, l'incendie qui se prépare et sur lequel ils appliquent la politique de l'autruche, ils n'ont aucune idée de sa violence potentielle !

- (André Bettencourt) Avant d'être aux Républicains Indépendants (rire) il faut écrire en toutes lettres ce qui a précédé :

"Étudiant en droit dans les années 1935-1937, résidant à l'internat des pères maristes, situé au 104, rue de Vaugirard à Paris, il fréquente alors des membres de La Cagoule en compagnie de ses amis Pierre Bénouville, Claude Roy et François Mitterrand[3]. Il rencontre aussi Eugène Schueller, fondateur de L'Oréal et financier principal de l'organisation d'extrême-droite.

Tiré du lien vers wikipédia qui est sous "parcours politique".

- il ne faut pas oublier les début de son parcours "politique", au sein du mouvement fasciste "la cagoule".

Pendant la guerre, devient le patron français de la PropagandaStaffel. Il est placé sous la triple tutelle du ministre de la propagande, Joseph Goebbels, de la Wehrmacht et de la Gestapo. Fin 1942, il est envoyé en Suisse par Eugène Schueller (fondateur de l'Oréal et père de Liliane) pour « aryaniser » la société Nestlé.

Liliane Bettencourt est née en 1922. Pendant l'occupation ce n'était plus une enfant, elle a su visiblement s'accommoder des idées de son père et d'André Bettencourt qui deviendra plus tard son mari.

Bref, ça pue le rance depuis longtemps...

Après l'UMP, Fillon s'en prend à la presse. (11.07)

Lepoint.fr - 10.07

L'exécutif et l'UMP ont réitéré vendredi leurs attaques contre le traitement par la presse de l'affaire Bettencourt/Woerth, suscitant une réprobation unanime à gauche, notamment d'Europe Ecologie et du PS qui a dénoncé "des diatribes hystériques".

Depuis Zagreb où il était en visite officielle, François Fillon a dénoncé "des justiciers auto-proclamés".

"Ca fait trois jours que presque tous les médias relaient sans aucune précaution une accusation grave contre le président de la République, une accusation dont tout indique qu'il s'agit d'une manipulation" qui "ne repose sur aucun fait avéré, sur aucune preuve et semble-t-il maintenant sur aucun témoignage", a déclaré le Premier ministre.

Il faisait allusion aux accusations de l'ex-comptable de Liliane Bettencourt rapportées mardi par le site d'information Médiapart et qui ont déjà conduit Eric Woerth à annoncer un dépôt de plainte contre X pour dénonciation calomnieuse. Claire Thibout a ensuite démenti partiellement ses propos.

"Avant de recopier n'importe quoi, est-ce que nous pouvons juste nous poser une question: est-ce que celui qui accuse apporte la moindre preuve de ce qu'il avance?", a ajouté M. Fillon.

Alors que le chef du gouvernement a pris soin de ne citer aucun titre en particulier, l'UMP a ciblé une nouvelle fois ses attaques contre Médiapart, dans une charge particulièrement virulente contre Edwy Plenel, fondateur de ce site d'information et ancien directeur de la rédaction du Monde. Le porte-parole adjoint Dominique Paillé répondait à un communiqué du groupe Europe Ecologie au Parlement européen, indigné par le "déchaînement haineux" de la droite contre les médias, dans cette affaire qui fait planer des soupçons de financement politique illégal sur le camp présidentiel.

"Une fois de plus, la solidarité trotskiste est en marche. Le communiqué d'Europe Ecologie en est une illustration", a dit M. Paillé, dans une allusion au passé trotskiste commun de M. Plenel et de Jean-Paul Besset, l'un des co-signataires du communiqué d'Europe Ecologie (EE), également ancien du journal Le Monde.

Après le tir groupé de plusieurs membres du gouvernement et ténors de l'UMP contre Médiapart, mercredi et jeudi, les élus écologistes, parmi lesquels Daniel Cohn-Bendit et Eva Joly, ont riposté vendredi en dénonçant "la surenchère d'insultes".

"Les collaborateurs du site Mediapart et leur directeur Edwy Plenel sont particulièrement la cible de cette délinquance verbale", selon EE qui voit dans ce "déchaînement" une transgression "des règles de notre démocratie au coeur de laquelle le droit à l'information est sacré".

Le numéro deux du Parti socialiste, Harlem Désir, a dénoncé "les diatribes hystériques" lancées par le "pouvoir", et jugé "indigne" la "violente mise en cause" de la presse française par François Fillon "depuis un pays étranger".

"Cette stratégie d'intimidation est indigne" et "n'a d'égale que le désarroi manifeste de l'UMP et son incapacité à apporter des réponses claires aux questions posées par les révélations de l'affaire Woerth/Bettencourt", a estimé M. Désir.

De son côté, le chef de file des députés PS, Jean-Marc Ayrault, a appelé Nicolas Sarkozy à "prendre ses responsabilités", et à "régler la crise politique" en changeant de gouvernement.

Redémarrage de la raffinerie de Dunkerque : Total contre-attaque. (11.07)

Lepoint.fr - 10.07

Total, à qui la cour d'appel de Douai a ordonné le 30 juin le redémarrage de la raffinerie des Flandres près de Dunkerque (Nord), a contre-attaqué en engageant une procédure devant le tribunal de grande instance de Nanterre, a-t-on appris samedi de source syndicale. Le groupe pétrolier a assigné vendredi les instances représentatives du personnel dans le but de demander à la justice de ne pas faire redémarrer l'activité de raffinage sur le site, selon l'assignation dont l'AFP a eu copie.

L'audience doit se tenir le 17 septembre. Total veut faire constater que la procédure d'information-consultation a été "menée à son terme", et dans le cas où le tribunal jugerait cette procédure régulière, mais "initée avec retard", que "les instances représentatives du personnel ont pu exercer l'ensemble des prérogatives qui leur sont dévolues", elles n'ont subi "aucun préjudice". Selon Philippe Wullens, délégué Sud (majoritaire sur le site), les dirigeants de Total tirent "une de leurs dernières cartouches". Par ailleurs, Philippe Wullens a indiqué que la

direction lui avait annoncé qu'elle formerait un pourvoi en cassation contre la décision de la cour d'appel.

Selon Me Roger Koskas, l'un des avocats des salariés, l'arrêt ordonnant le redémarrage de l'usine rend de fait "caduque" la procédure d'information-consultation. L'avocat estime que Total essaie ainsi de contourner la décision de la cour d'appel, car le juge du fond dispose de "plus de pouvoir". "Ils ne veulent pas respecter la décision" de la cour d'appel, a déclaré à l'AFP Me Patrick Tillie, autre avocat des salariés, se déclarant "pas très pessimiste".

Le 30 juin, Total avait indiqué qu'il examinerait "dans les délais les plus brefs les moyens d'obtenir les clarifications indispensables", estimant la décision de la cour d'appel "contradictoire". La justice avait ordonné le redémarrage de la raffinerie, qui compte 367 salariés et environ autant de sous-traitants, dans un délai de 15 jours sous astreinte de 100.000 euros par jour. Selon Messieurs Wullens et Tillie, Total n'a pour l'heure rien fait dans ce sens. Ni le groupe ni ses avocats n'ont pu être joints samedi à la mi-journée.

Fermeture d'un service de l'hôpital de Guéret: les élus rompent avec l'Etat. (12.07)

Lepoint.fr - 11.07

Les maires de la Creuse, opposés à la fermeture du centre de radiothérapie de l'hôpital de Guéret, ont décidé samedi de rompre leurs relations avec l'Etat, certains demandant même une démission collective, a-t-on appris dimanche auprès du député-maire PS de Guéret, Michel Vergnier.

Lors d'une réunion samedi, les édiles ont décidé à l'unanimité des présents (2/3 des maires, leurs autres étant excusés) de "ne plus participer à aucune réunion ou commission avec les services préfectoraux" et plus généralement, de ne plus collaborer en rien avec les services de l'Etat, a expliqué M. Vergnier.

"Une clause de revoyure à la mi-septembre" permettra d'étudier la possibilité d'une démission collective si aucune solution n'était trouvée d'ici là, a-t-il ajouté, expliquant qu'un projet de continuité du service par la biais d'un partenariat public-privé avait été rejeté par le ministère.

Les élus ont également adopté d'autres motions prévoyant notamment un recours devant le conseil d'Etat contre la décision du tribunal administratif de Limoges de rejeter un référé suspension contre la fermeture introduit par l'Association des maires et adjoints de la Creuse.

Une cellule d'écoute, dotée d'un numéro vert, à destination des patients qui estimeraient n'avoir pas eu accès à des soins assez rapidement et qui souhaiteraient poursuivre en justice la ministre de la Santé Roselyne Bachelot, sera créée.

Les 125.000 Creusois seront par ailleurs invités à signer une pétition en faveur de la réouverture du service, qui sera présentée mi-septembre au ministère.

Les élus des 260 communes du département, toutes couleurs politiques confondues, s'opposent depuis des mois à la décision du ministère de la Santé de fermer ce service de radiothérapie, imposant aux patients de se rendre à Limoges ou Montluçon, à une heure de route de Guéret, pour suivre leur traitement.

La décision de fermeture, effective depuis le 30 juin, avait été prise en décembre 2009. Ce service traitait 200 patients par an, quand les autorités sanitaires estiment à 600 le nombre minimum de patients qu'un centre doit traiter annuellement.

D'après Michel Vergnier, l'installation de l'appareil de radiothérapie remonte à trois ans, pour un coût de 2,5 millions d'euros.

Le rapport contesté de l'IGF épargne Eric Woerth. (12.07)

Rue89 - 11.07

Le rapport de l'inspection générale des Finances était contesté avant même d'être rendu public ce dimanche.

Avant même sa publication, ce fameux rapport de l'IGF sur ce que savait Eric Woerth des affaires illégales de Liliane Bettencourt était contesté. Explications.

Que dit le rapport ?

Les conclusions du rapport écartent la responsabilité d'Eric Woerth :

Question n°1 : M. Eric Woerth, durant la période où il était ministre du Budget, a-t-il été informé de la situation fiscale et financière de Mme Bettencourt, de Messieurs Banier et de Maistre, ainsi que des sociétés Thetis et Clymène, et est-il intervenu pour demander, empêcher ou orienter un contrôle ?

A cette première question l'IGF répond : « M. Eric Woerth, durant la période où il était ministre du Budget, n'est pas intervenu auprès des services placés sous son autorité pour demander, empêcher ou orienter une décision ou un contrôle portant sur Mme Bettencourt, MM. Banier et de Maistre, ainsi que sur les sociétés Téthys et Clymène. »

Question n°2 : les informations obtenues dans le cadre du contrôle fiscal de M. Banier, notamment de source judiciaire, étaient-elles de nature à conduire l'administration, avant les récentes révélations à l'origine de l'affaire, à déclencher un examen de la situation fiscale personnelle de Mme Bettencourt ?

A cette deuxième question l'IGF répond : « Les informations obtenues dans le cadre du contrôle fiscal de M. Banier, notamment de source judiciaire, n'étaient pas de nature à conduire l'administration à déclencher un examen de la situation fiscale personnelle de Mme Bettencourt. »

A la fin du mois de juin, Eric Woerth assurait :

« Je ne connais pas les finances de madame Bettencourt, je n'ai aucune information sur une quelconque évasion fiscale. »

Mais il a été contredit depuis par le procureur de la république de Nanterre, Philippe Courroye, qui a indiqué avoir transmis au ministre du Budget, dès janvier 2009, le dossier concernant François-Marie Banier, le photographe bénéficiaire des largesses de Liliane Bettencourt, et aujourd'hui poursuivi par la fille de la principale actionnaire du groupe L'Oréal.

Pour faire la lumière sur cette affaire, François Baroin, le ministre du Budget, a annoncé le 25 juin dernier le lancement d'un rapport de l'IGF dont il a promis qu'il serait « à la disposition à la fois du public qui s'intéresse à cette situation et d'une éventuelle future commission d'enquête parlementaire ».

Ce rapport vise à savoir s'il y a eu conflit d'intérêt lorsqu'Eric Woerth était au Budget.

Annoncée pour vendredi 9 juillet, sa publication a été repoussée au lundi. Aucune explication officielle n'a été donnée. L'intervention télévisée de Nicolas Sarkozy étant prévue ce lundi sur France 2, l'opposition spéculait que le Président, comptant sur un rapport vide, s'en servira pour appuyer sa défense.

Pourquoi le conteste-t-on ?

La nature même de ce rapport ne donne pas les garanties nécessaires à son indépendance.

L'inspection générale des Finances travaille sous la tutelle du ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et du ministre du Budget. Son secrétaire général est nommé par l'Élysée, sur la recommandation du ministre des Finances. Pour prouver sa bonne foi, la majorité rappelle que Jean Bassères est proche des socialistes. Le chef de l'IGF a notamment travaillé avec Michel Sapin et (assez brièvement) Laurent Fabius.

Pour Arnaud Montebourg, ce rapport ne présente aucun intérêt puisqu'il est dirigé par le pouvoir :

« On nous a sorti une mission de l'inspection générale des Finances qui répond aux instructions de l'actuel ministre du Budget, et qui donc est totalement liée aux intérêts du pouvoir. »

La trop grande confiance affichée par la majorité ne joue pas non plus en faveur de ce rapport. Nicolas Sarkozy a assuré Eric Woerth de sa « confiance », tout comme Christian Estrosi. Frédéric Lefebvre est carrément allé jusqu'à déclarer qu'après la publication du rapport, « tout le monde devra se taire » :

« Ainsi, ceux qui se posent des questions honnêtement vont avoir des réponses : l'administration fiscale a-t-elle reçu des pressions ou non, a-t-elle fait son travail ou non ? Et ensuite, [...] tout le monde devra se taire et certains devront s'excuser publiquement auprès de M. Woerth. »

Dans le JDD, Eric Woerth s'est dit prêt à être entendu par la justice :

« Je demande à être entendu par la justice le plus rapidement possible. J'ai besoin de cela. Il faut expliquer, c'est ce que j'essaie de faire

depuis trois semaines. L'enquête est une bonne chose, cela permet de dire la vérité. Plus il y a d'enquêtes, mieux c'est... »

Reste à garantir l'indépendance de la justice dans ce dossier. Parmi les différentes procédures lancées pour faire la lumière sur les accusations qui pèsent sur le pouvoir, le rapport de l'IGF n'est pas le seul à être mis en cause. Philippe Courroye, le procureur de Nanterre, est chargé des enquêtes alors qu'il est lui-même cité dans les enregistrements. Une contradiction que politiques et syndicats de magistrats dénoncent en réclamant qu'il soit dessaisi de l'affaire et que soit désigné un juge d'instruction indépendant.

Retraites : le fort impact des réformes passées. (13.07)

Lefigaro.fr - 09.07

Alors que les discussions ont repris jeudi au ministère du Travail dans le cadre de la réforme des retraites présentée mardi prochain en conseil des ministres, le Conseil d'orientation des retraites va débattre vendredi des «effets des précédentes réformes sur les comportements de départ à la retraite en France». Ces résultats, que Le Figaro s'est procurés, vont donner un peu de baume au cœur à Éric Woerth tant ils démontrent que les réformes de 1993, 2003 et 2008 ont eu un impact significatif sur les choix des salariés.

En allongeant en 1993 de 37,5 à 40 annuités la durée de cotisation nécessaire dans le privé pour bénéficier d'un taux plein, Édouard Balladur entendait jouer sur un report de l'âge de la retraite. Un choix au final payant. Les travaux du COR concluent en effet que l'augmentation d'un trimestre de cotisation a repoussé de 2,3 mois en moyenne la date de liquidation. Même impact sur l'âge de cessation d'activité, en recul de 2 mois par trimestre cotisé en plus. Seule différence, l'effet a été «nettement différencié pour les hommes et pour les femmes», le report étant dans les deux cas plus important pour la gente masculine.

Les travaux du COR notent également l'effet de la loi Fillon de 2003 sur les comportements de départ en retraite des fonctionnaires. Cette réforme visait à aligner la durée de cotisations des agents du public sur celle du privé afin de pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein. Résultat ? Entre 2003 et 2009, l'âge moyen de départ a augmenté de 13 mois dans la fonction publique d'État (à 59,7 ans, soit encore deux ans de moins que le privé) et de 15 mois dans la fonction publique hospitalière et territoriale (à 58,4 ans). Cette réforme n'a de surcroît pas eu d'impact négatif sur le niveau des pensions puisqu'elles ont augmenté, en six ans, de 9 à 11 % dans les trois fonctions publiques.

Même constat dans les régimes spéciaux dont la réforme est intervenue fin 2007 sous les mêmes modalités : un report progressif de 37,5 à 40 annuités de cotisation pour toucher une retraite à taux plein. En 2009, l'âge moyen de départ à la retraite a ainsi reculé de 4 mois en deux ans à la RATP et à la SNCF (1 mois pour les agents de conduite partant à 50 ans) et de 5 mois à EDF ou Gaz de France.

Forte progression du cumul emploi retraite

Le COR fait également le bilan des dispositifs mis en œuvre en 2003 type surcote ou cumul emploi retraite. 583.000 salariés ayant commencé à travailler jeunes (avant 17 ans) ont pu partir en retraite avant 60 ans au titre des carrières longues. 289700 personnes ont bénéficié depuis 2004 d'une surcote (majoration de pension en cas de nombre de trimestres cotisé supérieur à celui requis). Dans le privé, le gain moyen est en 2009 de 45 euros par mois (soit une majoration de pension de 6,3 %) pour 7 trimestres cotisés en plus. La majoration atteint 153 euros par mois pour les agents de l'État.

245.700 assurés ont enfin cumulé en 2009 une retraite tout en occupant un emploi. Pour le COR, cette hausse de 18 % en un an confirme «l'élan observé ces dernières années». La progression devrait en outre être encore plus importante en 2010 puisqu'il est désormais possible de cumuler intégralement sa pension de retraite avec un revenu d'activité.

Accord signé sur la retraite des postiers. (13.07)

Lefigaro.fr - 12.07

Les caisses des salariés du privé échapperont à une mise à contribution forfaitaire.

Un «hold-up d'État» sur les caisses de retraites complémentaires des salariés du privé, l'Agirc et l'Arrco. Ainsi l'association libérale Sauvegarde retraites présentait-elle, au début de l'année, l'une des conséquences du changement de statut de La Poste, tout juste voté par le Parlement.

La loi transformant l'entreprise en société anonyme à capitaux 100% publics prévoit en effet que les futurs embauchés de La Poste relèveront de l'Agirc-Arrco et non plus de l'Ircantec (caisse complémentaire des 115.000 postiers non fonctionnaires mais aussi des contractuels de l'État, des médecins hospitaliers ou des élus locaux). Elle instaure aussi une compensation financière de l'Agirc-Arrco vers l'Ircantec, au motif

que cette dernière sera privée de futurs cotisants. L'Ircantec réclamait une «soulte» de 6 à 8 milliards d'euros. Un montant contesté car, si l'Ircantec perd des cotisants, elle perd du même coup... de futurs retraités! Et surtout, ses rendements (rapport entre pension reçue et cotisations versées) sont supérieurs à ceux de l'Agirc et de l'Arrco. Il s'agit de «ponctionner un régime pauvre pour financer un régime favorisé», résumait Sauvegarde retraites.

En fonction des effectifs

Cri d'alarme prématuré ou pression efficace? Le protocole d'accord que viennent de signer l'Agirc-Arrco et l'Ircantec devrait en tout cas lever une partie des inquiétudes. D'abord, la compensation ne sera pas versée en une fois mais au fil des ans, et son montant dépendra des effectifs de postiers cotisant à l'Agirc-Arrco. Autrement dit, si La Poste embauche moins que prévu dans les années qui viennent, la contribution de l'Agirc-Arrco à l'Ircantec sera plus faible. «Un dispositif sérieux, responsable, commente Patrick Poizat, administrateur (CFTC) de l'Agirc et de l'Arrco. On prend en compte la réalité des effectifs plutôt que de se baser sur une hypothétique politique de ressources humaines de La Poste pour les décennies à venir», comme cela aurait été le cas avec la soulte envisagée. Les versements annuels ne devraient pas dépasser quelques dizaines de millions d'euros lors des années les plus «fortes», estime un bon connaisseur du dossier.

En outre, les sommes seront calculées comme si les futurs droits à pension des salariés actuels étaient acquis à l'Agirc-Arrco, et non pas à l'Ircantec. En clair, l'Agirc-Arrco ne financera pas le différentiel de rendement observé avec l'Ircantec.

Du point de vue des finances des caisses complémentaires du privé, tout se passera finalement comme si les droits de l'ensemble des salariés de droit privé de La Poste, actuels et futurs, leur étaient transférés à partir de maintenant. C'est généralement ce qui se passe dans ce type d'opération. Mais le gouvernement et les parlementaires n'ont pas voulu, cette fois, suivre cette voie. Ils ont préféré ces contorsions pour permettre aux salariés actuels de La Poste de rester à l'Ircantec, donc ne pas voir leur statut modifié sur ce point et de continuer à bénéficier des rendements élevés de l'Ircantec. Face à des syndicats déjà très remontés contre une loi de «privatisation déguisée», disaient-ils, c'était sans doute le prix d'une certaine paix sociale.

Les extraits de la déclaration de Nicolas Sarkozy. (13.07)

Lepoint.fr, Lemonde.fr et Reuters - 12.07

Voici les principaux extraits de l'intervention de Nicolas Sarkozy lundi soir sur France 2:

Eric Woerth:

- "Eric Woerth est un homme honnête, c'est un homme compétent, c'est un homme qui a toute ma confiance et celle du Premier ministre (...) il sera donc le ministre qui défendra cette réforme si nécessaire des retraites selon le calendrier qui était prévu".

- "Je lui ai dit que je souhaitais qu'il se consacre exclusivement à cette importante réforme des retraites, que son honneur maintenant était lavé, que les soupçons étaient levés, et que mon conseil c'est plutôt qu'il abandonne cette responsabilité de trésorier".

Affaire Bettencourt:

- "Sur le financement politique, la vérité se fait jour (...) les calomnies, j'y étais préparé (...) quand on met en oeuvre des réformes, on bouscule des intérêts, des situations acquises, on gêne un certain nombre de gens. La réponse, c'est bien souvent la calomnie (...) et voilà qu'avec la réforme des retraites, on me décrit comme quelqu'un qui, depuis vingt ans, irait chez Mme Bettencourt pour ramasser des enveloppes. C'est une honte!"

- "Vous m'imaginez repartant avec de l'argent ? (...) Il faut que chacun revienne à la raison et se concentre maintenant sur l'essentiel."

- "Je demanderai à une commission représentant toutes les familles politiques de réfléchir dès la semaine prochaine à la façon dont on doit ou non compléter ou modifier la loi pour éviter dans l'avenir toute forme qui pourrait (déboucher sur un) conflit d'intérêts".

- "La France n'est pas un pays corrompu (...) il y avait dans notre pays des habitudes, c'est incontestable, un certain laisser-aller, trop d'appartements de fonction, trop de voitures de fonction, trop de mauvaises habitudes. C'est exact et je le reconnais bien volontiers (...) ces mauvaises habitudes, il faut y mettre un terme".

- "La France a tellement de problèmes à régler que nous devons faire l'économie de toute polémique"

Retraites:

- "Je dis: les 62 ans, nous n'y toucherons pas. Je dis l'équilibre des cotisations public/privé, c'est une question de justice. On ne peut pas y toucher. Sur le reste, nous serons très à l'écoute de ce que nous diront nos interlocuteurs (...) je m'attends à ce qu'il y ait des manifestations. Je sais qu'il y a de la souffrance. Ce qui aura une influence, c'est l'idée que nous nous ferons de la justice. Ce n'est pas l'importance des manifestations".

Remaniement ministériel:

- "Si je devais écouter tous les conseils qui me sont donnés, j'aurais fait un premier remaniement après les régionales et j'aurais fait un deuxième remaniement maintenant. Et sans doute les mêmes auraient recommandé un troisième remaniement après la réforme des retraites. Cela donne la valse des ministres et des ministères et une image ridicule de notre pays (...) il y aura donc une nouvelle étape de l'action politique que je conduirai après la réforme des retraites à la fin du mois d'octobre".

Sur le bouclier fiscal:

- Nicolas Sarkozy a une nouvelle fois exclu toute suppression du bouclier fiscal, de même que de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). "Nous sommes le dernier pays à avoir un impôt sur la fortune, parce que je l'ai voulu", a-t-il affirmé, ajoutant : "Quand on a de l'argent, il est normal de payer des impôts".

Sur le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux dans les collectivités territoriales :

- L'Etat a "supprimé 100 000 postes de fonctionnaire en 3 ans", "dans le budget 2011 nous en supprimerons encore 34 000" selon la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire partant à la retraite sur deux. "Je propose que les collectivités territoriales prennent la même règle que l'Etat", a-t-il ajouté, reprenant une suggestion qu'il avait déjà faite lors de la dernière conférence sur les déficits. "Il n'y a aucune raison que l'Etat s'impose une gestion rigoureuse et que les collectivités territoriales, notamment les régions, continuent une politique d'augmentation du nombre de fonctionnaires : 34 000 chaque année depuis 10 ans à compétence constante", a-t-il estimé. Pressé de dire si les régions ne s'étaient pas vu transférer de nouvelles compétences, il a répondu : "Aucune !" "Tout le monde applaudit au 'un sur deux', qu'est-ce qui empêche les régions de France d'appliquer la même règle ?" a-t-il lancé, soulignant que c'était un "appel à la responsabilité".

Création d'une vingtaine d'internats pour élèves difficiles :

- "Nous allons créer, dès la rentrée prochaine, dont deux en Seine-Saint-Denis, des établissements adaptés de réinsertion scolaire" pour des collégiens et lycéens "dont personne ne veut" (...). "On en aura une vingtaine dès la rentrée prochaine avec encadrement renforcé", a-t-il précisé, soit deux fois plus que prévu jusqu'alors à l'horizon 2011.

Otages français:

- "Nous ferons tout pour sortir (les deux journalistes de France 3 enlevés en Afghanistan) de la situation où ils se sont mis. Nous n'avons pas d'inquiétude brûlante. Nous discutons. J'ai en revanche une inquiétude beaucoup plus brûlante pour un autre de nos compatriotes retenu en otage quelque part dans le Sahel. C'est ça la vérité".

Quelques réactions.

PS. Martine Aubry, première secrétaire du PS, a estimé lundi sur France 3 que l'intervention télévisée de Nicolas Sarkozy se résumait à de "l'auto-persuasion" et de "l'auto-satisfaction".

"On avait l'impression qu'il était au coeur d'un complot tout ça pour masquer des questions totalement embarrassantes et totalement floues", a jugé Mme Aubry.

Le porte-parole du PS, Benoît Hamon, a jugé lundi soir que Nicolas Sarkozy était "le principal obstacle" à ce que la vérité éclate dans l'affaire Woerth-Bettencourt en refusant d'en appeler à un "juge indépendant", suite aux propos du président de la République sur France 2.

"On attendait qu'il offre des garanties, que, sur l'affaire Woerth, on puisse y voir plus clair. Il renvoie à l'enquête de IGF et à l'enquête du juge Courroy" qui est lui-même "juge et partie" dans cette affaire, a-t-il dit.

"Il y a manifestement du côté du président de la République suffisamment de choses à cacher pour qu'il ne juge pas nécessaire d'en appeler à un juge indépendant", a affirmé M. Hamon.

PRG. Eddie Aït, secrétaire national du Parti radical de gauche (PRG), a estimé lundi soir qu'en conseillant simplement à son ministre Eric Woerth d'abandonner sa fonction de trésorier de l'UMP, Nicolas Sarkozy "feint d'ignorer la crise profonde et morale que traverse notre République. La République est en danger. La réponse du président: tout va très bien, Madame la marquise!"

Dans un communiqué, M. Aït juge que l'on a "perdu beaucoup de temps à écouter un président hébété. Nous avons été naïf de croire que le président apporterait des réponses claires et sincères aux préoccupations des Français. Je le regrette, mais cette République du népotisme et des amitiés partisans (...) n'est pas celle de toutes celles et de tous ceux qui, au quotidien, connaissent la crise et les difficultés sociales".

PG. Jean-Luc Mélenchon, président du Parti de Gauche, a estimé lundi à l'issue de l'intervention télévisée de Nicolas Sarkozy que celle-ci ne changeait rien et a qualifié de "grotesque" la position du président selon laquelle l'affaire Bettencourt est le résultat d'une "campagne de calomnie" visant à faire dérailler la réforme des retraites.

"Doux pour les riches, durs pour les autres, M. Sarkozy n'a pas compris l'état d'esprit des Français. Il répète en boucle des formules et des tirades qui exaspèrent", estime M. Mélenchon dans un communiqué. Pour lui, "cet entretien ne change rien à l'ambiance qui plombe sa fin de règne et face au grand nombre qui sera dans la rue en septembre, il reculera ou il partira".

MoDem. «Il est impossible que la France continue à s'enfoncer dans des situations aussi glauques les unes que les autres, [...] qui entraînent un découragement et un délitement de ce que l'esprit d'un pays doit être», François Bayrou hier sur Europe 1.

CGT. Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, a estimé lundi à l'issue de l'interview de Nicolas Sarkozy sur France 2 que le gouvernement n'avait "pas bougé d'un millimètre" dans le dossier des retraites en dépit de l'annonce de dialogue avec les syndicats.

"Ce n'est que par la remise en cause des acquis sociaux qu'on peut prétendre retrouver la croissance", a également déploré Bernard Thibault pour qui "le président n'a que des mauvaises nouvelles à annoncer aux Français".

"Les entreprises sont épargnées de toute responsabilité (...) les marges des actionnaires ce n'est pas un sujet, la première préoccupation c'est ce que coûte les salariés aux entreprises", a-t-il commenté en réagissant à l'entretien de Nicolas Sarkozy.

A bas la guerre de rapine en Afghanistan ! (13.07)

AP - 12.07

Sept Français sur dix se disent opposés à la présence militaire française en Afghanistan, alors que 29% y sont favorables, selon un sondage Ifop paraissant mardi dans le quotidien "L'Humanité".

En octobre 2001, 55% y étaient favorables et 44% opposés. (AP 12.07)

Le titre est justifié par les réelles intentions qui se cachent derrière l'intervention impérialiste dans ce pays, sachant que son sous-sol regorge de matières premières sur lesquelles les multinationales du monde entier veulent faire main basse au détriment du peuple afghan.

Eric Woerth aurait "bradé" une parcelle de la forêt de Compiègne selon "Le Canard enchaîné". (14.07)

Lemonde.fr - 13.07

Voilà une nouvelle pierre dans le jardin d'Eric Woerth déjà au centre d'une tempête politique dans l'affaire Bettencourt : il aurait autorisé lorsqu'il était ministre du budget la vente à des connaissances d'une parcelle de la forêt de Compiègne (Oise) à un prix très inférieur au marché, écrivent mardi Le Canard enchaîné et Marianne.

Le Canard enchaîné daté du 14 juillet affirme que six jours avant son départ du ministère du budget, Eric Woerth aurait imposé par arrêté à l'Office national des forêts de vendre pour 2,5 millions d'euros "ce joyau de 57 hectares" à une association privée, la Société des courses de Compiègne, jusqu'alors locataire des lieux. Selon le Canard, cette parcelle de la forêt de Compiègne, ainsi que ses équipements, vaudrait au moins 20 millions d'euros.

"Cette transaction a été conclue de gré à gré sans enchère, ni appel d'offres", ajoute-t-il, alors que les sociétés de courses ne peuvent bénéficier d'un tel privilège selon une décision du Conseil d'Etat de 1979. Le journal assure que le président de la Société des courses de Compiègne, Antoine Gilibert, est un "familier de Chantilly, de son hippodrome et de son maire, Eric Woerth".

L'information a aussitôt été démentie par Bercy, qui assure que la cession "s'est déroulée de manière tout à fait légale et dans l'intérêt de l'Etat". Le ministère a ajouté que cette vente s'était révélée bénéfique pour les finances de l'Etat. "La société de course payait 50 000 euros par an, soit un rendement locatif de 2 % par an. Ce n'est pas intéressant pour l'Etat de toucher 2 % par an, dans ces cas-là il vaut mieux

vendre", dit-on. "Quand vous avez un terrain qui ne vous rapporte quasiment rien, que vous ne pouvez pas louer à quelqu'un d'autre et que vous avez la possibilité de le vendre dans des conditions intéressantes à l'occupant, normalement vous le faites si vous préservez l'équilibre écologique".

D'après le ministère, "les droits forestier et domanial permettent la vente d'une partie d'un domaine public forestier à trois conditions", réunies dans cette transaction : une parcelle de moins 150 hectares, l'absence d'impact écologique et qu'il ne s'agisse pas d'une exploitation forestière. Prié de dire pourquoi la transaction s'est faite six jours avant le départ du ministre, le ministère invoque les délais pour la finaliser.

L'hebdomadaire satirique affirme aussi que le ministre de l'agriculture, Bruno Le Maire, "s'était battu contre cette vente qu'il jugeait illégale", l'hippodrome appartenant à la forêt de Compiègne. Sollicité par l'AFP, le ministère de l'agriculture a expliqué qu'"il y avait bien eu" des échanges entre les ministres Woerth et Le Maire pour la cession de l'hippodrome, et que "ces opérations ont été réalisées dans le strict respect du droit".

Marianne publie pour sa part une lettre montrant qu'Eric Woerth s'est occupé personnellement du dossier et qu'il a donné son accord à cette vente. Le président de la Société des courses de Compiègne, qui a acquis cette parcelle, est l'un des dirigeants de France Galop, association dont Florence Woerth, épouse de l'actuel ministre du travail, fait partie depuis 2003, dit Le Canard enchaîné. Florence Woerth voit dans cet article "une nouvelle marque de la détermination de ceux qui cherchent à nuire à la famille Woerth", a déclaré son avocat, Me Antoine Beauquier.

14 juillet : les putschistes à l'honneur. (14.07)

20minutes.fr - 13.07

Les militaires nigériens, qui ont orchestré un coup d'Etat en février dernier et n'ont toujours pas organisé les élections promises, défilent mercredi, et Salou Djibo, qui avait mené les putschistes, représentera son pays en tribune officielle. Certains dénoncent la présence d'armées coupables d'enrôlement d'enfants soldats et de répressions sanglantes.

L'Elysée botte en touche en affirmant que «ce n'est pas aux soldats d'aujourd'hui mais aux anciens combattant d'hier» que l'Etat veut rendre hommage. (20minutes.fr 13.07)

Et qui va signer de juteux contrats dont des contrats d'armement avec sa majesté Sarkozy 1er, les "anciens combattant d'hier" où les dictateurs d'aujourd'hui ?

Préavis de grève des contrôleurs aériens le 21 juillet. (16.07)

Reuters - 15.07

Six syndicats de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) appellent à la grève le 21 juillet contre un projet européen de fusion du contrôle aérien, a-t-on appris de source syndicale.

La DGAC devrait préciser lundi la proportion de vols touchés par le mouvement.

Le préavis de grève court de mardi soir à jeudi matin.

Des négociations sont prévues en début de semaine entre la direction et les syndicats. "Mais nous n'en attendons pas grand chose", a déclaré un porte-parole de la CGT.

Selon la CGT, le syndicat Unsa ICNA s'est joint à l'appel initial de l'intersyndicale (CGT-CGC-FO-Unsa/lessa-Unsa/Icna).

Les organisations craignent "des conséquences sociales lourdes" du projet européen, notamment un "démantèlement de la DGAC" et "la sortie de tout ou partie des services et de ses personnels du cadre de la Fonction publique d'Etat".

Le personnel avait déjà fait grève pour le même motif en janvier et en février derniers.

Moitié moins de postes ouverts au concours de professeurs des écoles en 2011. (16.07)

20minutes.fr et AFP- 15.07

Peau de chagrin. Au total, 11.600 postes seront offerts pour 2011 aux concours externes de recrutement d'enseignants, contre 15.125 l'an dernier, avec notamment moitié moins de places accordées au concours du professorat des écoles qu'en 2010, a annoncé le ministère de l'Education nationale ce jeudi.

Le premier degré (professeurs des écoles) offrira 3.000 postes aux concours externes (dont langues régionales), contre 6.577 l'an dernier, selon un communiqué du ministère. Dans le second degré (collèges, lycées), 8.600 postes sont offerts (tous concours confondus: agrégation, Capes, Capet, Capeps, CPE, COP, etc.), soit sensiblement comme l'an dernier (8.548).

Explication du ministère, contacté par 20minutes.fr: la diminution de moitié des postes ouverts au concours de professeur des écoles en 2011 s'explique par le fait que les départs à la retraite les années précédentes ont été moins nombreux que prévu. Sans compter que la politique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite est toujours appliquée et que les besoins démographiques par académie [le nombre d'élèves] sont parfois moindres que prévu.

Réduit de moitié en cinq ans

Au total, donc, 11.600 places seront offertes, contre 15.125 en 2010, 15.600 en 2009, 18.600 en 2008 et environ 22.000 postes en 2007. En cinq ans, le nombre de postes offerts aura été réduit de près de moitié.

Par ailleurs, «625 postes d'enseignement, d'éducation et d'orientation (premier et second degrés) seront offerts au recrutement de personnes handicapées afin de garantir l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi». «Les candidats, qui doivent remplir les mêmes conditions de diplômes que celles exigées pour les concours externes, seront recrutés à la suite d'un entretien», précise-t-il.

Changement du calendrier des épreuves

Les dates des épreuves d'admissibilité (écrits) ont changé, dans le cadre de la réforme du recrutement et de la formation des enseignants, qui se met en place à la rentrée. Elles ne se déroulent plus au printemps, mais bien plus tôt dans l'année universitaire. Ainsi les candidats au professorat des écoles titulaires d'un master 1 passeront ces épreuves les 28 et 29 septembre 2010. Les candidats aux concours du second degré (hormis l'agrégation) passeront les écrits entre le 2 et le 30 novembre 2010. Pour l'édition 2011, il faudra être titulaire d'un master 2.

Les dates des épreuves écrites de l'agrégation externe n'ont pas été modifiées et auront lieu du 29 mars au 15 avril 2011. La clôture des inscriptions est le 20 juillet.

Ruptures "amicales" de contrat de travail: montée en régime, mais dérivées. (16.07)

Lepoint.fr et AFP- 15.07

Les ruptures conventionnelles de CDI "amicales" entre employeur et salarié, créées il y a deux ans, se sont installées dans le monde du travail, mais elles n'empêchent ni des détournements ni des litiges.

En net essor depuis l'application en juillet 2008 de la loi de modernisation du marché du travail, ce dispositif, différent du licenciement et de la démission, semble avoir atteint un régime de croisière avec 18.000 à 20.000 homologations chaque mois par l'administration.

Plus de 320.000 ruptures conventionnelles ont été conclues au total, selon des chiffres du ministère du Travail de fin mai.

La simplicité de la procédure, la possibilité pour le salarié de pouvoir bénéficier d'une indemnité au moins équivalente à l'indemnité de licenciement, ainsi que d'accéder aux allocations chômage, ont contribué à ce développement.

Même l'ex-majordome de Liliane Bettencourt a quitté le service de la milliardaire après 12 ans de travail via une rupture conventionnelle.

Surtout utilisé dans les petits établissements, notamment du commerce, ce nouveau mode de rupture représente un peu moins de 8% des sorties de CDI (démissions 56%, licenciements 37%), d'après une récente étude portant sur le premier semestre 2009.

Issue d'un accord entre le patronat et quatre syndicats (sans la CGT), la rupture "d'un commun accord" devait "éviter les faux licenciements, pour lesquels on inventait des fautes", rappelle à l'AFP le directeur général du Travail, Jean-Denis Combrexelle.

Cette rupture "à l'amiable" est souvent vantée par Laurence Parisot (Medef) comme un "acquis majeur" qui, selon elle, "invente une flexisécurité française".

Et pour les directeurs des ressources humaines, les ruptures conventionnelles favorisent "la mobilité", explique Jean-Christophe Sciberras, vice-président de l'association nationale des DRH, prédisant que "leur nombre va encore progresser".

Du côté des syndicats et de juristes, la crise a nourri les craintes que cet instrument soit détourné par les entreprises pour supprimer des emplois, notamment de seniors, au lieu de faire des plans sociaux plus coûteux et complexes.

Chez IBM, 12 ruptures conventionnelles ont été invalidées par l'administration fin 2009, au motif que ce dispositif ne peut contourner un plan social. La CFDT avait reproché au groupe informatique de cibler les salariés "aux environs de la soixantaine, qui bénéficieront du chômage jusqu'à l'âge de la retraite".

"Les ruptures conventionnelles, comme les licenciements, concernent plus souvent les seniors", dans un cas sur cinq, observe le gouvernement.

Chez Lejaby (lingerie) dans le Rhône, six des dix ruptures conventionnelles en 2009 ont ainsi touché des plus de 50 ans, dont "des ouvrières à bout de souffle", selon une déléguée syndicale .

Le numéro deux de la CFDT, Marcel Grignard, salue le passage "d'un système complètement opaque à un système encadré", mais reconnaît "des abus", au sujet desquels la centrale syndicale a écrit au gouvernement pour demander "une réunion des partenaires sociaux" et voir "comment corriger".

Pour le directeur général du Travail, s'il "peut y avoir des dérives dans telle ou telle entreprise", le système, "cadre", "protège les droits des salariés", et l'administration reste "vigilante".

Alors que le dispositif devait réduire les poursuites judiciaires envers les employeurs, des premiers jugements ont annulé des ruptures, requalifiées en licenciements.

C'est "un nid de contentieux", selon l'avocat Richard Sintès, qui alerte les directions sur des salariés voulant partir et pouvant aussi "abuser l'assurance chômage".

Commentaire de deux Internautes.

1- Au final, c'est surtout un moyen sur-mesure pour les entreprises de se débarrasser de leurs salariés seniors à peu de frais pour elles, et en rejetant sur la collectivité l'essentiel des coûts sociaux du licenciement (selon le bon vieil adage : privatisation des bénéfices, collectivisation des pertes... on n'a toujours pas trouvé mieux. Finalement, la transaction avait ceci d'avantageux qu'il était quasi-obligatoire pour le salarié de prendre les conseils d'un avocat : il lui était plus difficile de se faire avoir qu'avec une « rupture conventionnelle » où l'entreprise a beau jeu de faire croire qu'il s'agit d'un dispositif légal, et dans le quel il n'y aurait rien donc à négocier.. ce qui est faux : il faut TOUJOURS négocier son départ de manière acharnée (et pour cela, penser à conserver à l'abri des preuves de la qualité de son travail, des irrégularités dans l'exécution du contrat de travail ex. heures sup non rémunérées etc...). Et se faire aider par un professionnel au besoin. également à certains salariés de démissionner tout en touchant des allocations chômage, alors qu'il était d'usage que, sauf cas spécifiques (mutation du conjoint...), le salarié assume seule les conséquences financières de sa démission (le plus souvent en trouvant avant un nouveau poste).

2- La "logique" de cette rupture repose sur un postulat d'égalité entre le salarié et son employeur, ce qui, en dépit des droits et protections dont peut bénéficier le salarié, n'existera jamais.

Septième jour de grève de Brit Air à Lyon. (16.07)

Reuters - 15.07

Une grève du personnel au sol de Brit Air paralyse le trafic assuré par la filiale d'Air France à Lyon depuis sept jours, apprend-on auprès de la direction de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry. Quinze vols ont été annulés jeudi, touchant surtout les vols vers Munich, Hambourg, Düsseldorf ainsi que les vols intérieurs.

Un conflit sur les salaires et les primes d'horaires décalés liés aux retard des vols oppose depuis une semaine la direction et le personnel de Brit Air.

La CFDT indique que ce mouvement social est le premier dans la compagnie depuis 20 ans.

Ce mouvement de grève est concentré à Lyon du fait de la présence du hub Brit-Air à l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry, où la compagnie compte 400 salariés.

Brit Air est basé en Bretagne et exploite une quarantaine d'avions de 50 à 100 places sur 45 destinations en France et une centaine en Europe.

Seine-et-Marne: les salariés de l'imprimerie Brodard brûlent le stock de papier. (16.07)

Lepost.fr - 15.07

Le 5 juillet dernier, la liquidation du site de l'imprimerie Brodard Graphique de Coulommiers, en Seine-et-Marne, a été prononcée.

Brodard Graphique appartient au groupe Maury.

Depuis cette annonce, les 151 salariés bloquent le site afin d'obtenir « des conditions de départ honorables » et des aides à la formation, précise Le Parisien.

Ce jeudi, vers 16 heures, les salariés ont mis le feu à des bobines de papiers et déversés trois tonnes d'encre devant l'imprimerie.

Par ailleurs, le mandataire judiciaire est actuellement retenu dans les locaux après avoir refusé toute négociation avec les salariés.

Selon un salarié, le mandataire a promis aux salariés « une enveloppe de 20.000 euros par employé mardi dernier. Aujourd'hui, il nous propose seulement 7.500 euros ».

Un gréviste qui ajoute :

« Il ne sortira pas tant que nous n'aurons rien de concret ».

Un périmètre de sécurité a été mis en place par les policiers.

Des policiers qui sont en nombre autour de l'entreprise.

La station service du centre commercial Leclerc, qui se trouve à proximité de l'entreprise, a été fermée à titre préventif. (Source vidéo: Le Pays Briard)

Derniers rebondissement de l'affaire Bettencourt. (titre de LdC) (16.07)

20minutes.fr et Lemonde.fr- 15.07

POLEMIQUE - Le majordome, une secrétaire et un chauffeur parlent eux aussi d'enveloppes données à des hommes politiques...

Deux nouvelles dépositions dans l'affaire Bettencourt, celles d'un majordome et d'une secrétaire, conforteraient les déclarations de Claire Thibout, l'ex-comptable de Liliane Bettencourt. Publiées par Le Monde et Mediapart ce jeudi, ces auditions indiquent que les destinataires des enveloppes étaient essentiellement «des candidats qui cherchaient à financer leur campagne».

Les policiers de la brigade financière n'ont, en revanche, pas posé de questions sur l'accusation principale de Claire Thibout, selon Mediapart. Celle-ci a affirmé que 150.000 euros en liquide ont été donnés à Eric Woerth début 2007 par le gestionnaire de fortune de Liliane Bettencourt, Patrice de Maistre, pour financer la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy. «Il est venu vraiment pour ce que je pensais...»

Selon le site d'informations, le témoignage de Chantal Tovel, secrétaire personnelle d'André Bettencourt de juin 1997 au décès de celui-ci, en novembre 2007, confirme néanmoins qu'elle savait que «M. et Mme Bettencourt aidaient financièrement des personnes politiques», sous forme «d'argent liquide». «Entre le moment où je suis rentrée au service de M. Bettencourt en 1997 jusqu'à son décès en novembre 2007, durant les périodes précédant des élections de tous ordres, poursuit-elle, des personnes qui ne venaient pas d'habitude à la maison

demandaient des rendez-vous auprès de M. Bettencourt. Alors je lui demandais s'il souhaitait recevoir cette personne. Il me disait oui ou non. Lorsqu'il disait oui, il recevait cette personne. Ils s'entretenaient ensemble durant une demi-heure à quarante-cinq minutes. Puis la personne repartait. Parfois, il arrivait que M. Bettencourt me dise: "Il est venu vraiment pour ce que je pensais..." Mais il restait évasif.»

Chantal Trovel raconte encore: «M. Bettencourt avait dans son bureau un coffre contenant, entre autres, de grosses liquidités. Si une personne venait et qu'il avait la somme qu'elle lui demandait, alors il lui remettait les fonds. Mais si M. Bettencourt manquait de liquidités, soit il demandait à Claire Thibout de le contacter, soit il la faisait contacter par moi.» A la question: «Qui étaient ces personnes qui venaient solliciter M. Bettencourt ?», la secrétaire répondit: «Je ne saurais vous dire. Mais pas des personnalités politiques connues du grand public en tout cas, c'est sûr.»

«Si elle le dit, elle l'a vécu»

Le maître d'hôtel, qui est à l'origine des enregistrements pirates, a également confirmé à la police, selon Mediapart, que «le couple Bettencourt recevaient beaucoup de hautes personnalités, citant notamment le couple Balladur ou MM. Messmer, Druon ou Donnedieu de Vabres. «J'ai également en mémoire un grand dîner au cours duquel étaient conviés M. et Mme Woerth, M. de Maistre, M. Kouchner et Mme Ockrent et un autre couple dont je ne me souviens pas des noms. De mémoire, je pense que ce dîner a eu lieu début 2007 mais je ne peux pas être plus affirmatif.» Pascal Bonnefoy ajoute: «Les hommes politiques que j'ai vus sont: M. Balladur, M. Woerth, M. Kouchner, M. Messmer, M. et Mme Chirac, M. Sarkozy (à l'époque il était ministre de l'Intérieur je crois - période de 2002 à 2004 - et je ne l'ai vu qu'une fois).»

Sur les enveloppes d'argent liquide, l'ancien majordome confirme: «Elles existaient, j'en ai d'ailleurs vu une, une fois sur son bureau, papier kraft sans nom.»

Enfin, le chauffeur de André Bettencourt de 1994 à 2004, Dominique G., a confié à Mediapart quelques jours avant son audition par la police que Claire Thibout «n'[était] pas du genre à inventer. Si elle le dit [au sujet des enveloppes], elle l'a vécu.»

Le rythme n'a pas faibli ces deux derniers jours dans l'affaire Woerth-Bettencourt. Tandis que quatre personnes, dont Patrice de Maistre et François-Marie Banier, sont placés en garde à vue pour éclairer les soupçons de fraude fiscale de la famille Bettencourt, Eric Woerth, qui a démissionné de son poste de trésorier de l'UMP, est soupçonné d'avoir vendu à prix d'ami un terrain à Chantilly. L'opposition critique, quant à elle, le manque d'indépendance du procureur Courroye.

- Patrice de Maistre et François-Marie Banier en garde à vue

Patrice de Maistre, le gestionnaire de fortune de Mme Bettencourt, Me Fabrice Goguel, son ancien avocat fiscaliste, l'artiste François-Marie Banier et le gérant de l'île d'Arros, aux Seychelles, Carlos Vejarano, sont interrogés dans les locaux de la brigade financière depuis ce matin dans le cadre de l'enquête préliminaire sur les soupçons de fraude fiscale ouverte par le parquet de Nanterre. Ces gardes à vue sont liées aux enregistrements clandestins de Liliane Bettencourt, où Patrice de Maistre évoque une évasion fiscale en Suisse, mais aussi la possession de l'île d'Arros, d'une valeur de plusieurs centaines de millions d'euros, sans que le fisc français soit au courant.

- L'ancienne secrétaire et l'ex-majordome confirment les visites des hommes politiques chez les Bettencourt

"Je savais que M. et Mme Bettencourt aidaient financièrement des personnes politiques. C'était une évidence que ces personnes venaient pour cela." Le Monde a eu accès au procès-verbal de l'audition de l'ancienne secrétaire des Bettencourt, qui confirme les dires de Claire Thibout. Selon ce témoignage, les visites intéressées des hommes politiques étaient légion, tout comme les échanges d'enveloppes kraft généreusement dotées.

- Eva Joly critique avec véhémence Philippe Courroye, "un procureur aux ordres"

"Croyez-moi, dans l'affaire Elf, on n'aurait pas trouvé grand-chose ainsi." Eva Joly fustige les méthodes du procureur Courroye : "Quand il frappe à la porte de Patrice de Maistre, c'est sur le mode : 'acceptez-vous que l'on perquisitionne chez vous ?'. Impossible de surprendre quelqu'un dans ces conditions."

- Liliane Bettencourt annonce un audit indépendant des sociétés gérant sa fortune

Pour prouver qu'elle sait "parfaitement gérer les affaires de [sa] famille", Liliane Bettencourt a demandé à Patrice de Maistre, "en qui [elle] a toute confiance", d'organiser un audit indépendant sur la gestion des sociétés Téthys, Clymène et de la Fondation. La fille de Mme Bettencourt, Françoise Meyers, souhaite en effet placer sa mère sous tutelle, estimant que plusieurs personnes abusent de sa générosité, en premier lieu l'artiste François-Marie Banier. Selon les enregistrements clandestins, Liliane Bettencourt ne se souviendrait plus qu'elle a fait de l'artiste son légataire universel.

- Eric Woerth se défend des accusations du "Canard enchaîné" et de "Marianne"

"C'est vraiment pas bien, c'est pas du journalisme, c'est de la malfaisance, voilà ce que c'est." Eric Woerth s'est défendu, en marge du défilé du 14-Juillet, des accusations du Canard enchaîné et de Marianne quant à la vente avantageuse d'un terrain de la forêt de Compiègne à une société de courses. Selon le Canard, elle s'est faite pour un montant de 2,5 millions d'euros alors que la parcelle en question et les équipements qui s'y trouvent vaudraient au moins 20 millions d'euros.

Dans un entretien accordé au Monde, l'ex-juge et députée européenne (Europe Écologie) Eva Joly accuse le magistrat Philippe Courroye, qui a diligenté à Nanterre plusieurs enquêtes liées à l'affaire Woerth-Bettencourt, d'être 'un procureur aux ordres'. Lire la suite l'article

Elle estime que M. Courroye 'opère dans un cadre procédural inadéquat'. 'Quand il frappe à la porte de Patrice de Maistre, c'est sur le mode : 'acceptez-vous que l'on perquisitionne chez vous?'. Impossible de surprendre quelqu'un dans ces conditions. Croyez-moi, dans l'affaire Elf, on n'aurait pas trouvé grand-chose ainsi. En tant que procureur, depuis les lois Perben, il lui faut, pour perquisitionner, soit l'assentiment du perquisitionné, soit l'autorisation du juge des libertés et de la détention. On pourrait dire qu'il est coupable de complicité de destruction de preuves par abstention. Le juge d'instruction, lui, est seul maître à bord.'

Et elle insiste, à propos de M. Courroye : 'Qu'il se réveille, sa place n'est pas à la table des Chirac ! Il est trop orgueilleux et vaniteux désormais, il semble souffrir du même syndrome que Nicolas Sarkozy, celui de la toute-puissance et de l'impunité. D'autant que le procureur Courroye est au coeur d'un conflits d'intérêt...' Selon l'ancienne juge, 'les observateurs étrangers sont effarés, ils parlent même d'un Watergate à la française'.

Une usine de General motors vote sur l'abandon de "RTT". (18.07)

Reuters - 16.07

Les 1.150 salariés de l'usine General Motors de Strasbourg se prononceront lundi par référendum sur un gel des salaires et l'abandon de six jours de "RTT" sur 16, a-t-on appris de source syndicale.

C'est la condition posée par le groupe américain pour faire revenir cette unité de production de boîtes de vitesse automatiques sous son contrôle direct.

Elle est en effet depuis 2008 dans le giron de Motors liquidation company, société chargée de gérer les actifs en déshérence du constructeur automobile après sa mise en faillite aux Etats-Unis.

Les syndicats de l'entreprise sont réticents.

"C'est très difficile pour une organisation syndicale de négocier un recul social", a dit à Reuters Jean-Marc Ruhland, de la CFDT, le principal syndicat de l'usine, qui organise la consultation avec FO et la CFTC.

La CFDT préconise cependant de voter 'oui' puisque selon elle c'est la "moins mauvaise solution" et la seule voie pour éviter une fermeture.

La CGT, seconde organisation dans l'usine, a refusé de s'y associer. "On ne cédera pas au chantage (...) Je ne vois pas pourquoi il faudrait se sacrifier alors que GM Strasbourg fait de super bénéfices", a dit à Reuters son secrétaire Roland Robert.

Le constructeur automobile américain, revenu à meilleure fortune, a annoncé le 16 juin qu'il était prêt à racheter son ancienne usine et son bureau d'études pour un euro symbolique à condition que les coûts de main-d'oeuvre diminuent de 10%.

Le projet soumis au comité d'entreprise prévoit un gel des salaires pendant deux années, l'abandon de six jours de RTT sur un total de 16 et un renoncement à l'intéressement durant trois ans.

Le groupe GM s'engage en cas de vote favorable à maintenir les volumes de production jusqu'en 2020. Cette recette a été appliquée ailleurs en Europe, aux Etats-Unis et au Canada l'an dernier.

Commentaire. Ce sont des délégués syndicaux jaunes qui organisent cette "consultation", ils sont la honte du mouvement ouvrier. A quoi bon commenter...

Sarkozy se fait-il offrir une campagne de pub perso de 120 millions d'euros aux frais de l'Etat ? (18.07)

Lepost.fr - 16.07

Allez donc acheter en kiosque le Libération de ce jour ! Le journal publie une passionnante enquête de Guillaume Dasquié et Lilian Alemagna consacré au contrat publicitaire passé entre l'Etat et l'agence Aegis. Ce contrat a pour objectif de transformer dans les faits, le vénérable SIG (service information du gouvernement) en agence de pub spécialisée dans le storytelling destiné à chanter les louanges du gouvernement et de... et de... Et de qui vous savez en vue de ce que vous savez pour 2012.

C'est l'éditorialiste de Libé, Paul Quinio, qui le dit : avec ce contrat, le SIG va se transformer en « plaque tournante de la communication élyséenne ». Objectif : « storyteller » à donf' les années 2011 et 2012, notamment sur le Web et à la télé, autour de la personne de l'actuel chef de l'Etat et de son action. En clair raconter des histoires aux Français, car le storytelling, qui peut être une façon de mettre en scène de l'authenticité compte tenu des impératifs de la communication politique moderne, est souvent employée comme usine à bobards. Seul souci, ces bobards ne trompent plus personne lorsque qu'ils vantent des mérites ou des personnes au mépris de toute réalité. Le storytelling ça marche quand ce que l'on raconte est authentique, sinon, grande est la désillusion.

On notera aussi le coût du contrat : 120 millions d'euros par an ! Oui, 120 millions d'euros qui s'en vont dans les poches d'une boîte de com' privée pour que celle-ci métamorphose de fait un organisme de service public en annexe de la pré-campagne présidentielle du président sortant. On s'en voudrait de faire de l'horrible innommable insupportable populisme « sur les blogs, sur les twitts qui font le jeu du Front National » comme dirait Baroin, mais tout de même ! Faire payer au contribuable français, en toute légalité bien évidemment, une campagne de pub personnelle (de 120 millions d'euros annuels) étalée sur deux ans avant d'entamer la dernière ligne droite de l'élection présidentielle, il fallait oser !

Car il faut bien distinguer deux éléments dans cette affaire.

D'une part, on peut se poser bien des questions sur le recours au storytelling, et de ce point de vue, nous laisserons le dernier mot à Paul Quinio : « si l'art du storytelling appliqué à la politique peut être un outil redoutable, la meilleure com du monde finira toujours par se heurter à la réalité ».

D'autre part, on s'interrogera sur ce que cette affaire révèle, une fois de plus, de la haute idée de la morale et de la vertu républicaine que se font les élites de l'actuel régime : 120 millions d'euros payés par le contribuable afin de financer de fait, mais en toute légalité bien sûr, personne n'en doute, une pré-campagne présidentielle, c'est du jamais vu ! On lira à ce sujet l'entretien que publie Libération avec l'actuel patron du SIG, Thierry Saussez, le publicitaire le plus bronzé (été comme hiver) des années 80 à nos jours, auteur des campagnes de pub les plus tartes de toute l'histoire de la communication politique française, et qui déclare sans se rendre compte de l'énormité de ce qu'il profère : « La maîtrise de l'information fait partie de l'exercice du pouvoir ». Relisez bien cette petite phrase. Méditez-là. Tout est dit.

UMP vs journalistes: lundi on briefe, mardi on détruit, mercredi on démolit, jeudi aussi....? (18.07)

Lepost.fr - 16.07

"C'est un métier difficile d'être journaliste. Ce n'est pas facile, je le sais bien". Lundi sur France 2, Nicolas Sarkozy s'est ému des conditions de travail des journalistes, comme c'est mignon... Depuis le début du mois, ses camarades de l'UMP, eux, ne les loupent pas, les journalistes.. Loin de là. Jour par jour, voilà ce que ça donne. (Heureusement, le week-end, c'est sacré).

2 juillet: Sur Twitter, Benjamin Lancar, président des Jeunes Pop estime: "Le site Mediapart est le leader d'une meute honteuse contre la République, et fait le jeu du populisme."

6 juillet: Xavier Bertrand accuse Mediapart de recourir à des "méthodes fascistes": "Quand certains médias, notamment un site, utilise des méthodes fascistes à partir notamment je le dis, d'écoutes qui sont totalement illégales, avec des rumeurs colportées". Invitée sur dans le 19/20 sur France 3, Nadine Morano qualifie Mediapart de site "de ragots, de déclarations anonymes".

7 juillet: Christian Estrosi compare Mediapart à "une certaine presse des années 30". Sur Twitter, Benjamin Lancar n'y va pas de main morte: "Du temps de Staline, il y avait les montages photo, en 2010, en France, il y a Mediapart, mené par... un trotskiste. CQFD." Et, re-belote, Nadine Morano, s'est inspirée de Xavier Bertrand et lance: "Aujourd'hui, ce sont des méthodes des années 30" et "des sites Internet qui utilisent des méthodes fascistes". Pour Jean Léonetti, vice-président du groupe UMP à l'Assemblée: "Ce ne sont pas des journalistes".

8 juillet: Frédéric Lefebvre se prend pour Zola, et signe une tribune "J'accuse" dans France Soir. Le porte-parole de l'UMP qualifie Mediapart de "site aux méthodes inqualifiables" et parle de médias "aux relents d'extrême droite et de trotskisme mêlés".

9 juillet: François Fillon dénonce une "chasse à l'homme" et parle de "calomnie" et "manipulation".

12 juillet: Lors de son intervention sur France 2, Nicolas Sarkozy dit "aimer les journalistes passionnés", "comprendre parfaitement que c'est un métier difficile"... mais n'oublie pas de s'en prendre à Mediapart: "je ne suis pas naïf, je vois bien que derrière tout ça il y a des officines, il y a des gens".

13 juillet: Un député UMP Yannick Paternotte propose au ministre du Budget François Baroin de "s'attaquer à la niche" fiscale dont bénéficient les journalistes. "Comme on ne compte pas beaucoup d'amis parmi les journalistes, qu'est-ce qu'on attend pour s'attaquer à leur niche?", a lancé le député.

15 juillet: Nadine Morano s'en prend aux salaires des journalistes: "Quand je vois que certains journalistes gagnent trois fois plus que nous, pour nous critiquer. [...] Il y en a qui ont des sacrées rémunérations, pour lire des prompts". Sur RTL, Nathalie Kosciusko-Morizet a estimé: "Les médias essaient de chercher n'importe quoi pour créer du rebond". (Merci à Kristin66)

Et vous, vous faites quoi lundi prochain?

A Nice, des heurts éclatent entre pompiers et policiers. (18.07)

Lefigaro.fr et AFP - 16.07

Deux pompiers et trois policiers ont été blessés lors de heurts qui ont opposé, vendredi à Nice, les forces de l'ordre à quelque 200 pompiers qui protestaient contre la réforme des retraites. Cinq d'entre eux ont été interpellés, dont le président de la Fédération autonome des sapeurs-pompiers, André Goretti. Ils devaient, selon la préfecture, être placés en garde à vue. L'un des pompiers blessés a été hospitalisé.

Les incidents ont eu lieu à côté de la place Masséna, la grande place centrale de Nice. Selon des pompiers qui se trouvaient sur la place après les incidents, les policiers ont chargé violemment les manifestants, sans avoir été provoqués. «On courait sur l'esplanade pour les rendre un peu 'chèvre' quand ils ont chargé à coups de matraques», a relaté l'un des pompiers protestataires, l'adjutant-chef Gilles Morin.

Des pompiers, dont les dires sont corroborés par des témoins, ont affirmé avoir vu des policiers frapper un pompier à terre. «Ils étaient sept autour de lui. Ils lui ont mis un coup de pied dans la tête quand il était à terre», a assuré l'un d'eux. Un autre témoin, qui a requis l'anonymat, a au contraire affirmé avoir vu des pompiers frapper un policier.

La préfecture dénonce une «action intolérable»

Selon la version de la préfecture, les pompiers ont essayé de franchir, à coups de pieds et de poings, un cordon de police : «Ce sont eux qui ont chargé les policiers et ceux-ci se sont défendus». «C'est une action intolérable d'une petite frange irresponsable des pompiers de Nice. Cette violence est complètement indigne de gens qui portent un uniforme», a déploré le directeur de cabinet du préfet, Christophe Marx. Et la préfecture de préciser que la manifestation n'avait pas été déclarée et était, de ce fait, illégale.

Les pompiers de Nice sont symboliquement en grève depuis la mi-juin pour protester contre la réforme des retraites qui ne prend pas en compte, selon eux, la pénibilité de leur travail.

Raffinerie de Dunkerque: l'activité reprendra lundi. (18.07)

20minutes.fr - 16.07

Malgré sa contre-attaque du 9 juillet, Total va finalement se plier aux exigences de la justice. L'activité reprendra donc lundi à la raffinerie des Flandres de Dunkerque, avec la mise en place des premières opérations de dégazage, a indiqué ce vendredi la direction à l'AFP.

Selon le syndicat Sud, «Total se plie ainsi à la décision de justice de la cour d'appel de Douai qui ordonnait le redémarrage de la raffinerie». Le tribunal avait ordonné le 30 juin le redémarrage de la raffinerie des Flandres dans un délai de 15 jours sous astreinte de 100.000 euros par jour de retard, pour défaut d'information des représentants du personnel.

Redémarrage d'activité ou reconversion du site

«Le dégazage des installations devrait débuter à partir de lundi. Il s'agit d'un préalable indispensable, quel que soit le scénario pour l'avenir de la raffinerie, c'est à dire soit le redémarrage de l'activité, soit la mise en oeuvre du plan de reconversion du site», a déclaré un porte-parole de Total.

Pour les salariés, il s'agit d'une «victoire» et de la «première étape du redémarrage du site», a estimé Philippe Wullens, délégué Sud à la raffinerie des Flandres. L'activité de la raffinerie des Flandres avait été arrêtée en septembre par la direction qui avait invoqué des surcapacités de production en France. Les salariés s'étaient mis en grève le 12 janvier pour protester contre l'absence d'information sur leur avenir.

Wauquiez reconnaît avoir sollicité un financement à la City. (18.07)

Lepoint.fr - 16.07

Le secrétaire d'État à l'Emploi Laurent Wauquiez a reconnu s'être rendu fin juin à la City de Londres, où il a évoqué le financement de son micro-parti politique avec des banquiers, comme le révélait Le Point dans son édition du 8 juillet.

Dans Libération de vendredi, Laurent Wauquiez admet ainsi s'être rendu le 28 juin à Londres pour une réunion sur le thème de l'emploi, mais également pour un dîner avec des banquiers et des gérants de fonds spéculatifs. Mais Laurent Wauquiez ne voit "aucune interférence" entre ses fonctions au gouvernement et le financement de son petit parti politique, Nouvel Oxygène. "Les gérants de fonds n'ont rien à voir avec ce dont je m'occupe dans mon ministère. Ni la formation professionnelle, ni Pôle emploi", dit-il. Il précise avoir payé sa nuit d'hôtel, ainsi que le billet retour, mais pas l'aller, car "la première partie de la visite était officielle." Selon Libération, un premier rendez-vous avec les mêmes banquiers et financiers avait déjà eu lieu et un troisième dîner était programmé dans les mois à venir.

Commentaire d'un internaute.

Le secrétaire d'État à l'Emploi Laurent Wauquiez raconte des histoires à dormir debout. Il se fait faire une mission sur mesure aux frais de la princesse, en argumentant qu'il va participer à Londres à une réunion sur le thème de l'emploi, alors qu'en réalité il se déplace pour le financement par des banquiers de son micro-parti politique. C'est ce que l'on appelle l'art et la manière de la politique de parcimonie appliquée par l'Elysée.

Par nature un banquier investit et ne donne jamais rien sans rien, alors ! Monsieur Laurent Wauquiez soyez honnête et dites-nous ce que vous avez hypothéqué. Patrice de Maistre a été décoré par Eric. W pour avoir renfloué les caisses de l'UMP par le biais de la fortune de Bettencourt et le Franco-russe Gaydamak a été promu dans l'ordre national du mérite non pas pour avoir libéré les deux prisonniers de guerre, mais pour les 230 000 euros qu'il a versés sur le compte d'une association dont Pasqua était vice-président et... Ne me dites pas que vous allez jouer ce même jeu «made in» UMP.

Les rats quittent le navire avant... (18.07)

Lepost.fr - 16.07

Raymond Soubie, le conseiller social de Nicolas Sarkozy, est sur le départ, selon L'Express. Il cherche à se reconvertir dans le privé.

Raymond Soubie envisage de reprendre sa vie d'entrepreneur. Il est déjà actionnaire majoritaire de l'Agence éducation formation (AEF), grâce à une holding familiale dotée d'un capital de 12 millions d'euros.

L'Express précise que le futur ex-conseiller social de Nicolas Sarkozy n'a jamais souhaité participer à la campagne présidentielle de 2012.

"Je ne pense pas finir le quinquennat, cinq ans, c'est long", disait déjà Raymond Soubie à Challenges.fr, à la fin de l'année 2008. (Lepost.fr 16.07)

Une "muraille" s'effondre... (18.07)

Reuters - 16.07

Patrice de Maistre, gestionnaire de fortune de Liliane Bettencourt a déclaré qu'Eric Woerth était intervenu auprès de lui juste avant l'embauche de sa femme en 2007, selon le procès-verbal de sa déposition de police dont Le Monde publie des extraits.

L'embauche de Florence Woerth fin 2007 dans la société Clymène, qui gérait la fortune de l'héritière de L'Oréal est l'un des points-clés de l'enquête judiciaire.

S'il s'avérait que le ministre a fait commerce de son influence, ce serait un délit. Le témoignage contredit par ailleurs Eric Woerth, resté très évasif sur ses relations avec Patrice de Maistre. Il avait assuré avoir dressé une "muraille de Chine" entre sa propre carrière et celle de son épouse.

Dans sa déposition, Patrice de Maistre a déclaré : "je l'ai (M. Woerth) vu deux ou trois fois début 2007, parce qu'il m'a demandé de recevoir sa femme et ce pour essayer de la conseiller sur sa carrière alors, me disait-il, qu'elle n'était pas entièrement satisfaite".

Tout en restant trésorier de l'UMP, Eric Woerth est devenu en mai 2007 ministre du Budget, son épouse a été embauchée chez Clymène fin 2007 pour 200.000 euros annuels.

Patrice de Maistre a ensuite reçu la Légion d'honneur des mains d'Eric Woerth en janvier 2008. La fortune Bettencourt ne semble avoir fait l'objet d'aucune vérification fiscale de très longue date.

La police a saisi chez Patrice de Maistre une note datée du 31 août 2007 avec cette mention "rémunération environ 200 000 euros (...) Je suis obligé d'en parler à LB vu le mari 120 000 euros", rapporte Le Monde.

Dans des enregistrements clandestins réalisés par un employé, Patrice de Maistre évoque avec Liliane Bettencourt l'embauche de Florence Woerth, et dit : "quand je l'ai fait, son mari était ministre. Il m'a demandé de le faire. Je l'ai fait pour lui faire plaisir.". (Reuters 16.07)

Besson dans les petits papiers de Ben Ali qui emprisonnent des journalistes. (18.07)

20minutes.fr - 16.07

Le mariage du ministre de l'Immigration, Eric Besson, 52 ans, avec sa compagne tunisienne de 23 ans, Yasmine Tordjman, serait prévu pour le mois de septembre à Paris, selon Le Parisien de ce vendredi.

Toujours selon le quotidien, avant de prochaines vacances à Tanger, au Maroc, le couple se serait rendu en Tunisie il y a quelques jours «à l'occasion du mariage de la petite fille du président Ben Ali».

Eric Besson n'a pas manqué de réagir dans un communiqué ce vendredi se déclarant «profondément choqué par la divulgation d'informations relatives à sa vie privée et partiellement inexactes». (20minutes.fr 16.07)

Sarkozy ne s'était pas trompé en le faisant entrer au gouvernement, ils se ressemblent tellement !

Retraites - Le Médiateur veut corriger des "situations injustes". (20.07)

Lepoint.fr - 19.07

Le Médiateur de la République Jean-Paul Delevoye a transmis au rapporteur du projet de loi sur les retraites plusieurs propositions pour corriger des "situations injustes". Ses propositions interviennent alors que les députés examineront de mardi à jeudi, en commission des Affaires sociales, la réforme des retraites présentée par le gouvernement. Par son intervention, le Médiateur veut notamment revenir sur l'établissement du salaire moyen annuel et pointer du doigt les cas des pensions de réversion des fonctionnaires, des parents d'enfants nés ou adoptés avant 2004 et des cotisations des fonctionnaires à temps partiel. Les propositions formulées par Jean-Paul Delevoye se veulent "toutes guidées par le souci de répondre à des situations injustes et inéquitables, à la rigidité excessive de certains principes", précise-t-il. Selon lui, ces principes "aboutissent à l'amputation de droits légitimement escomptés ou à des disparités de traitement en fonction du régime d'affiliation des assurés".

En premier lieu, le Médiateur propose notamment de revoir les modalités d'établissement du salaire annuel moyen, sur lequel se fonde le calcul de la pension de retraite. Selon lui, le mode de calcul actuel "a pour inconvénient d'exclure quasi systématiquement du salaire de référence la dernière année d'activité, qui est rarement une année civile achevée", et de prendre en compte des années marquées par des interruptions d'activité liée au chômage ou à la maternité. Le Médiateur propose, pour sa part, l'idée de "substituer à la référence annuelle un salaire moyen établi sur la base des cent meilleurs trimestres validés". Il recommande également de "revoir le régime des pensions de réversion pour en étendre le bénéfice aux partenaires liés par un pacte civil de solidarité conclu depuis au moins deux ans".

Par ailleurs, le Médiateur préconise de "faciliter l'accès au dispositif de départ anticipé pour carrière longue pour les fonctionnaires à temps partiel, en leur permettant de surcotiser sur la base d'un temps plein au-delà de la limite des quatre trimestres actuellement posés". Il propose également d'assouplir les conditions d'attribution de la bonification d'un an accordée aux fonctionnaires parents d'enfants nés ou adoptés avant le 1er janvier 2004. Pour respecter une jurisprudence européenne, la réforme de 2003 avait, en effet, étendu la bonification à tous les fonctionnaires, hommes ou femmes, à condition qu'ils aient interrompu leur activité pendant au moins deux mois consécutifs. Or, les pères "remplissent rarement cette condition", de même que certaines mères adoptantes, le congé d'adoption n'existant que depuis 1978, note le Médiateur.

Taxer les plus de 50 ans pour financer la dépendance des seniors. (20.07)

Lemonde.fr - 19.07

Lors de son entretien télévisé du 12 juillet, Nicolas Sarkozy a confirmé son intention, sitôt achevée la réforme des retraites, d'engager le dernier grand chantier de la législature : la prise en charge de la dépendance.

Le rapport de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, présenté par Valérie Rosso-Debord (UMP, Meurthe-et-Moselle), qui va être transmis dans les tout prochains jours au premier ministre préfigure le futur projet de loi. Il entérine, de fait, le renoncement à la création d'une branche "cinquième risque" de la Sécurité sociale qui était un des engagements majeurs du candidat Sarkozy à l'élection présidentielle.

Le rapport insiste sur "le fait que le financement public est désormais incapable de procurer les futurs milliards de dépenses que coûtera dans un avenir proche la dépendance des personnes âgées". La dépense publique actuelle au titre de la dépendance des personnes âgées représente près de 22 milliards d'euros par an, dont 13,4 milliards pris en charge par la Sécurité sociale, 4,9 milliards par les départements, 2,9 milliards par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). S'y ajoutent les exonérations fiscales et sociales, pour 2,1 milliards d'euros.

Assurance obligatoire. La proposition phare du rapport consiste à rendre obligatoire, dès 50 ans, la souscription d'une assurance contre la perte d'autonomie auprès d'un établissement labellisé (mutuelle, société de prévoyance ou société d'assurance). Le dispositif serait mutualisé : les différentes institutions participant à ce système d'assurance constitueraient un fonds de garantie alimenté par un pourcentage prélevé sur chaque cotisation. Ce système d'assurance dépendance a vocation à se substituer progressivement au régime actuel de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), créée en 2001.

Le nombre de Français ayant souscrit une assurance dépendance augmente chaque année. Il représente près de 5 millions de personnes. Selon les sociétés d'assurances, 15 % d'une génération atteignant l'âge de 65 ans deviendront dépendants et 60 % d'une génération atteignant 90 ans. Sur cette base, elles proposent des contrats offrant une rente mensuelle moyenne de 1 000 euros par mois avec des cotisations mensuelles à 30 euros pour une personne souscrivant une assurance à partir de 60 ans et à 21 euros à partir de 40 ans.

Récupération sur succession. Le rapport propose d'instituer un droit d'option pour les bénéficiaires de l'APA possédant un patrimoine de plus de 100 000 euros. Ils auraient le choix entre une allocation réduite de moitié mais n'autorisant pas un futur recours sur succession ou une allocation à taux plein pouvant être récupérée sur la succession future jusqu'à hauteur de 20 000 euros.

Hausse de la CSG sur les pensions. Pour compléter le financement, le rapport suggère de revoir le taux de la contribution sociale généralisée (CSG) applicable aux pensions de retraite. Selon le montant de la pension, celle-ci peut être totalement exonérée de CSG ou soumise à un taux de 3,8 % ou de 6,6 %, contre 7,5 % pour les revenus d'activité. Le rapport se prononce pour "une meilleure progressivité jusqu'à un taux de 7,5 % pour les montants les plus élevés".

Etendre le champ des contributeurs à la CSA. Le rapport propose de faire participer à la contribution solidarité autonomie (CSA) – la "journée de solidarité" – les catégories (artisans, professions libérales et indépendantes, agriculteurs, retraités) qui en sont exemptées.

Commentaire.

La prochaine loi sclérate annoncée de Sarkozy après celle sur les retraites.

Les salariés de General Motors Strasbourg approuvent le plan de reprise. (20.07)

20minutes.fr - 19.07

Vers une sortie de crise. Les salariés de General Motors Strasbourg ont largement approuvé lors d'un referendum le plan de reprise de la nouvelle entité GM, qui conditionne le rachat de l'usine à un gel des salaires sur deux ans et une renonciation à des RTT. Sur les 929 votants (sur 957 salariés présents sur le site, soit un taux de participation de 97%), 645 se sont prononcés pour le plan (70,65%), tandis que 268 ont voté contre (29,35%), a indiqué à l'AFP Jean-Marc Ruhland, délégué CFDT (majoritaire), syndicat co-organisateur du vote aux côtés de FO et de la CFTC. Hostile au plan de reprise, la CGT avait appelé à voter «non».

La direction satisfaite

Dans un communiqué, la direction de GM Strasbourg s'est aussitôt félicitée de cette «forte approbation», estimant que «ce résultat montre que les salariés ont bien compris que l'avenir du site et de ses 1.150 emplois est la priorité». Entamé lundi à 09H30, le vote, qui s'est déroulé à bulletin secret sous le contrôle d'un huissier, s'est achevé vers 23H00.

L'usine de Strasbourg fabrique des boîtes de vitesse pour des constructeurs automobiles, dont BMW. En recherche d'un repreneur depuis la faillite de l'ancien groupe américain, le site alsacien est détenu par MLC, une société chargée de céder les actifs de l'ancien General Motors.

Né l'an dernier, le nouveau GM, General Motors Company (GMC), est détenu à 60% par l'Etat fédéral américain.

GMC propose de reprendre le site si les salariés acceptent de réduire de 10% le coût de la main d'oeuvre, sans réduction d'effectifs mais avec un gel des salaires sur deux ans et en renonçant à plus d'un tiers des 17 jours de RTT.

Commentaire.

Ce ne sont pas les ouvriers qui ont voté pour ce "plan de reprise" qui sont à blâmer, leur attitude n'est que la traduction de leur niveau de conscience politique et de leur préoccupation prioritaire qui est de travailler pour vivre tout simplement.

Par contre, ce n'est pas à des syndicats d'organiser ce genre de "consultation" qui battait en brèche le droit ouvrier à refuser toute baisse de salaire en acceptant de se rendre complice du chantage de la direction de GM, il fallait appeler au boycott même au risque d'être incompris par la majorité des ouvriers.

Dirigeants des syndicats et despartis ouvriers bradent le mouvement ouvrier et les droits légitimes du prolétariat au plus offrant et ils refusent de s'aligner sur les éléments les plus déterminés et les plus conscients de la classe ouvrière notamment parce qu'ils sont minoritaires, ils ne pensent qu'à défendre leur boutique ou les intérêts de leurs appareils qui se confondent ici avec les intérêts du capital.

A force de plier, plier, plier sous le joug du capital, on finit par en être l'esclave servile.

Vous aurez noté que c'est l'impérialisme américain qui contrôle GM, qui est derrière cette mesure imposée aux ouvriers de cette entreprise.

Mailly, allez-vous virer ce délégué syndical ?

L'AP-HP veut réduire ses dépenses de 276 millions d'euros d'ici 2014. (21.07)

Lepoint.fr - 20.07

L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) prévoit de réduire ses dépenses de plus de 276 millions d'euros au cours de la période allant de 2010 à 2014 afin de redresser sa situation financière, selon un document interne dont l'AFP a eu copie.

Cet "effort d'efficience" sera particulièrement fort entre 2010 et 2012, avec environ 56 millions d'euros d'économies pour 2010 et 73 millions en 2011 et en 2012, puis 37 millions en 2013 et en 2014, selon ce document dont l'existence a été dévoilé lundi par le journal Les Echos.

Le plan de réorganisation de l'AP-HP pour les cinq prochaines années, dont la préparation suscite de vifs remous, doit être adopté en septembre.

Le plan stratégique précédent "a été marqué sur le plan financier par une forte augmentation de la dette (+87%) et par une dégradation du résultat principal en 2009 (-93,5 millions d'euros)", souligne le document.

La direction de l'AP-HP souhaite revenir à l'équilibre financier en 2012 tout en rationalisant et améliorant l'offre de soins. Elle prévoit notamment de réunir en 12 groupes hospitaliers les 37 hôpitaux de l'AP-HP.

Le projet de plan stratégique 2010-2014, sur lesquels les membres du conseil de surveillance de l'AP-HP se penchent actuellement, évoque la "reconstruction conjointe sur un site à définir" des hôpitaux Bichat et Beaujon et le "nécessaire transfert des activités d'hospitalisation complète de l'Hôtel Dieu dans un délai rapide" vers l'hôpital Cochin.

Selon ce projet, chaque groupe hospitalier devra offrir un "socle" d'activités indispensables (urgences, réanimation, soins intensifs, consultations externes, chirurgie générale et traumatologique) ainsi que des missions de service publique (prise en charge des personnes précaires ou handicapées), et possèdera par ailleurs des spécialisations propres.

Pour le professeur Bernard Granger, du Mouvement de Défense de l'Hôpital Public, un des leaders de la contestation de la réorganisation de l'AP-HP, ce plan est "à la fois un catalogue de bonnes intentions et un plan qui prévoit des économies".

Il souligne que le chiffre de 4.000 suppressions de postes d'ici 2012 a de nouveau été évoqué lors de la réunion du conseil de surveillance, le 13 juillet dernier.

"Ce qui a le plus marqué les esprits, c'est l'attitude de Claude Evin (directeur de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, ndlr), qui a émis beaucoup de réserves sur le plan et qui voulait obtenir des chiffres sur son efficience", ajoute-t-il.

La révolte gronde dans les cabinets ministériels. (21.07)

Reuters - 20.07

La révolte gronde dans les cabinets ministériels, contraints par le président Nicolas Sarkozy de réduire leurs effectifs au forceps d'ici septembre, au nom de l'exemplarité de l'Etat à l'heure de l'austérité.

Les ministres et secrétaires d'Etat doivent envoyer au plus tard le 31 juillet au Premier ministre François Fillon un plan de réduction de leurs effectifs pour arriver à 20 collaborateurs maximum pour les premiers et quatre pour les seconds.

Cela représente 120 à 150 postes supprimés sur environ 600 conseillers officiellement répertoriés.

La mise en oeuvre de cette consigne alourdit encore un climat déjà rendu pesant par la perspective d'un remaniement ministériel annoncé par le chef de l'Etat pour octobre et par les polémiques sur les écarts supposés ou avérés de ministres.

Un membre de cabinet parmi les plus touchés n'hésite pas à qualifier cette purge de "connerie monumentale".

"Ça va être le bordel", prédit un deuxième, également sous le sceau de l'anonymat. "Les ministres vont être tétanisés et les cabinets vont tourner au ralenti jusqu'au remaniement."

D'autres manifestent la même révolte en termes plus choisis et évoquent un véritable "plan social".

"Ça se passe mal. C'est déplorable dans la manière et sur le fond", confie l'un d'eux, selon qui l'ambiance au gouvernement est à l'attente - "C'est plutôt vivement le dernier conseil des ministres qu'on puisse prendre l'air", dit-il.

"C'est un peu Koh-Lanta", affirme un autre, en se référant à une émission de télé-réalité dont les participants votent pour éliminer leurs partenaires les plus faibles.

Un troisième parle de "cauchemar" et juge "impossible de travailler" dans un secrétariat d'Etat avec une équipe réduite à quatre, dont un directeur et un chef de cabinet.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Pierre Lellouche, a fait savoir que ses 10 collaborateurs lui étaient indispensables mais devra se résoudre à en perdre la moitié.

Des ministères se vantent d'être déjà pratiquement dans les clous, comme la Défense, l'Agriculture, la Justice, l'Intérieur, les Affaires étrangères ou l'Industrie. Pour d'autres, comme la Santé, l'Economie ou l'Ecologie, la tâche s'annonce plus dure.

"Ce n'est pas mes huit collaborateurs en moins qui résorberont la dette nationale", a protesté le 28 juin sur RMC la ministre de l'Economie, Christine Lagarde. "Je ne suis pas sûre que ce soit sur des collaborateurs officiels qui bossent comme des brutes qu'on fasse la meilleure économie."

L'entourage de son collègue de l'Ecologie Jean-Louis Borloo, qui déclare 36 collaborateurs (donc 16 de trop), fait valoir que ce portefeuille fusionne en fait six départements ministériels.

"Je ne sais pas si on va pouvoir descendre à 20. Je ne suis pas sûr que ça ait du sens", souligne un de ces conseillers.

La secrétaire d'Etat à la Ville, Fadela Amara, qui avoue 10 collaborateurs, est en discussion avec son ministre de tutelle, Eric Woerth (Travail et Affaires sociales), pour voir s'il leur est possible de mutualiser certains conseillers.

Beaucoup doutent de l'efficacité de la purge.

"C'est uniquement de l'affichage parce qu'on peut planquer des gens dans les administrations", dit l'un. "Tout le monde se dit que ça ne sert à rien" et il fallait attendre le remaniement pour remettre les compteurs à zéro, renchérit un autre.

Un argument récusé par l'Elysée, où l'on juge préférable de se préparer dès maintenant au remaniement, qui devrait se solder par la nomination d'un gouvernement resserré.

"Les cabinets doivent plus travailler ensemble et s'appuyer plus sur l'administration", souligne un proche du président.

Ce sera la fin de 200 ans de culture administrative française, avertit pour sa part un collaborateur de ministre.

"Si le cabinet ne peut plus faire le boulot de conseil juridique et politique du ministre, le job devra être fait par les directeurs d'administration", explique-t-il. "Cela signifie que les directeurs d'administration doivent être désignés par le ministre sur des critères politiques, comme aux Etats-Unis."

A moins de "basculer dans la technocratie", avec un pouvoir passant à l'administration, ajoute-t-il.

Sans aller jusque-là, une de ses homologues déplore un "manque de reconnaissance invraisemblable" pour ces conseillers qui accumulent sans compter les heures de travail pour des salaires très inférieurs à ceux qu'ils auraient dans le privé.

C'est aussi "prendre le risque de faire plus d'erreurs", estime-t-elle. "On ne peut pas se réjouir d'un système qui s'appauvrit. Présenter les membres des cabinets comme des rats qui auraient profité du système est un scandale. Quand on aura bien craché sur nos élites, je ne sais pas ce qui restera."

Beaucoup sont fonctionnaires et regagneront leur corps d'origine - ce qui réduit d'autant les économies réalisées. Mais les contractuels venus du secteur privé qui n'auront pas été "recasés" risquent de se retrouver brutalement au chômage.

"Si on ne traite pas la question de façon sereine et saine, plus personne ne voudra venir travailler dans les cabinets", fait valoir l'un de ces conseillers.

Des préfets de choc à la tête des départements sensibles. (22.07)

Reuters - 20.07

Engagé dans une «véritable guerre» à la délinquance, Nicolas Sarkozy muscle sa force de frappe en nommant une nouvelle génération de préfets de choc à la tête des départements les plus symboliques. Des hommes «solides, efficaces, proches du terrain» non plus issus de l'École nationale de l'administration comme cela fut longtemps la tradition, mais des plus hauts rangs de la police. Celui qui fut à deux reprises ministre de l'Intérieur n'a jamais oublié que la lutte contre les trafiquants ou les émeutiers demeure avant tout une affaire de professionnels de la sécurité. Ce changement de casting, que le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux a aussi appelé de ses vœux, constitue une minirévolution.

Moins d'une semaine après les graves exactions commises à Grenoble, le chef de l'État a décidé mardi de bombarder Éric Le Douaron comme nouveau préfet de l'Isère, en remplacement d'Albert Dupuy qui était en poste depuis décembre 2008. Ancien cadre de la police où il a passé plus de trente années de carrière, Éric Le Douaron est, à 59 ans, l'archétype de l'homme à poigne. Après avoir grimpé tous les échelons de la Préfecture de police de Paris jusqu'à prendre le commandement stratégique de l'ex-Police urbaine de proximité, ce technicien reconnu s'était illustré en réduisant les poches de délinquance dans la capitale avec une méthode pragmatique, quartier par quartier, rue par rue. Et en mettant fin par son action déterminante aux deux nuits d'échauffourées qui avaient embrasé Villiers-le-Bel en 2007.

Tour à tour patron de la police aux frontières, puis de la Direction centrale de la sécurité publique, où il a peaufiné sa fine connaissance des

violences urbaines, Éric Le Douaron, actuel préfet de département de la Meuse, ne manquera pas d'appliquer ses «recettes» aux quartiers sensibles de l'Isère. Et à ceux de Grenoble, ville considérée comme l'un des berceaux du grand banditisme français.

Pacification de territoires

Cette nomination s'inscrit dans le droit fil de celle, tout aussi symbolique, du préfet Christian Lambert en Seine-Saint-Denis. L'arrivée depuis le 20 avril dernier de cet ancien «grand flic» dans ce chaudron explosif participe à une même stratégie de pacification de territoires, où l'autorité de l'État doit être restaurée. Sans attendre, l'ex-patron du Raid et «tombeur» d'Yvan Colonna a mis les mains dans le cambouis, ciblant les caïds de la drogue et menant des opérations coups de poing dans les halls d'immeubles sur tout le département. À un rythme de seize par jour pour déstabiliser les gangs qui empoisonnent la vie des cités. Cet inédit commando de superpréfets était déjà étoffé par l'affectation de Jean-Louis Fiamenghi, lui aussi figure tutélaire du Raid et ex-chef du service de protection des hautes personnalités (SPHP), au poste très sensible de directeur de cabinet de l'actuel préfet de police de Paris, Michel Gaudin.

Pour compléter ce redoutable casting, Nicolas Sarkozy a décidé de se doter d'un conseiller pour les affaires de sécurité, en la personne du préfet Joël Bouchité. Spécialiste du renseignement, il ne fut autre que l'ultime directeur central des RG avant que ces derniers ne fusionnent avec la DST.

Aiguillonnés par l'arrivée de Brice Hortefeux Place Beauvau, les préfets de département ont désormais tous pour «priorité absolue » de s'impliquer dans les questions de sécurité. Ce qui n'était pas forcément dans leur culture devient un impératif.

Nicolas Sarkozy, huit ans de "déclarations de guerre". (22.07)

Lemonde.fr - 21.07

Lorsque Nicolas Sarkozy s'empare à nouveau du thème de l'insécurité, il le fait d'abord dans le vocabulaire. Suite aux émeutes du quartier de La Villeneuve, à Grenoble, le chef de l'Etat s'est montré martial en conseil des ministres, mercredi 21 juillet. Il a annoncé son intention de mener "une véritable guerre" contre "les trafiquants". Une rhétorique percutante, destinée à marquer l'opinion. Mais gare à la répétition. Cette "guerre" est en effet loin d'être la première. Depuis 2002, Nicolas Sarkozy a déjà ouvert de nombreuses hostilités.

Dès son arrivée au ministère de l'intérieur, le futur chef de l'Etat se présente en guerrier. Le 27 juin 2002, il réunit 2 000 cadres de police pour les mobiliser : "Nous devons et nous allons renverser la tendance. Nous devons et nous allons faire reculer la délinquance", promet-il, expliquant aux forces de l'ordre : "Nous allons gagner la guerre contre l'insécurité."

GUERRE À OULTRANCE

Le 24 octobre 2002, le ministre de l'intérieur récidive. En visite dans un quartier de Strasbourg où des véhicules ont été incendiés, il annonce des actions coups de poing, avec la nomination de policiers supplémentaires "pour aller chercher les délinquants là où ils se trouvent". Car "il faut qu'on leur mène la guerre".

Le 14 février 2003, auditionné devant la commission sénatoriale de lutte contre les drogues illicites, Nicolas Sarkozy répète : "Il est évident que pour l'usage des drogues parmi nos concitoyens, la guerre aux trafiquants doit se poursuivre". Les délinquants ne sont pas les seuls ennemis. Le 1er juillet 2003, la "guerre est déclarée" contre les chauffards routiers, comme le titre Le Parisien.

SUR TOUS LES FRONTS

Elu président, Nicolas Sarkozy peut élargir le champ de bataille. Il la déclare en premier lieu aux mêmes ennemis qu'en 2002 : les délinquants. Le 8 février 2008, il promet ainsi : "Dès demain, c'est une guerre sans merci qui sera engagée à l'endroit des trafics et des trafiquants et j'en assumerai pleinement la responsabilité, les conditions de mise en œuvre, le suivi des résultats".

L'année suivante, la bataille se poursuit. En déplacement à Gagny, en Seine-Saint-Denis, Nicolas Sarkozy "déclare la guerre aux bandes violentes", titre le quotidien Metro le 18 mars 2009. Le chef de l'Etat promet que "ce ne sont pas les bandes qui vont triompher de la République".

En septembre, la guerre se poursuit, mais se déplace sur un autre terrain, celui de l'éducation. Nicolas Sarkozy déclare cette fois, le 29 septembre 2009, son intention de livrer une "guerre sans merci contre le décrochage scolaire".

Mais la mère de toutes les guerres, celle contre la délinquance, ne connaît pas de trêve. Lors d'un discours en hommage à Aurélie Fouquet, policière tuée en service à Villiers-le-Bel, le 26 mai 2010, le chef de l'Etat répète : "La France s'est engagée dans une guerre sans merci contre la criminalité." Une guerre qui dure depuis huit ans, et ne semble pas terminée.

Retraites. (22.07)

Reuters - 21.07

Le report de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans à l'horizon 2018 a été entériné mercredi par la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale.

Les députés ont validé l'article 5, clef de voûte de la réforme, qui relève l'âge légal de départ à la retraite à raison de quatre mois par génération à l'horizon de 2018, et qui cristallise les critiques des syndicats et de la gauche.

L'article 6 a également été validé, qui acte le passage de 65 à 67 ans l'âge d'une retraite à taux plein quel que soit le nombre de trimestres de cotisation et sans pénalisation.

La commission des Affaires sociales a rejeté un amendement adopté la veille, contre l'avis du gouvernement, par la commission des Finances, qui avait été saisie pour avis.

Cet amendement proposait de maintenir à 65 ans l'âge pour une retraite pleine pour les mères ayant au moins deux enfants.

Eric Woerth a fait valoir que certains amendements défendus par l'opposition avaient été retenus, comme l'ouverture du comité de pilotage des retraites aux syndicats, proposée par la députée du Parti du gauche Martine Billard. "On a estimé que ces amendements amélioreraient le texte", a poursuivi le ministre qui a dit vouloir "aller jusqu'au bout des débats" en commission. (Reuters 21.07)

Que les dirigeants syndicaux participent déjà au COR ne suffit donc pas au PG qui se veut à la pointe de la collaboration de classes, pas étonnant ! Les derniers fossoyeurs du syndicalisme ! Pas un travailleur ne doit adhérer à cette agence du PS.

Le 1% de nantis qu'il faut déposséder de tous leurs biens... (22.07)

AP - 22.07

Près de 562.000 Français sont redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en 2010, soit 4,3% de plus que l'année précédente, pour un montant total de 3,29 milliards d'euros (+5,1%), selon le bilan établi début juillet par le ministère du Budget. On dénombrait 539.000 contribuables assujettis à l'ISF à la même période en 2009, pour des recettes de 3,13 milliards d'euros, rappellent les services de François Baroin dans un communiqué publié mercredi. Par ailleurs, les réductions d'impôts prévues par la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat ont progressé de 16,7%, représentant 838 millions d'euros contre 718 millions en 2009, pour un total de 140.043 réductions pour investissement dans une PME (petite ou moyenne entreprise) ou don à un organisme d'intérêt général (102.000 réductions pour 718 millions en 2009). Plus de 1,1 milliard d'euros ont été investis dans les fonds propres des PME, selon Bercy. (AP 21.07)

Le dossier médical personnel sera opérationnel en décembre. (23.07)

Lemonde.fr - 22.07

Une première version nationale du dossier médical personnel (DMP), qui doit permettre à chaque assuré d'avoir un accès électronique à ses données de santé, sera déployée à partir du mois de décembre, a annoncé jeudi 22 juillet la ministre de la santé, Roselyne Bachelot. "Dès le mois de décembre prochain, le DMP sera lancé sur l'ensemble du territoire, et ce déploiement se poursuivra tout au long de l'année 2011", a déclaré la ministre lors d'un déplacement à Bordeaux. "Les patients vont disposer d'un accès direct à leur DMP via l'Internet", un accès "déployé progressivement en 2011", a-t-elle précisé. Ce dispositif a déjà été expérimenté dans plusieurs régions et "plus d'un million de DMP ont déjà été créés".

Lancé en 2004, le DMP avait été présenté comme la pierre angulaire de la réforme de l'assurance maladie, et devait être opérationnel dès 2007. A son arrivée au ministère en 2007, Mme Bachelot avait pris acte de l'impasse dans laquelle se trouvait ce projet, qui visait à l'origine à la fois une meilleure coordination des soins et des économies pour l'assurance maladie, et elle s'était engagée à le relancer rapidement. Mais le projet a accumulé les déboires et les retards. Le DMP a suscité les réserves aussi bien des professionnels de santé que des associations de patients, ces derniers regrettant notamment des garanties insuffisantes sur la confidentialité des données.

"CONTRAT PERFORMANCE" ET MASTERISATION DES FORMATIONS

Selon la ministre, "les conditions techniques nécessaires au DMP sont également réunies", à travers notamment "la définition d'un identifiant national de santé". Par ailleurs, le premier "contrat performance" liant un CHU, une agence régionale de santé et l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de soins a été signé jeudi à Bordeaux lors de son déplacement. Par ce contrat, le CHU de Bordeaux s'est notamment engagé à améliorer la gestion de ses blocs opératoires et de ses lits et à réduire les délais d'attente aux urgences.

Les urgences devront ainsi prendre en charge 80 % des patients en moins de quatre heures et le délai moyen pour un rendez-vous en consultation ne devra pas dépasser un mois. "Comme nous l'avons fait pour la lutte contre les infections nosocomiales ou contre la douleur, il s'agit de créer une émulation, une démarche vertueuse", a expliqué Mme Bachelot. Selon le ministère, 50 établissements se seront engagés dans cette démarche à la fin du mois de décembre 2010.

La ministre de la santé a également reçu en fin d'après-midi une délégation d'infirmiers anesthésistes CGT, inquiets de la dévalorisation de leur spécialité. "Je leur ai redit ma volonté de voir reconnaître leur diplôme au niveau master. Le processus de masterisation est en cours, en collaboration avec le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur. J'ai repris l'engagement formel d'obtenir la validation [de la formation au niveau master] avant fin 2010", a-t-elle indiqué devant la presse.

Projet de suppression de 133 emplois chez ExxonMobil en Seine-Maritime. (25.07)

Lepoint.fr - 23.07

Le groupe pétrolier ExxonMobil a présenté aux représentants du personnel un plan de suppression de 133 emplois dans la branche chimie de son site de Port-Jérôme (Seine-Maritime), a-t-on appris vendredi auprès de la direction.

Le projet a été présenté mardi au Comité central d'entreprise (CCE) de la société ExxonMobil chemical France. "Dans un marché qui se mondialise de plus en plus, la performance financière du site s'est fortement dégradée au cours des dernières années", affirme un porte-parole de la direction.

Il précise que l'objectif du projet dont l'application pourrait s'étendre jusqu'à la fin 2012 est de "restaurer la rentabilité" et "sauvegarder les activités" en tirant parti du "fort potentiel d'intégration du site" qui compte une raffinerie et une plate-forme chimique.

Cette restructuration doit s'accompagner d'un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui privilégie, selon la direction, le reclassement interne des personnes concernées tout en prévoyant des incitations au départ. Il sera proposé en particulier aux salariés un congé de fin de carrière jusqu'à cinq ans avant la date de liquidation de la retraite à taux plein et une aide au reclassement externe avec une indemnité.

Le site ExxonMobil de Port-Jérôme ouvert en 1933 dans un marais asséché d'une boucle de la Seine compte 2.400 salariés dont 1.300 employés dans la partie chimie.

Elisabeth Levy décrète la guerre civile sur RTL : tapis rouge pour les réacs dans les médias ?(25.07)

Lepoint.fr - 23.07

D'ordinaire, je ne rate jamais « On refait le monde » sur RTL. Et d'une, l'émission a bénéficié d'un petit coup de vif depuis qu'Hondelatte l'a reprise en mains, et de deux, cette agora a le mérite d'être le reflet des tendances du débat national, non seulement pour les sujets qui y sont abordés, mais aussi pour la personnalité et la représentativité de ceux qui en discutent.

Je m'explique. « On Refait le monde » a été le reflet (ou le symptôme) de la conquête des ondes par les medias-réacs façon Elisabeth Levy ou Robert Ménard. Cette conquête est le double fruit de ce que ces médias-réacs (à l'instar de Zemmour) maîtrisent parfaitement la mécanique audiovisuelle (y compris et surtout sa théâtralité) et ont été servis par l'actualité de ces dernières années.

Le problème, c'est qu'il n'y a plus personne pour les combattre. Ils sont aujourd'hui en situation de monopole. Le « contradicteur » de gauche, plutôt socialiste, plutôt social-démocrate, a quasiment disparu de toutes les émissions de débat. A leur place, face aux redoutables médias-réacs, on aligne tantôt du mou de centre gauche-droit et/ou du communiste à l'ancienne façon Claude Cabannes, c'est à dire tellement daté qu'il en est inoffensif. Pourquoi ? Je le sais, mais j'en parlerai une autre fois, aujourd'hui, je n'ai pas le temps.

L'émission du 19 juillet dernier (à écouter ici) a offert l'éclatante démonstration du problème que pose l'OPA des médias-réacs sur l'agora

audiovisuel. L'animateur du vendredi, le placide Bernard Poirette, lance un débat sur les événements liés aux faits divers de ces derniers jours, notamment ceux de l'Isère. A peine en a-t-il fini avec son introduction (à 24.40 sur le lien) qu'Elisabeth Levy se lance dans un appel vibrant à la guerre civile : « Enfin, on est en guerre ! On a des zones de guerre ! On a des gens qui tirent sur les flics à l'arme lourde ; ils rentrent dans la cité, ils passent une frontière et on est là à faire des chichis (...). Est-ce que vous vous rendez compte de la situation dans laquelle nous sommes ? Là, on n'a pas affaire à de pauvres gamins discrédités, si vous voulez, qui volent des mobylettes ; on a affaire à des caïds, à des malfrats, à des clients de Cour d'assise - d'accord ? - qui tirent sur les flics sans aucune hésitation - il y en a un qui meure, excusez-moi, je n'aurai pas une larme, j'en suis navrée mais c'est comme ça (...) Non, mais là maintenant, si vous voulez, il faut y aller avec l'armée ! On est dans une situation de guerre, je suis navrée. » Et là-dessus, Joseph Macé-Scarron, représentant de Marianne (héritier du MRP) se sent obligé d'acquiescer à ce constat fantasmagique. De même que le correspondant italien Toscani, de même que le journaliste du Figaro, Renaud Girard (grand thuriféraire du président iranien en place) et qui en profite pour demander le rétablissement de la peine de mort : « Cela ne me gênerait pas du tout que l'on rétablisse la peine de mort pour les attaques contre les forces de l'ordre » (31:45). Trop mou pour Elisabeth Levy, qui monte encore plus haut dans sa tour : « Je suis assez favorable à ce qu'il soit annoncé solennellement que, si vous brandissez une arme, de quelque nature qu'elle soit, contre un flic, celui-ci ait le droit de vous tirer dessus » (33:40), une phrase que ponctue Renaud Girard en lâchant « C'est la moindre des choses. »

Bernard Poirette demeurant (c'est son rôle) dans la fonction de l'animateur neutre, Macé-Scarron ne disant mot, Toscani étant dépassé, à la fin des échanges, l'auditeur de RTL se retrouve avoir entendu sur ce sujet sensible, délicat et bouillant, les seuls fantasmes crypto-islamophobes de Levy et le délire répressif du spectre d'Alain Peyrefitte réincarné en Girard. Pas un mot sur la responsabilité de l'actuel président dans ce que ces affaires soulignent de la faillite de sa politique sécuritaire qu'il prétend mener depuis huit ans. C'est bien dommage.

Cet échange n'est que l'illustration anecdotique d'une situation générale, observable sur tous les médias audiovisuels. Ce monopole ne correspond certainement pas à la réalité de la représentativité des tendances de l'opinion française. Le problème des émissions de débat radio-télé, c'est que leurs promoteurs ont souvent tendance à favoriser (pour le spectacle, donc pour l'audience) les aboyeurs au détriment des modérés, tant dans le fond, que dans la forme. Ils devraient y prendre garde. Les monopoles, ça lasse. Il m'arrive parfois de ne plus écouter ou regarder des émissions dont Elisabeth Levy est l'une des invitées lorsque je diagnostique que la composition du plateau la favorise et qu'elle pourra faire son petit numéro sans problème. On devrait inviter plus souvent Roland Dumas à « On refait le monde »...

Extraits de réactions de quelques Internauts.

- Nombre d'intellectuels, en France, ont des choses à dire, des choses intéressantes, des choses qui apporteraient quelque chose aux débats qui n'ont pas lieu. Parce que cette doxa, cette pensée-purée, à la sauce démago-facho-capitaliste, s'est imposée comme la seule "pensée" autorisée. Le reste n'a plus droit de cité en France.

- Ca me fait bien rire tout ces commentaires qui appuient leur analyse sur une prétendue dichotomie droite et gauche....ou la voit ils? Chez Attali, conseillé de mitterrand, devenu la pensée libéral de sarkozy???

Chez Kuchner??? L'âme humanitaire de Mitterrand devenue la pensée le défenseur de la realpolitique TOTAL? Klugsman me dites vous? L'extrême gauchiste support de Sarkozy?? C'est donc de la pensée de Val dont vous vouliez parler??? Héritier de Charlie devenue porte voie de la doxa ambiante? Benhamou c'est qui lui?? un temps promu à Rome l'ancien chouchou de Mitterrand? Qui d'autre ?? des tonnes. Lang.. la culture de gauche devenue la voix de la France sarkoyste à Cuba et en Corée du Nord...ouvrez les yeux bande de cancre, votre pays est dépecé. Il n'y a plus de course entre la gauche et la droite pour le pouvoir en France qu'il n'y a de nucléaire en Irak. Il n'y a de lutte qu'entre républicains et mondialiste esclavagiste!

- Il ne faut même plus parler de réacs, ceux qui aujourd'hui ont tapis rouge dans tous les médias sont de la droite décomplexée comme Zemmour qui lui officie sur le service public sur France O et chez Ruquier.

Comme l'a démontré son dérapage sur les noirs et les arabes chez Ardisson, Zemmour a le vent en poupe, pas de punition pour lui malgré le tapage et le scandale après ses propos limites, résultat il n'a pas perdu un seul de ses jobs, pire il a même obtenu une nouvelle tribune à RTL !

Souvenons-nous du sort qui a été fait à Dieudonné après un sketch plutôt raté et pas drôle chez Fogiel, lui a été aussitôt black-listé partout et ça continue !

Il était peut-être vrai que de nombreux intervenants dans les médias étaient de gauche, aujourd'hui c'est bien fini, les patrons des grands médias sont pour la plupart de droite et surtout des amis du président actuel, pas étonnant alors qu'ils fassent le ménage pour plaire à leur ami de l'Elysée en plaçant des "décomplexés" de droite à tous les étages !

Faut bien commencer à préparer 2012 !

- Les gens les plus conscients politiquement en France et en Europe (probablement dans le monde entier) sont d'extrême-gauche. Comme Marx et tant d'autres ils sont d'origine juive, seraient-ce ces gens qui s'abaisseraient à être "antisémites" ?

- je pense que les caïds les plus dangereux ne sont pas ceux qui tirent nos flics mais ceux qui tirent notre fric, costume 3 pièces contre HLM 3 pièces

- entendons nous bien: braquer une banque ou autre est inadmissible, tirer à l'arme lourde sur un policier l'est aussi.... maintenant... rien ne justifie des déclarations aussi digne d'un régime au minimum vichyste que ça de la part de Mme Levy.

Incidents à GM Strasbourg après la signature de l'accord. (25.07)

Reuters - 24.07

Le «collectif de la droite populaire» rassemble 35 députés de la majorité et ambitionne de reconquérir les électeurs déçus par l'action de Nicolas Sarkozy. Un seul mot d'ordre : revenir aux fondamentaux pour faire barrage au Front national.

La signature d'un accord de reprise de l'ex-usine General Motors de Strasbourg a provoqué vendredi des incidents sur le site, une partie des salariés se retournant contre la CGT.

Trois des quatre syndicats, dont la CFDT, majoritaire, ont signé l'accord sur une réduction des coûts de 10% après une ultime concession de la direction mais la CGT a campé sur son refus de parapher le projet, accusant la direction de vouloir acheter la "paix sociale".

General Motors, qui prévoit de racheter son ancienne usine de boîtes de vitesses automatiques pour un euro symbolique, garantit aux 1.150 salariés le même plan social en cas de revente du site que dans l'hypothèse d'une liquidation d'ici 2013.

Mais l'annonce de la reprise du site par General Motors pourrait être remise en cause par le refus de signer de la CGT qui a déclenché un mouvement de colère.

Selon la CGT, certains de ses représentants ont été séquestrés dans l'usine. "La direction a envoyé ses sbires pour séquestrer les élus de la CGT et les obliger à signer", a rapporté Menouba Arbouche, déléguée CGT qui n'était plus présente sur le site au moment des faits.

Jean-Marc Ruhland, secrétaire du comité d'entreprise et de la CFDT, a évoqué au contraire un mouvement spontané d'environ 400 personnes.

"A 14h30, tous les salariés de l'entreprise, bureaux, cadres et gens des ateliers se sont massés devant les locaux de la CGT et ont crié des slogans 'CGT démission'", a-t-il expliqué.

"En 35 ans d'entreprise, c'est la première fois que je vois des salariés arrêter le travail pour s'en prendre à une organisation syndicale", a-t-il ajouté.

La police a été appelée sur les lieux.

Les trois syndicats signataires, CFDT, FO et CFTC, estiment avoir obtenu le moins mauvais accord possible pour assurer la pérennité du site.

Le personnel, consulté par référendum en début de semaine, a approuvé à une majorité de 70% le projet qui prévoit un gel des salaires pendant deux ans, un renoncement à l'intéressement durant trois années et la suppression de six des seize jours de RTT contre la promesse du groupe de poursuivre la fabrication de boîtes de vitesses automatiques jusqu'en 2020.

"On a désormais un maximum de garanties. On a fait notre boulot", a dit Thierry Stachel, délégué syndical de la CFTC.

Mais les concessions de dernière minute n'ont pas fait bouger la CGT qui avait bénéficié d'un courant de sympathie et suscité des débrayages dans l'usine en début de semaine quand la direction souhaitait durcir les termes de l'accord.

"La direction nous a toujours dit qu'elle ne pouvait pas garantir la pérennité du site", a dit son secrétaire, Roland Robert, pour qui le constructeur cherche seulement "la paix sociale".

La direction française a rappelé dans un communiqué que le groupe de Detroit souhaitait la signature des quatre syndicats, afin d'avoir la garantie que l'accord ne serait pas dénoncé en cas de renversement de majorité au comité d'entreprise.

"Cette condition n'est donc pas remplie", écrit la direction dans un communiqué. "Ce sera à General Motors Company de se prononcer sur le maintien de son offre"

Selon le projet d'accord, les investissements pour de nouveaux produits ne seraient lancés qu'à partir de 2013.

Si GM décidait à cette date de fermer ou de vendre son usine, les salariés bénéficieraient du plan social déjà négocié lors de précédentes vagues de suppressions d'emplois et se verraient rembourser les efforts salariaux consentis dans le cadre de l'accord.

Le site alsacien, qui avait été mis en vente en 2008 par General Motors, fait aujourd'hui partie de Motors Liquidation Company, la société qui gère les actifs en déshérence de l'ex-numéro un mondial de l'automobile après sa mise en faillite pendant quarante jours en 2009.

Commentaire.

Selon le "syndicaliste" jaune de la CFTC "On a désormais un maximum de garanties. On a fait notre boulot", quelle garantie ? Oui vous avez fait un sale boulot quand on a en mémoire toutes les usines qui ont été fermées après que les syndicats aient accepté des conditions pratiquement identiques ou que ces entreprises aient réalisé des profits dans le même temps. Baisser son froque devant les patrons n'a jamais rien rapporté.

Comme l'on dit dans notre jargon populaire, il faut des couilles pour oser aller à contre-courant des masses ou pour tout simplement oser affronter le régime, nos dirigeants n'en ont pas manifestement, alors comment des syndicalistes de base pourraient faire mieux ?

Il faut avoir en tête que c'est l'administration américaine actionnaire majoritaire de GM qui veut imposer en France les mêmes mesures qui ont été prises par les patrons des multinationales contre les travailleurs américains aux Etats-Unis avec l'accord de bureaucrates syndicaux vendus.

Le plus délirant, c'est que GM a déjà prévu une close de sauvegarde au cas où l'usine fermerait ou serait revendue avant 2013. A la place des dirigeants de GM je programmerai sa fermeture le 1er janvier 2014, ainsi ils n'auraient rien à verser à ceux qui auront accepté ses conditions infâmes.

Vous me direz que lorsqu'on a baissé son froque il n'y a plus rien à retirer, certes à ce niveau-là parler de dignité ou de droits n'a plus aucun sens ou devient incompréhensible ou grotesque, mais attention cet exercice n'est pas sans risque, on peut encore prendre un mauvais coup... Si on se relève d'une défaite, on se remet plus difficilement après avoir subi une humiliation.

On comprendra évidemment l'attitude de ces ouvriers sûrement endettés et qui craignent le chômage, on se demandera surtout comment on a pu en arriver à avoir des syndicats (et des partis) aussi pourris.

Le Parti de Gauche : une agence de l'ONU. (27.07)

AP - 26.07

A propos de la mort de Michel Germaneau : "Le PG récuse l'opération française conduite dans un pays souverain, le Mali, sans mandat international. (...) Pour l'usage de la force, la France ne devrait jamais agir en dehors de l'ONU. Le droit est la réponse la plus efficace au terrorisme". (AP 26.07) Le droit, la justice, la République, la démocratie en général, le masque du petit-bourgeois incapable d'assumer ses positions résolument opportunistes. Réactionnaires de tous les pays unissez-vous sous la bannière de l'ONU ! Au nom du socialisme de préférence, que les dirigeants du PG s'emploient à piétiner quotidiennement !

La droite décomplexée s'organise à l'Assemblée. (28.07)

Lefigaro.fr - 27.07

Le «collectif de la droite populaire» rassemble 35 députés de la majorité et ambitionne de reconquérir les électeurs déçus par l'action de Nicolas Sarkozy. Un seul mot d'ordre : revenir aux fondamentaux pour faire barrage au Front national.

La date avait valeur de symbole. Le 14 juillet dernier, 35 «députés de la Nation» issus des rangs de la majorité ont rendu publique la charte du «collectif de la droite populaire». Un «laboratoire politique» aux valeurs bien ancrées : «Nation, Patrie, République et travail» en sont les maîtres-mots. Pour Lionnel Luca, le député des Alpes-Maritimes à l'origine du mouvement avec son collègue Thierry Mariani, l'objectif est clair : «revenir aux fondamentaux, aux propositions de campagne de Nicolas Sarkozy». En 2007, le candidat de l'UMP promettait «la rupture». Mais pour les députés de la «droite populaire», les engagements du chef de l'Etat n'ont pas été tenus. «Les paroles ont séduit, les

actes n'ont pas suivi, regrette aujourd'hui Lionnel Luca. Qu'en est-il de la fin des régimes spéciaux, d'un vrai service minimum dans les transports, du 'coup de Kärcher dans les banlieues' ? On attend toujours».

Pour lui, «l'UMP a laissé un boulevard sur sa droite à force d'ouverture à gauche. C'est l'erreur de départ. Comment a-t-on pu croire que ça allait apporter quelque chose ?». Et d'enchaîner sur le bilan de Martin Hirsch «il était devenu insupportable» - et de Fadela Amara - «plus très crédible» - au gouvernement. Seul rescapé de l'ouverture pour les députés de la «droite populaire» : Eric Besson, «car il a fait le boulot qu'on lui demandait», en adéquation avec les velléités de cette droite décomplexée qui milite dans sa charte pour une «immigration contrôlée et maîtrisée».

Faire barrage au FN

Autre mot d'ordre de cette frange orthodoxe du sarkozysme : rétablir l'autorité de l'Etat dans les banlieues. L'ensemble du collectif a vivement réagi suite aux violences urbaines de la mi-juillet à Grenoble et Saint-Aignan. Alors que Thierry Mariani et Christian Vanneste réclament l'expulsion des «délinquants étrangers auteurs d'actes gravissimes» et veulent étudier la question de la suppression des remises de peine, Luca fustige quant à lui «l'attitude inadmissible des gens du voyage» et n'hésite pas à demander la «militarisation de certains quartiers, devenus des zones de guerres tribales». Des mots très durs que le député assume pleinement : «Il faut appeler un chat un chat. Je ne crois pas que l'émasculatation soit dans la logique de l'homme politique». Le collectif compte d'ailleurs livrer une lutte sans merci «contre les tabous du politiquement correct».

De là à penser que la «droite populaire» se plaît à adopter la rhétorique et les thèmes de prédilection du Front National, il n'y a qu'un pas que ces députés ne veulent absolument pas franchir. «C'est exactement le contraire. C'est plutôt le FN qui essaye de nous piquer nos idées de base. Sauf que leurs propositions sont démagogiques et irréalisables», explique le député des Alpes-Maritimes qui précise que «le collectif fera tout pour empêcher le parti frontiste de reprendre des voix». C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les parlementaires qui le composent risquent de trouver une oreille attentive à l'UMP. Après l'échec des élections régionales et la multiplication des affaires au sein de gouvernement, le parti majoritaire craint un retour en force du Front national, qui pourrait représenter un réel danger en 2012. Selon Luca, Xavier Bertrand a donc manifesté son intérêt pour ce nouveau collectif.

Reste à se faire entendre au sein de l'Assemblée, notamment auprès des autres députés de la majorité. Le collectif, qui veut se réunir «une à deux fois par mois» compte beaucoup sur la présentation à la rentrée de la future loi sur l'immigration, dont Thierry Mariani est le rapporteur, pour faire valoir ses points de vue.

Le ministère de la Santé offre un sursis aux petits blocs opératoires menacés de fermeture. (28.07)

Lepoint.fr - 27.07

Devant la fronde, Mme Bachelot avait précisé que la norme de 1.500 personnes opérées par an souffrirait des exceptions, citant l'exemple de Lunéville, où des coopérations "avec la clinique Jeanne d'Arc ou le CHU" pourraient être développées.

Les petits hôpitaux vont pouvoir souffler encore quelque temps, le ministère de la Santé ayant reporté sine die la parution d'un décret controversé prévoyant la fermeture des blocs opératoires à activité réduite, qui avait suscité la colère de certaines collectivités locales.

La parution du texte - initialement prévue fin juillet, début août - qui menace les entités opérant moins de 1.500 personnes par an, est "reportée", a indiqué mardi à l'AFP le ministère de la Santé, confirmant une information du Monde, sans donner de nouvelle échéance.

Interrogé sur une date de publication, un porte-parole a répondu que le ministère attendrait "le temps qu'il faudra pour réexpliquer le pourquoi" de ces fermetures.

"La ministre a pris conscience qu'il y avait encore un besoin d'explications" et va lancer une mission d'information "à la rentrée", a-t-il ajouté, précisant aussi que le principe de ces fermetures n'était pas remis en cause.

Reste à savoir si ce report aura une incidence réelle puisque le seuil ne doit de toute façon être effectif qu'à partir de 2012.

Selon un article du Journal du Dimanche du 4 juillet, si l'on se fonde sur les moyennes d'activité entre 2007 et 2009, 54 services hospitaliers seraient ainsi menacés de fermeture, dont Paimpol (Côtes-d'Armor), Douarnenez (Finistère), Clermont (Oise), Péronne (Somme), Hazebrouck (Nord), Issoire, Ambert, Thiers, Riom (Puy-de-Dôme) ou encore Lannemezan (Hautes-Pyrénées).

Le ministère de la Santé avait alors rétorqué qu'il était encore impossible de donner une liste précise des sites concernés, puisqu'elle serait déterminée sur la base des établissements n'ayant pas réalisé 1.500 actes par an en moyenne au cours de la période 2009-2011.

Néanmoins, l'annonce de la publication imminente d'un décret avait provoqué la colère de l'Association des petites villes de France (APVF), qui avait demandé au ministre, Roselyne Bachelot, de ne pas signer le texte.

Mardi, dans un communiqué, le président (PS) de l'APVF, Martin Malvy, a fait part de sa "satisfaction", mais demandé "un plan d'investissement spécifique aux petits hôpitaux afin de leur permettre de se moderniser".

Le PCF et le NPA avaient aussi dénoncé ces menaces de fermeture, qui "se traduiraient par une augmentation des coûts à la charge des patients" (PCF) et par "une nouvelle aggravation de l'inégalité devant les soins" (NPA).

Devant la fronde, Mme Bachelot avait précisé que la norme de 1.500 personnes opérées par an souffrirait des exceptions, citant l'exemple de Lunéville, où des coopérations "avec la clinique Jeanne d'Arc ou le CHU" pourraient être développées.

Pour le ministère, "la priorité, c'est la sécurité des patients", a encore dit le porte-parole mardi. Selon plusieurs études régulièrement mises en avant par le ministère de la Santé, en dessous de 1.500 personnes opérées par an "la sécurité des soins n'est pas assurée".

D'après Mme Bachelot, "le manque de professionnels fait qu'on a souvent recours à des intérimaires ou des mercenaires peu qualifiés" dans ces petits services.

Des usagers manifestent régulièrement pour protester contre des fermetures d'hôpitaux ou de maternités, comme la semaine dernière à Vire (Calvados).

Le report décidé par le gouvernement démontre "la volonté de mener une concertation la plus large possible en dehors de la période d'été", a réagi Bernard Dupont, le directeur des établissements de Brest et Carhaix.

A l'hôpital de Lannemezan, Jean-François Dupuy, délégué CGT, espère que ce nouveau délai permettra d'améliorer la fréquentation du bloc chirurgical, en hausse en 2009 grâce à des partenariats avec des cliniques de Toulouse et Tarbes.

Quand Sarkozy rudoie les préfets rassemblés à l'Elysée avec leurs épouses. (28.07)

Lemonde.fr - 27.07

Ce devait être une réunion festive. Nicolas Sarkozy recevait, jeudi 8 juillet, les préfets et leurs épouses à l'Elysée, après une journée de travail avec le ministre de l'intérieur Brice Hortefeux. Le chef de l'Etat commence à lire son discours. Il improvise, s'attarde sur le statut des femmes de préfets. "Vraiment, Brice, je te demande de regarder cette question du statut des conjoints", lance M. Sarkozy, selon le script du texte prononcé.

"Je trouve inadmissible qu'un conjoint doive renoncer à son activité du fait du travail de son mari ou de sa femme... Parce que l'époque où l'épouse soumise renonçait à toute vie pour suivre son mari est révolue." Et puis le ton se durcit, le chef de l'Etat exige des préfets "un engagement 24 heures sur 24, 7 jour sur 7". "Il ne peut pas se passer un trimestre sans que le préfet n'ait été dans une barre, dans une patrouille. Ce n'est pas possible, cela n'est pas possible", assène M. Sarkozy, qui leur explique qu'ils seront "notés, jugés, mutés, en fonction de leurs résultats" en matière de sécurité.

Pour le chef de l'Etat, "le problème de la sécurité dans vos départements, ce n'est pas le problème de votre directeur de cabinet qui sort tout frais émoulu de l'ENA. Ce n'est pas une responsabilité de junior. C'est une responsabilité de senior. Vous allez m'en vouloir, mais je vous dis une chose : je veux vous voir la nuit dehors avec les troupes, avec les gendarmes, avec les policiers, et puis régulièrement !"

Quelques jours plus tard, suite à de graves incidents, à Grenoble, le préfet de l'Isère était déplacé et remplacé par un ancien policier. Evoquant le problème des Roms, avant l'émeute de Saint-Aignan dans le centre de la France, le chef de l'Etat avait exigé des résultats. "Dans un département où il y a un camp de Roms, la justice a décidé de le fermer il y a trois ans. Qu'est-ce qu'on attend ? Qu'est-ce qu'on attend ?"

"M. GUÉANT, LE PRÉFET QUI A RÉUSSI"

M. Sarkozy a vanté le premier des préfets, Claude Guéant, qui l'accompagne depuis 2002 et est aujourd'hui secrétaire général de l'Elysée. "M. Guéant est la définition du préfet qui a réussi ! Il travaille jour et nuit avec moi depuis huit ans", a déclaré M. Sarkozy. Il compte secouer le corps des préfets en continuant de nommer des policiers mais aussi un gendarme. "Arrêtons de promouvoir des gens qui ne prennent aucun risque, donc qui n'ont jamais eu aucun ennui", a asséné le président de la République. "Je souhaite que l'on donne leur chance à des policiers et à des gendarmes."

Décryptage de Franck Louvrier, conseiller en communication de l'Elysée : "Le président estime qu'il faut avoir des origines et des parcours divers pour mieux nourrir les corps de la haute administration. Cela fait parfois grincer des dents, mais c'est son rôle." En 2004, lorsqu'il était ministre de l'intérieur, M. Sarkozy avait nommé préfet du Jura une personnalité issue de l'immigration, Aïssa Dermouche.

Avec M. Guéant, le président est particulièrement exigeant vis-à-vis d'un corps de l'Etat qu'ils apprécient. "J'ai vraiment besoin de votre engagement. Pourquoi ? Parce qu'au fond, vous êtes le visage de l'Etat. Et si votre action est efficace, les gens croiront de nouveau dans l'Etat", a assuré M. Sarkozy ce 8 juillet.

GM Strasbourg : la CGT trouve un accord avec la direction. (29.07)

Lefigaro.fr - 28.07

La section CGT de l'usine General Motors de Strasbourg a signé mercredi avec la direction un accord qui ouvre la voie à la reprise du site par GM Company, vient de faire savoir le syndicat et la Direction départementale du travail.

Trois des quatre syndicats représentés chez GM, dont la CFDT majoritaire, avaient signé le 23 juillet des accords prévoyant une réduction des coûts de 10% mais la CGT refusait de les parapher, accusant la direction de vouloir acheter la paix sociale dans une usine qui compte 1.150 salariés.

L'accord trouvé mercredi matin engage la CGT, la direction de GM Strasbourg et celle de GM Company. Il stipule que «GM Company s'engage à ce que son offre de reprise ne soit plus conditionnée à la signature par l'ensemble des organisations syndicales des accords sur la baisse des coûts», a déclaré à Reuters Roland Robert, responsable de la CGT sur le site.

Pour sa part, «la CGT réaffirme qu'elle ne signera pas les accords du 23 juillet, mais elle s'engage à ne pas les contester, sous aucune forme et moyen», a ajouté Pascal Apprederisse, directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle du Bas-Rhin. Roland Robert précise que «légalement, on ne peut de toute façon pas contester ces accords, puisque nous ne représentons pas plus de 50% des voix» aux élections professionnelles dans l'usine.

Selon Pascal Apprederisse, cet accord «relativement équilibré» permet de «débloquer le processus d'acquisition et d'éviter que tout le poids soit porté par la CGT». «La CGT a réussi à signer quelque chose qui lui permet de sortir la tête haute. Pour tous les salariés, c'est un gros ouf de soulagement», a commenté Jean-Marc Ruhland, secrétaire CFDT du comité d'entreprise.

«Rien n'est encore fait, mais toutes les conditions sont réunies pour un rachat par GM Company», a-t-il estimé. Selon lui, le groupe automobile américain pourrait prendre une décision définitive sur ce dossier courant août.

Commentaire.

Capitulards !

Dans son numéro 108 Informations ouvrières publie une Déclaration du bureau départemental du Bas-Rhin (67) du POI intitulé Non au coup de force de General Motors !.

Etrange déclaration qui ne cite pas le résultat de ce référendum ni les conditions dans lesquelles il s'est déroulé.

Par exemple il n'est pas précisé quels syndicats l'avait organisé (CFTC, CFDT, FO), quel fut le taux de participation (97%) des salariés de cette usine, quel en fut le résultat 645 des 957 salariés présents sur le site s'étaient prononcés pour le plan (70,65%), tandis que 268 ont voté contre (29,35%).

Par contre on y apprend que "la fédération syndicale des métallurgistes, la FIOM, ne reconnaît pas de légitimité à ce référendum", or il doit s'agir d'une information qui doit demeurer ultra confidentielle car sur le site Internet de la FIOM (<http://www.imfmetal.org/>) si on peut y lire des articles sur GM aux Etats-Unis, en Allemagne, en Suède, au Portugal, au Canada, pas un seul article sur le conflit en cours à GM Strasbourg, à moins que ce soit une pure invention du POI...

Rien non plus sur les incidents survenus sur le site vendredi dernier lorsque quelques 400 salariés se sont retournés contre la CGT qui n'avait pas signé cet accord en scandant "CGT démission".

Plus étrange encore, dans un autre article du même journal à la page 7, sous la plume de "correspondants", en réalité les militants du POI qui ont participé à une diffusion devant cette usine le vendredi 23, ils font dire à un salarié de GM à propos de ceux qui ont voté en faveur de cet accord : "... qu'ils ne savaient pas ce qu'ils votaient. Ils croyaient voter pour la reprise de GM avec moins 10 % de revenus, mais de nouvelles

"saloperies" se sont ajoutées depuis.". Retenez bien, ils ne savaient pas pour quoi ils allaient voter.

Et ces militants du POI d'enchaîner : "Cela est confirmé par le journal local, puisque Les Dernières Nouvelles d'Alsace indiquent dans leur édition du 23 juillet : « Même s'ils ont voté oui lundi lors du référendum ("Par contrainte, faute de mieux", disent la plupart), les conditions dictées par le plan leur restent en travers de la gorge. ", pour ceux qui savent lire, qu'on nous disent en quoi cette citation du journal Les Dernières Nouvelles d'Alsace confirme les propos de ce salarié de GM, en rien, absolument rien, c'est une vue de l'esprit du POI une nouvelle fois. Vérifions-le.

Selon une dépêche de l'agence Reuters datée du 16 juillet et mise en ligne dans le site deux jours plus tard le 18 : " Le constructeur automobile américain, revenu à meilleure fortune, a annoncé le 16 juin qu'il était prêt à racheter son ancienne usine et son bureau d'études pour un euro symbolique à condition que les coûts de main-d'oeuvre diminuent de 10%.

Le projet soumis au comité d'entreprise prévoit un gel des salaires pendant deux années, l'abandon de six jours de RTT sur un total de 16 et un renoncement à l'intéressement durant trois ans.". Le comité d'entreprise où siège tous les syndicats aurait été informé, mais les salariés non, étrange non ?

Le référendum a eu lieu le 20 juillet, soit plus d'un mois après l'annonce de son projet par la direction de GM, 4 jours après la tenue de ce comité d'entreprise, 4 jours après que les conditions imposées par la direction de GM soient parues dans la presse, nous ne savons pas si les salariés en avaient eu connaissance plus tôt, mais personne ne peut dire qu'ils n'en connaissaient pas le contenu précis avant ce référendum comme l'affirment les militants du POI, à moins qu'il y ait d'autres clauses secrètes, tellement secrètes que même Informations ouvrières est incapable de les citer, à moins qu'il ne s'agisse d'une pure invention de leur part...

La meilleure, c'est que de retour à la page 12 on trouve un passage qui contredit ce que les militants du POI ont affirmé page 7 : " En juin, General Motors Company annonce sa décision de racheter à l'une de ses filiales—Motors Liquidation Company—l'usine GM de Strasbourg. A une condition : que les syndicats signent la suppression de six jours de RTT, l'annualisation du temps de travail, le gel des salaires pour deux ans, la suppression de la prime d'intéressement pour trois ans. Tout cela pour aboutir à 10%de baisse du « coût du travail ». ". Tiens donc, à la page 12, dès le mois de juin les ouvriers de GM avaient eu connaissance de ces conditions inacceptables, et à la page 7 ils n'en avaient pas encore eu connaissance le 20 juillet quand ils ont participé à ce référendum. Ça c'est de l'info camarades ! Informations ouvrières ou désinformations ouvrières ?

Autre lacune dans cet article, nulle part il y est fait mention que c'est l'Etat américain qui est propriétaire de GM avec 60% des actions, il est seulement fait état des "pressions de l'administration américaine"... sur GM (sic!).

Question : où voulait en venir au juste le POI ? Pourquoi ces lacunes, ces imprécisions, ce qui ressemble à une manipulation ? Quelles sont ses réelles intentions ? Que proposent-il ?

"Le Parti ouvrier indépendant s'adresse solennellement aux dirigeants du PS, du PCF, du Parti de gauche de notre département :

—Vous ne pouvez pas laisser faire ce qui est en train de se passer dans l'usine GM de notre ville.

—Vous ne pouvez pas laisser les travailleurs et leurs organisations syndicales isolés, soumis au chantage de la direction américaine de GM!

Compte tenu de l'urgence de la situation, le POI propose qu'une délégation soit constituée dans l'unité des partis se réclamant du mouvement ouvrier et de la démocratie pour se rendre auprès du préfet du Bas- Rhin, représentant du gouvernement, afin d'exiger :

—le gouvernement doit bloquer le chantage à la délocalisation, garantir le respect du Code du travail et des accords conventionnels, et de tous les acquis des travailleurs de GM Strasbourg ;

—le gouvernement doit déclarer nul et non avenu le référendum imposé par GM et garantir le maintien du site de GM Strasbourg et de tous les emplois."

Les salariés de GM qui savent parfaitement à quoi s'en tenir en ce qui concerne le PS, le PCF et le PG ont dû se demander si les auteurs de cet appel avaient vraiment les pieds sur terre. Entretenir ou faire naître des illusions dans ces partis liés au capital, c'est la seule chose que sachent faire les dirigeants du POI et avant au PT et au PCI.

S'adresser au préfet justement au moment où Sarkozy entend nommer des supers flics aux postes de préfet, on croit rêver !

S'agissant d'une entreprise privée, sa fermeture ou sa nationalisation demeure les seules voies possibles. Demander au gouvernement de prendre en compte les intérêts des salariés de GM relève du grotesque !

On se retrouve encore face à un appel qui prétend que tout serait possible sous le régime actuel, entretenant ainsi des illusions dans ce

régime, sans proposer la moindre issue politique. Ne perdons pas de vue que nous nous situons sur un terrain politique et que notre action doit se situer dans une perspective politique.

Face au chantage de la direction de GM pour le compte de l'impérialisme américain propriétaire de cette entreprise, les ouvriers ont le choix entre céder afin de conserver leurs emplois ou refuser avec le risque de se retrouver au chômage, à moins qu'une autre perspective conforme à leur intérêts fondamentaux existe. Une perspective qui ne leur garantit pas leur emploi, quelle horreur !

Une proposition digne d'un parti ouvrier. Partons de la réalité :

GM s'apprête à reprendre cette usine située à Strasbourg qui fabrique des boîtes de vitesse pour 1 euro symbolique, alors pourquoi l'Etat ne pourrait-il pas la reprendre au même prix, la faire tourner comme le ferait GM mais en garantissant à la totalité du personnel les conditions de travail et de rémunération qui étaient en vigueur auparavant, puisque selon la direction de GM l'usine est viable et les débouchés garantis aussi, ses propres véhicules fabriqués dans différents pays, où est le problème ? Le problème, c'est que seul un gouvernement ouvrier prendrait une telle mesure révolutionnaire et qu'un tel gouvernement n'existe pas. Pourquoi ne pas le dire clairement aux ouvriers de GM au lieu de les bercer d'illusions ? C'est donc dans cette perspective qu'il faut situer notre combat.

Au POI ils ont oublié ou tourné le dos aux leçons de Trotsky sur la formule du gouvernement ouvrier. (Le gouvernement ouvrier en France, 1922 - en ligne dans le site.)

"Cette formule couronne la politique du Front unique. Dans chaque grève qui se brise face à la résistance du gouvernement et de la police, nous dirons : « Il n'en serait pas ainsi si, au lieu des bourgeois, c'étaient des représentants des ouvriers qui étaient au pouvoir. » A l'occasion de chaque mesure législative dirigée contre les ouvriers, nous dirons : « Il n'en aurait pas été ainsi si tous les ouvriers s'étaient réunis contre tous les bourgeois, s'ils avaient créé leur gouvernement ouvrier. »". Le Front unique est de trop ici compte tenu des modifications intervenues dans le mouvement ouvrier au cours de la seconde moitié du XXe siècle, mais c'est une autre question que nous traiterons ailleurs dans quelques jours.

Nous savons pertinemment que dans 90% des cas ou plus les combats que nous menons sont perdus d'avance, un constat que dressaient lucidement les marxistes, mais ils ajoutaient que c'était notre devoir d'y participer pour aider les ouvriers à en tirer des leçons politiques et élever leur niveau de conscience de classe, afin de trouver la voie de leur émancipation... De nos jours, tout le monde ou presque semble ignorer ou avoir oublié ces enseignements de la lutte de classe que les marxistes nous ont légués, à croire que c'est plus facile ou confortable de colporter des illusions ou de situer son combat dans la perspective du maintien en place du régime, que de mener son combat dans la perspective de le renverser.

J'allais conclure en oubliant de préciser que le POI n'avait pas digéré que 70% des ouvriers de GM aient voté en faveur de l'accord qui leur était proposé, et que face à cette situation il est finalement désarçonné et ne peut sombrer que dans l'opportunisme après nous avoir fourni un compte rendu des faits pour le moins scabreux ou douteux, ceci expliquant sans doute cela.

Caprices et décadence d'un régime. (29.07)

Lepost.fr ey Salte.fr - 28.07

1- Les caprices de la Castafiore... le talent et le charme en moins.

La nouvelle carrière d'actrice de Carla-Bruni Sarkozy a commencé de manière quelque peu laborieuse mardi 27 juillet dans les rues de Paris. La première dame de France a en effet dû rejouer une scène «simple» 35 fois sur le tournage du prochain film de Woody Allen, *Midnight in Paris*, selon le Daily Mail. Le réalisateur newyorkais ne lui demandait pourtant pas la lune: Carla Bruni-Sarkozy devait rentrer dans une épicerie et en ressortir avec une baguette de pain, sans dire le moindre mot, rapporte le tabloïd britannique, qui cite un curieux ayant assisté à la scène :

«Elle avait l'air d'avoir du mal à ne pas regarder droit vers la caméra, ce qui n'a pas vraiment fait bonne impression devant Woody Allen. Carla n'a visiblement qu'un rôle mineur dans le film, mais elle en a fait tout un plat. [...] Woody Allen lui donnait des consignes sans arrêt, même faisait très attention à lui montrer beaucoup de respect, surtout qu'elle était entourée de gardes du corps.»

«Je ne suis pas du tout actrice. Peut-être que je serai absolument nulle mais je ne peux pas, dans ma vie, louper une occasion comme ça. Quand je serais grand-mère, je voudrais avoir fait un film avec Woody Allen. Woody Allen m'a gentiment demandé de ne pas faire de film avant le sien. Si jamais ça se concrétise, ce sera une expérience pour moi.» avait-elle déclaré l'année dernière. (Slate.fr 28.07)

Une confirmation en quelque sorte !

Non mais attendez, soyons sérieux, vous imaginez la difficulté de la scène, l'exploit qu'elle devait réaliser, sans doublure, allez chercher une baguette chez le boulanger, c'est que cela demande un entraînement intensif et ce devait être la première fois de sa vie qu'elle se livrait à cet exercice périlleux, seule une actrice confirmée pouvait réussir une telle scène du premier coup. Elle ferait mieux de se lancer dans le film X, il paraît que les scénarii sont moins exigeants !

2- Les caprices d'un parvenu.

Le Canard Enchaîné, dans son édition de ce mercredi, affirme que Nicolas Sarkozy aurait exigé que l'on installe une baignoire et un endroit où il puisse fumer ses cigares.

Cette exigence du Président risque de poser problème lors des phases de turbulence en plein vol. RTL s'est d'ailleurs interrogée sur la manière dont pourrait être installée une baignoire dans un avion. "La question est primordiale : l'eau du bain du Président va-t-elle déborder ?", s'inquiétait la radio sur son site Internet.

Interrogé ce mercredi matin à la sortie du Conseil des Ministres, le porte-parole du gouvernement Luc Chatel n'y voit rien de scandaleux ni d'"ostentatoire", explique Le Figaro. Il a déclaré qu'il n'avait "pas le sentiment" qu'un tel équipement ait été prévu. Avant de reconnaître : "Je n'ai pas le détail du futur avion présidentiel"

Luc Chatel a tenu à justifier l'acquisition d'un tel avion de luxe, surnommé "Air Sarko One" par le fait que Nicolas Sarkozy se déplace beaucoup à l'étranger, "plus que ses prédécesseurs". "Il a besoin d'un certain nombre d'équipements qui sont liés à sa fonction", avant de détailler "en terme de communication, d'espace pour travailler avec ses collaborateurs". Le coût de son aménagement luxueux se montera à 180 millions d'euros. (LePost.fr 28.07)

Ce n'est pas "scandaleux non plus de réduire l'augmentation prévue de l'allocation versées aux handicapés, franchement, arrêtez s'il vous plaît d'être médisant avec notre très cher Président ! Ah pour être cher... !

Imaginez un trou d'air, le Nabot barbotant dans sa baignoire sur le point de se noyer ou d'avaler un des Havanes de Christian Blanc, c'est que le commandant de bord serait viré pour ne pas avoir réussi à contrôler sa machine volante, le sachant on lui conseillera d'enchaîner avec un looping pour nous débarrasser une fois pour toute de son encombrant passager !

[Haut de page ↗](#) [Haut de page ↗](#)